



National
Defence Défense
nationale

A-CR-CCP-704/PG-002



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE D'OR

(FRANÇAIS)

(Supersedes A-CR-CCP-704/PG-002 dated 2011-01-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-704/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

Canada



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originellement doivent continuer de s'appliquer.



National
Defence

Défense
nationale

A-CR-CCP-704/PG-002

CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE D'OR

(FRANÇAIS)

(Supersedes A-CR-CCP-704/PG-002 dated 2011-01-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-704/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

**BPR : D Cdts & JCR 4– Officier supérieur d'état-major –
Développement des programmes - Jeunesse**

2015-07-01

Canada



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originellement doivent continuer de s'appliquer.

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2015-07-01	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 377 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	3E-1 à 3E-2.....	0
Titre.....	0	3E1-1 à 3E1-2.....	0
A à C.....	0	4-1-1 à 4-1-2.....	0
i à viii.....	0	4-400-1 à 4-400-2.....	0
1-1 à 1-4.....	0	4-X01-1 à 4-X01-2.....	0
2-1 à 2-4.....	0	4-X02-1 à 4-X02-2.....	0
2A-1 à 2A-10.....	0	4-403-1 à 4-403-2.....	0
2A1-1 à 2A1-6.....	0	4-M403.01-1 à 4-M403.01-4.....	0
2A2-1 à 2A2-2.....	0	4-M403.02-1 à 4-M403.02-2.....	0
2B-1 à 2B-2.....	0	4-M403.03-1 à 4-M403.03-2.....	0
2C-1 à 2C-2.....	0	4-M403.04-1 à 4-M403.04-4.....	0
2D-1 à 2D-12.....	0	4-M403.05-1 à 4-M403.05-4.....	0
3-1 à 3-4.....	0	4-M403.06-1 à 4-M403.06-4.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-C403.01-1 à 4-C403.01-2.....	0
3B-1 à 3B-6.....	0	4-C403.02-1 à 4-C403.02-4.....	0
3B1-1 à 3B1-8.....	0	4-X04-1 à 4-X04-2.....	0
3B2-1 à 3B2-2.....	0	4-X05-1 à 4-X05-2.....	0
3B3-1 à 3B3-6.....	0	4-406-1 à 4-406-2.....	0
3B4-1 à 3B4-10.....	0	4-M406.01-1 à 4-M406.01-4.....	0
3B5-1 à 3B5-6.....	0	4-C406.01-1 à 4-C406.01-4.....	0
3B6-1 à 3B6-6.....	0	4-C406.02-1 à 4-C406.02-4.....	0
3B7-1 à 3B7-6.....	0	4-407-1 à 4-407-2.....	0
3C-1 à 3C-2.....	0	4-M407.01-1 à 4-M407.01-4.....	0
3D-1 à 3D-2.....	0	4-M407.02-1 à 4-M407.02-4.....	0
3D1-1 à 3D1-4.....	0	4-M407.03-1 à 4-M407.03-4.....	0

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-C407.01-1 à 4-C407.01-4.....	0	4-C422.03-1 à 4-C422.03-2.....	0
4-408-1 à 4-408-2.....	0	4-C422.04-1 à 4-C422.04-6.....	0
4-M408.01-1 à 4-M408.01-2.....	0	4-C422.05-1 à 4-C422.05-4.....	0
4-M408.02-1 à 4-M408.02-2.....	0	4-C422.06-1 à 4-C422.06-4.....	0
4-M408.03-1 à 4-M408.03-2.....	0	4-423-1 à 4-423-2.....	0
4-M408.04-1 à 4-M408.04-2.....	0	4-424-1 à 4-424-2.....	0
4-C408.01-1 à 4-C408.01-2.....	0	4-M424.01-1 à 4-M424.01-4.....	0
4-C408.02-1 à 4-C408.02-2.....	0	4-M424.02-1 à 4-M424.02-4.....	0
4-409-1 à 4-409-2.....	0	4-M424.03-1 à 4-M424.03-4.....	0
4-M409.01-1 à 4-M409.01-4.....	0	4-C424.01-1 à 4-C424.01-4.....	0
4-M409.02-1 à 4-M409.02-4.....	0	4-C424.02-1 à 4-C424.02-4.....	0
4-M409.03-1 à 4-M409.03-4.....	0	4-C424.03-1 à 4-C424.03-2.....	0
4-M409.04-1 à 4-M409.04-2.....	0	4-C424.04-1 à 4-C424.04-4.....	0
4-M409.05-1 à 4-M409.05-2.....	0	4-425-1 à 4-425-2.....	0
4-C409.01-1 à 4-C409.01-2.....	0	4-M425.01-1 à 4-M425.01-4.....	0
4-C409.02-1 à 4-C409.02-2.....	0	4-M425.02-1 à 4-M425.02-6.....	0
4-C409.03-1 à 4-C409.03-2.....	0	4-M425.03-1 à 4-M425.03-2.....	0
4-C409.04-1 à 4-C409.04-4.....	0	4-M425.04-1 à 4-M425.04-4.....	0
4-C409.05-1 à 4-C409.05-2.....	0	4-C425.01-1 à 4-C425.01-4.....	0
4-C409.06-1 à 4-C409.06-2.....	0	4-C425.02-1 à 4-C425.02-2.....	0
4-411-1 à 4-411-2.....	0	4-426-1 à 4-426-6.....	0
4-X20-1 à 4-X20-2.....	0	4-M426.01-1 à 4-M426.01-4.....	0
4-421-1 à 4-421-2.....	0	4-M426.02a-1 à 4-M426.02a-4.....	0
4-422-1 à 4-422-2.....	0	4-M426.02b-1 à 4-M426.02b-6.....	0
4-M422.01-1 à 4-M422.01-4.....	0	4-M426.02c-1 à 4-M426.02c-4.....	0
4-M422.02-1 à 4-M422.02-4.....	0	4-M426.02d-1 à 4-M426.02d-4.....	0
4-M422.03-1 à 4-M422.03-2.....	0	4-M426.02e-1 à 4-M426.02e-4.....	0
4-C422.01-1 à 4-C422.01-4.....	0	4A-1 à 4A-8.....	0
4-C422.02-1 à 4-C422.02-4.....	0		

Personne responsable : D CDTs & JCR 4-7-3 – Officier d'état-major de l'élaboration du programme des Cadets de l'Armée

© 2015 DND/MDN Canada

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-704/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et à l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les corps de cadets royaux de l'Armée canadienne doivent utiliser cette NQP pour donner l'instruction de l'étoile d'or, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à instructiondescadets@canada.ca.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS	1-1
OBJECTIF	1-1
CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1
QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3
UTILISATION DE LA NQP	1-3
CHAPITRE 2 DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS	
D'INSTRUCTION	2-1
DÉTAILS DE L'INSTRUCTION	2-1
ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-3
QUALIFICATION	2-4
DOCUMENTS CONNEXES	2-4
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4
Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE D'OR ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
Appendice 1 – DÉROULEMENT D'UN EXERCICE D'EXPÉDITION	2A1-1
Appendice 2 – DÉROULEMENT D'UN ECC EN BIVOUAC DE FIN DE SEMAINE	2A2-1
Annexe B – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION	2B-1
Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3 ÉVALUATION DES CADETS	3-1
OBJECTIF	3-1
ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-2
PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-2
INSTRUMENTS D'ÉVALUATION	3-3
CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-3
SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-3
ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-4
NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE D'OR	3-4
CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-4
DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET	3-4
BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE OR	3-4
Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1
Annexe B – PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE – ÉTOILE D'OR	3B-1
Appendice 1 – COREN 403 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B1-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Appendice 2 – COREN 404 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN	3B2-1
Appendice 3 – COREN 408 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B3-1
Appendice 4 – COREN 409 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B4-1
Appendice 5 – COREN 422 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B5-1
Appendice 6 – COREN 424 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B6-1
Appendice 7 – COREN 426 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B7-1
Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE D'OR	3C-1
Annexe D – LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3D1-1
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E1-1
CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION	4-1-1
SECTION 1 OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D'INSTRUCTION	4-1-1
OBJET	4-1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-1-1
OBJECTIFS DE COMPÉTENCE	4-1-1
DESCRIPTIONS DE LEÇON	4-1-1
ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE	4-1-2
SECTION 2 OREN 400 – PARTICIPER À L'INSTRUCTION SUR LES RELATIONS SOCIALES POSITIVES POUR LES JEUNES	4-400-1
SECTION 3 OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-1
SECTION 4 OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-X02-1
SECTION 5 OREN 403 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE	4-403-1
OCOM M403.01 – DÉCRIRE LES BESOINS ET LES ATTENTES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE	4-M403.01-1
OCOM M403.02 – CHOISIR UNE APPROCHE DE LEADERSHIP	4-M403.02-1
OCOM M403.03 – MOTIVER LES MEMBRES D'UNE ÉQUIPE	4-M403.03-1
OCOM M403.04 – FOURNIR UNE RÉTROACTION AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE	4-M403.04-1
OCOM M403.05 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT	4-M403.05-1
OCOM M403.06 – AGIR À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE LORS D'UNE AFFECTATION À UN POSTE DE LEADERSHIP	4-M403.06-1
OCOM C403.01 – PARTICIPER À UN SÉMINAIRE SUR LE LEADERSHIP	4-C403.01-1
OCOM C403.02 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ EN SOIRÉE DANS LE CADRE D'UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE (EEC)	4-C403.02-1
SECTION 6 OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X04-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 7 OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X05-1
SECTION 8 OREN 406 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-406-1
OCOM M406.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M406.01-1
OCOM C406.01 – ASSISTER L'OFFICIER DE SÉCURITÉ DE CHAMP DE TIR (O SÉCUR TIR)	4-C406.01-1
OCOM C406.02 – MARQUER LES CIBLES DE TIR DE PRÉCISION	4-C406.02-1
SECTION 9 OREN 407 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE	4-407-1
OCOM M407.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE L'ÉTOILE D'OR	4-M407.01-1
OCOM M407.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE QUATRIÈME ANNÉE AU CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS (CIEC)	4-M407.02-1
OCOM M407.03 – DÉCRIRE LA STRUCTURE D'UN CORPS DE CADETS	4-M407.03-1
OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE	4-C407.01-1
SECTION 10 OREN 408 – COMMANDER UN PELOTON LORS D'UN RASSEMBLEMENT	4-408-1
OCOM M408.01 – DISCUTER DE LA FAÇON DE COMMANDER UN PELOTON LORS D'UN RASSEMBLEMENT	4-M408.01-1
OCOM M408.02 – DÉCRIRE LA SÉQUENCE D'UN RASSEMBLEMENT	4-M408.02-1
OCOM M408.03 – COMMANDER UNE ESCOUADE	4-M408.03-1
OCOM M408.04 – INSPECTER UN CADET LORS D'UN RASSEMBLEMENT	4-M408.04-1
OCOM C408.01 – DISCUTER DE L'HISTOIRE DE L'EXERCICE MILITAIRE	4-C408.01-1
OCOM C408.02 – OBSERVER UNE RECONSTITUTION HISTORIQUE DE L'EXERCICE MILITAIRE	4-C408.02-1
SECTION 11 OREN 409 – ENSEIGNER UNE LEÇON	4-409-1
OCOM M409.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION	4-M409.01-1
OCOM M409.02 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D'UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE POSITIF	4-M409.02-1
OCOM M409.03 – DÉCRIRE LES BESOINS DE L'APPRENANT	4-M409.03-1
OCOM M409.04 – EXPLIQUER L'ÉVALUATION	4-M409.04-1
OCOM M409.05 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES	4-M409.05-1
OCOM C409.01 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-C409.01-1
OCOM C409.02 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 30 MINUTES	4-C409.02-1
OCOM C409.03 – AGIR À TITRE D'INSTRUCTEUR ADJOINT	4-C409.03-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C409.04 – PARTICIPER À UN ATELIER CRÉATIF DE PLANIFICATION DE LEÇON	4-C409.04-1
OCOM C409.05 – AGIR À TITRE D'INSTRUCTEUR ADJOINT D'EXERCICE MILITAIRE	4-C409.05-1
OCOM C409.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 30 MINUTES	4-C409.06-1
SECTION 12 OREN 411 – BIATHLON	4-411-1
SECTION 13 OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC	4-X20-1
SECTION 14 OREN 421 – ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE	4-421-1
SECTION 15 OREN 422 – SUIVRE UNE ROUTE MULTI-ÉTAPES À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR DE SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS)	4-422-1
OCOM M422.01 – RÉVISER LA NAVIGATION DE L'ÉTOILE ARGENT	4-M422.01-1
OCOM M422.02 – PLANIFIER UNE ROUTE À MULTI-ÉTAPES EN UTILISANT UN RÉCEPTEUR GPS	4-M422.02-1
OCOM M422.03 – SUIVRE UNE ROUTE À MULTI-ÉTAPES EN UTILISANT UN RÉCEPTEUR GPS	4-M422.03-1
OCOM C422.01 – LOCALISER UNE GÉOCACHE	4-C422.01-1
OCOM C422.02 – CRÉER UNE GÉOCACHE	4-C422.02-1
OCOM C422.03 – DISCUTER DES LOGICIELS DE CARTOGRAPHIE	4-C422.03-1
OCOM C422.04 – MESURER UN AZIMUT DE QUADRILLAGE À L'AIDE D'UN RAPPORTEUR	4-C422.04-1
OCOM C422.05 – DÉTERMINER UN EMPLACEMENT À L'AIDE D'UNE TRIANGULATION	4-C422.05-1
OCOM C422.06 – PRATIQUER LA NAVIGATION À TITRE DE MEMBRE D'UN PETIT GROUPE	4-C422.06-1
SECTION 16 OREN 423 – RANDONNÉE EN MONTAGNE	4-423-1
SECTION 17 OREN 424 – UTILISER LES RESSOURCES NATURELLES EN SITUATION DE SURVIE	4-424-1
OCOM M424.01 – AIGUISER UN COUTEAU DE SURVIE	4-M424.01-1
OCOM M424.02 – EMPLOYER LE PROCESSUS D'IMPROVISATION	4-M424.02-1
OCOM M424.03 – TISSER DU CORDAGE	4-M424.03-1
OCOM C424.01 – TAILLER DU BOIS	4-C424.01-1
OCOM C424.02 – FAIRE BOUILLIR DE L'EAU À L'AIDE DE PIERRES ARDENTES	4-C424.02-1
OCOM C424.03 – UTILISER DES QUENOUILLES	4-C424.03-1
OCOM C424.04 – PRÉPARER DES REMÈDES POUR LES MALAISES COURANTS À L'AIDE DE PLANTES MÉDICINALES	4-C424.04-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 18 OREN 425 – ÉLABORER UN PLAN D'EXPÉDITION	4-425-1
OCOM M425.01 – ÉTABLIR DES PARAMÈTRES D'EXPÉDITION	4-M425.01-1
OCOM M425.02 – PLANIFIER UN ITINÉRAIRE D'EXPÉDITION	4-M425.02-1
OCOM M425.03 – DRESSER UNE LISTE D'ÉQUIPEMENT D'EXPÉDITION	4-M425.03-1
OCOM M425.04 – ÉLABORER UN PLAN DE REPAS POUR UNE EXPÉDITION	4-M425.04-1
OCOM C425.01 – DISCUTER DES MESURES À PRENDRE LORSQU'UNE PERSONNE EST PERDUE	4-C425.01-1
OCOM C425.02 – ANALYSER LES PROBLÈMES À L'AIDE D'UNE ÉTUDE DE CAS D'EXPÉDITION	4-C425.02-1
SECTION 19 OREN 426 – METTRE EN PRATIQUE LES HABILETÉS D'EXPÉDITION	4-426-1
OCOM M426.01 – SE PRÉPARER POUR L'INSTRUCTION D'EXPÉDITIONS	4-M426.01-1
OCOM M426.02A – PAGAYER UN CANOT	4-M426.02a-1
OCOM M426.02B – FAIRE UNE RANDONNÉE À VÉLO DE MONTAGNE	4-M426.02b-1
OCOM M426.02C – FAIRE UNE RANDONNÉE PÉDESTRE EN SUIVANT UN ITINÉRAIRE	4-M426.02c-1
OCOM M426.02D – FAIRE DE LA RAQUETTE EN SUIVANT UN ITINÉRAIRE	4-M426.02d-1
OCOM M426.02E – SKIER EN SUIVANT UN ITINÉRAIRE	4-M426.02e-1
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

OBJECTIF

1. Le programme de l'étoile d'or vise à fournir au cadet de l'Armée les connaissances théoriques et l'expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités du corps de cadets et aux affectations de chef d'équipe.

CONCEPTION DU PROGRAMME

2. Le programme de l'étoile d'or a été conçu :

- a. en présumant que la majorité des cadets qui entreprennent l'instruction de l'étoile d'or sont âgés de 15 à 16 ans;
- b. en présumant que la plupart des cadets ont réussi l'étoile d'argent;
- c. en utilisant des stratégies d'apprentissage adaptées à l'âge;
- d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
- e. en offrant un éventail de programmes consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
- f. en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérimentuelle fondée sur les compétences; et
- g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par un ensemble de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.

3. Chaque niveau d'étoile se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

OBJECTIFS DE RENDEMENT

4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :

- a. Le premier chiffre désigne le niveau d'étoile (p. ex. « X » représente l'étoile verte à l'étoile d'or, « 1 » représente l'étoile verte, « 2 » représente l'étoile rouge, etc.).
- b. Le deuxième et le troisième chiffres désignent le sujet (p. ex., « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, « 01 » représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).

5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex., OCOM M103.01) :

- a. Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
- b. Le deuxième, le troisième et le quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
- c. Le cinquième et le sixième chiffres désignent le numéro d'OCOM particulier (p. ex. OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire en ce qui concerne le leadership de l'étoile verte).

- d. Certains OCOM comportent un septième chiffre qui souligne l'existence de plusieurs OCOM parmi lesquels on peut choisir (p. ex., les numéros d'OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc. indiquent que les corps peuvent choisir n'importe lequel de ces OCOM pour satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire sur le civisme).

6. Chaque OREN a été élaboré pour contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants détaillés dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du Programme des cadets (les OREN attribués à celui-ci portent les numéros 400 à X20) et des OREN particuliers à l'étoile d'or (les OREN attribués à celui-ci portent les numéros 422 à 426) sont les suivants :

- a. **Relations sociales positives pour les jeunes.** OREN 400 – Participer à l'instruction sur les relations sociales positives pour les jeunes. Le but des relations sociales positives pour les jeunes est de préparer les cadets à interagir sans difficulté au sein de la communauté des cadets, à interagir positivement avec les autres, à faire preuve de jugement, à assumer leurs responsabilités en ce qui a trait à leurs actes et à leurs choix, à régler les conflits interpersonnels et à demander de l'aide au besoin, auprès des ressources disponibles.
- b. **Civisme.** OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects pour être de bons citoyens canadiens grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
- c. **Service communautaire.** OREN X02 – Effectuer un service communautaire. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chefs d'équipe.
- d. **Leadership.** OREN 403 – Agir à titre de chef d'équipe. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'exercer le rôle de leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
- e. **Condition physique et mode de vie sain.** OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et dans les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire* pour les jeunes.
- f. **Activités physiques.** OREN X05 – Participer à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
- g. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision. Le but de cet OREN est de développer les habiletés en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
- h. **Connaissances générales des cadets.** OREN 407 – Servir dans un corps de cadets de l'Armée. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets de l'information au sujet des occasions inhérentes au programme des cadets de l'Armée.
- i. **Exercice militaire.** OREN 408 – Commander un peloton lors d'un rassemblement. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'agir à titre de chef d'équipe pendant qu'ils commandent un peloton lors d'un rassemblement.
- j. **Techniques d'instruction.** OREN 409 – Enseigner une leçon. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets les connaissances et les compétences nécessaires pour enseigner une leçon de 30 minutes.

- k. **Familiarisation des FAC.** OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.
- l. **Navigation.** OREN 422 – Suivre un itinéraire multi-étapes à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS). Le but de cet OREN est de préparer les cadets à suivre un itinéraire à l'aide d'un récepteur GPS.
- m. **Survie en milieu sauvage.** OREN 424 – Utiliser les ressources naturelles en situation de survie. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour utiliser un couteau afin de survivre dans un milieu sauvage lorsque le sauvetage immédiat est incertain.
- n. **Leadership lors d'activités en plein air.** OREN 425 – Élaborer un plan d'expédition. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets un processus à suivre pour planifier une expédition.
- o. **Expédition. Expédition.** OREN 426 – Mettre en pratique les habiletés en expédition. Le but de cet OREN est que les cadets rassemblent la matière englobant l'entraînement en campagne, la navigation et la randonnée en montagne avec un moyen de transport dynamique (deux des suivants : randonnée pédestre/randonnée en montagne, canotage, vélo de montagne, raquette et ski de fond) pendant une expédition d'une fin de semaine en suivant un itinéraire linéaire.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

7. Pour participer à l'étoile d'or, les jeunes doivent être membres d'un corps de cadets de l'Armée, tel que précisé à l'article 4.01 du document A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

UTILISATION DE LA NQP

8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification d'un cadet au niveau de l'étoile d'or. La présente NQP doit servir de document de référence principal à la Direction des cadets et des Rangers juniors canadiens pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de l'étoile d'or.

9. Le programme de l'étoile d'or doit être enseigné en se servant de cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-704/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile d'or*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du programme de niveau d'étoile des cadets de l'Armée est le Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC). Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. On compte parmi ces EI :

- a. des Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne (CCRAC); et
- b. des EI techniques, tels que :
 - (1) des centres d'expédition; et
 - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par les commandants (cmdt) des URSC.

DÉTAILS DE L'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et à l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*, le programme de niveau d'étoile se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de 30 séances d'instruction et de 10 journées d'instruction assistée tel qu'indiqué à l'annexe A.

3. Le programme de niveau d'étoile est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires qui doivent être réalisés par tous les cadets. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le programme de niveau d'étoile; et
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le programme de niveau d'étoile. Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau d'étoile. Les Cmdt peuvent choisir parmi un éventail d'activités, ce qui leur permet de modifier le programme de niveau d'étoile selon les intérêts et les ressources du corps de cadets.

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes et certaines d'entre elles seront données pendant les journées et les fins de semaine d'instruction. L'annexe A contient une répartition détaillée des périodes d'instruction, y compris des précisions sur les journées et les fins de semaine d'instruction, et l'annexe B, les lignes directrices en matière de planification.

5. Journées et fins de semaine d'instruction.

- a. Le corps de cadets est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler au lieu de rassemblement du corps de cadets, ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées sur le lieu de rassemblement du corps de cadets.
- b. Les établissements d'instruction techniques (Centres d'expédition) sont habituellement responsables du déroulement de l'instruction sur les expéditions. La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets du secteur, l'URSC et l'ERVC ou le Centre d'expédition.

- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres du lieu de rassemblement du corps de cadets.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Se reporter à l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*, et aux ordonnances régionales pour en savoir davantage sur le soutien offert par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme, à moins d'indication contraire dans la NQP propre au programme d'étoile.

6. Capacité d'instruction. La capacité d'instruction se limite à la capacité du corps de cadets à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et dans certains cas, aux quotas établis.

7. Besoins en personnel d'instruction.

- a. Officier d'instruction du corps de cadets (O Instr) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Capt	00232-02	1	<p>Minimale :</p> <p>Qualification de capitaine ou Qualification intermédiaire d'officier du CIC.</p> <p>Préférable :</p> <p>Qualification d'officier d'instruction du CIC (corps ou escadron) ; et Qualification d'instructeur senior en spécialisation professionnelle du CIC.</p>

- b. Officier de cours de l'étoile d'or (O Cours de l'étoile d'or) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Slt / Lt	00232-02	1	<p>Minimale :</p> <p>Qualification élémentaire d'officier ou Qualification élémentaire d'officier et qualification professionnel du CIC.</p> <p>Préférable :</p> <p>Cours de développement professionnel (Armée); ou Qualification élémentaire d'officier militaire du CIC (Armée).</p>

Nota : Un Élof peut également occuper ce poste si les circonstances le justifient.

c. Instructeurs :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Cadet-Adj et grades supérieurs	S.O.	Un pour 10 cadets	<p>Minimale :</p> <p>Avoir réussi le programme de l'étoile d'or.</p> <p>Préférable :</p> <p>Les instructeurs spécialisés du CIEC qui satisfont aux exigences de chaque activité (p. ex., un instructeur de tir à la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision).</p>

8. **Instructeurs spécialisés.** Le nombre d'instructeurs spécialisés requis dépend des documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et des circonstances locales. Il est recommandé que les instructeurs de cadets spécialisés donnent l'instruction spécialisée dans la mesure du possible. Les instructeurs spécialisés qui peuvent soutenir l'instruction de l'étoile d'or sont :

a. Instructeurs spécialisés requis :

- (1) un conseiller en gestion de conflits de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 400;
- (2) un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) pour les OREN 406 et 311; et
- (3) un instructeur de survie hivernale pour l'OREN 121;

b. Instructeurs de cadets spécialisés possibles :

- (1) un ou plusieurs instructeur(s) de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 et X05;
- (2) un ou plusieurs instructeur(s) de tir à la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour les OREN 406 et X11;
- (3) un ou plusieurs instructeur(s) d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 408; et
- (4) un ou plusieurs instructeur(s) d'expédition selon la disponibilité pour les OREN 421, 422 et 423.

c. un ou plusieurs conférenciers invités selon les besoins.

9. **Ressources requises.** Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée au chapitre 2, annexe C.

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

10. **Évaluation des cadets.** Les détails portant sur l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

11. **Rapports.** Un dossier d'instruction correspondant à chaque cadet doit être conservé afin d'enregistrer ses progrès durant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre au moins un dossier de qualification de la qualification de l'étoile d'or (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter lorsque le dossier de qualification de l'étoile d'or a été transféré au *Dossier personnel du cadet*, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

12. Les cadets recevront la qualification de l'étoile d'or après avoir réussi les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :

- a. les OAIC; et
- b. la publication A-CR-CCP-704/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile d'or*.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée au chapitre 2, annexe D.

ANNEXE A

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE D'OR ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
400	Participer à l'instruction sur les <i>relations sociales positives pour les jeunes</i>	S.O.	Sous-module 1—Votre responsabilité en tant que chef à influencer les relations sociales positives	2
		S.O.	Sous-module 2—Ce que les plaintes et le consentement sont et la façon de pratiquer la réduction du risque	2
		S.O.	Sous-module 3—Votre responsabilité en tant que chef pour aider à gérer les conflits	2
		OREN 400 - Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN 400 - Total des périodes d'instruction complémentaires		0
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-
		MX01.01F	Participer à une élection	-
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les minutes du Patrimoine	-
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction obligatoires		3
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
403	Agir à titre de chef d'équipe	M403.01	Décrire les besoins et les attentes des membres d'une équipe	1
		M403.02	Choisir une approche de leadership	2
		M403.03	Motiver les membres d'une équipe	2

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		M403.04	Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	2
		M403.05	Participer à une relation de mentorat	2
		M403.06	Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership	1
		COREN de l'OREN 403		0
		C403.01	Participer à un séminaire sur le leadership	4 x 3
		C303.01	Diriger une activité de promotion du travail d'équipe	3
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2
		OREN 403 - Total des périodes d'instruction obligatoires		10
		OREN 403 - Total des périodes d'instruction complémentaires		17
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3
		CX04.03	Participer à un cours de cuisine	3
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3
		PO X04 - Total OREN X04 - Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN X04 - Total des périodes d'instruction obligatoires		15

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.02	Participer à un tournoi	9
	OREN X05 - Total des périodes d'instruction obligatoires			9
	OREN X05 - Total des périodes d'instruction complémentaires			18
406	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M406.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C406.01	Aider l'officier de sécurité de champ de tir (OSCT)	1
		C406.02	Marquer les cibles de tir de précision	1
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1
		C306.02	Corriger l'erreur de tir	2
		C306.03	Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets	2
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	6
	OREN 406 - Total des périodes d'instruction obligatoires			3
	OREN 406 - Total des périodes d'instruction complémentaires			13
407	Servir dans un corps de cadets de l'Armée	M407.01	Identifier les occasions d'instruction de l'étoile d'or	1
		M407.02	Identifier les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC	1
		M407.03	Décrire la structure d'un corps de cadets	2
		C407.01	Se préparer pour un conseil de promotion	3
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets	2
		C307.02	Participer à une présentation donnée par un officier de liaison des cadets	2
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada	2
	OREN 407 - Total des périodes d'instruction obligatoires			4
	OREN 407 - Total des périodes d'instruction complémentaires			9

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
408	Commander un peloton lors d'un rassemblement	M408.01	Discuter de la façon de commander un peloton lors d'un rassemblement	1
		M408.02	Décrire la séquence d'un rassemblement	1
		M408.03	Commander une escouade	1
		M408.04	Inspecter un cadet lors d'un rassemblement	1
		COREN de l'OREN 408		0
		C408.01	Discuter de l'histoire de l'exercice militaire	1
		C408.02	Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire	3
		C308.01	Exécuter un exercice militaire avec drapeaux	6
		C308.02	Donner des commandements	2
		C208.01	S'exercer à l'exercice de prise d'armes dans le cadre d'une revue	2
		C208.02	Exécuter un exercice militaire avec armes	8
		OREN 408 - Total des périodes d'instruction obligatoires		
		OREN 408 - Total des périodes d'instruction complémentaires		
409	Enseigner une leçon	M409.01	Identifier les méthodes d'instruction	2
		M409.02	Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif	2
		M409.03	Décrire les besoins de l'apprenant	2
		M409.04	Expliquer l'évaluation	1
		M409.05	Enseigner une leçon de 30 minutes	3
		COREN de l'OREN 409		0
		C409.01	Planifier une leçon	2
		C409.02	Enseigner une leçon de 30 minutes	3
		C409.03	Agir à titre d'instructeur adjoint	3
		C409.04	Participer à un atelier créatif de planification de leçon	3
		C409.05	Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire	3
		C409.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes	3
		C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire	1
		C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire	2

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3
		OREN 409 - Total des périodes d'instruction obligatoires		10
		OREN 409 - Total des périodes d'instruction complémentaires		23
311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	3
		C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		C211.01	Identifier les occasions de biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1
		C111.02	Courir des sprints courts	1
		C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	1
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique		0
		Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique		27
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
121	Entraînement en campagne	C121.02	Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid	1
		C121.03	Choisir les vêtements pour temps froid	1
		C121.04	Reconnaître les effets du temps froid	2
		C121.05	Participer à un entraînement par temps froid	18
		OREN 421 - Total des périodes d'instruction complémentaires		22
422	Suivre un itinéraire multi-étapes à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS)	M422.01	Réviser la navigation de l'étoile d'argent	2
		M422.02	Établir un itinéraire multi-étapes en utilisant un récepteur GPS	4
		M422.03	Suivre un itinéraire multi-étapes en utilisant un récepteur GPS	3
		COREN de l'OREN 422		2
		C422.01	Localiser une géocache	1
		C422.02	Créer une géocache	1
		C422.03	Discuter des logiciels de cartographie	1
		C422.04	Mesurer un azimut de quadrillage à l'aide d'un rapporteur	3
		C422.05	Déterminer un emplacement au moyen d'un recouplement	2
		C422.06	Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe	9
		C322.02	Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver	4
		OREN 422 - Total des périodes d'instruction obligatoires		11
		OREN 422 - Total des périodes d'instruction complémentaires		21
123	Randonnée en montagne (complémentaire seulement)	C123.01	Participer à une formation par l'aventure	18
		C123.02	Se conformer à la discipline de marche	1
		C123.03	Participer à une randonnée en raquettes	9
		OREN 423 - Total des périodes d'instruction complémentaires		28
424	Utiliser les ressources naturelles en situation de survie	M424.01	Aiguiser un couteau de survie	2
		M424.02	Employer le processus d'improvisation	1
		M424.03	Tisser du cordage	3
		COREN de l'OREN 424		0
		C424.01	Tailler du bois	3

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		C424.02	Faire bouillir de l'eau à l'aide de pierres ardentes	2
		C424.03	Utiliser des quenouilles	2
		C424.04	Préparer des remèdes pour les malaises courants à l'aide de plantes médicinales	2
		C324.01	Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes	2
		C324.02	Construire des collets	4
		C324.03	Attraper un poisson	3
		C324.04	Cueillir des plantes comestibles	4
		C324.05	Préparer un repas à partir de sources trouvées en campagne	3
		OREN 424 - Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN 424 - Total des périodes d'instruction complémentaires		25
425	Élaborer un plan d'expédition	M425.01	Établir des paramètres d'expédition	1
		M425.02	Planifier un itinéraire d'expédition	3
		M425.03	Dresser une liste d'équipement d'expédition	2
		M425.04	Élaborer un plan de repas pour une expédition	2
		C425.01	Discuter des mesures à prendre lorsqu'une personne est perdue	2
		C425.02	Analyser des problèmes à l'aide d'une étude de cas d'une expédition	9
		C325.01	Communiquer au cours d'une expédition	4
		C325.02	Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg	1
		OREN 425 - Total des périodes d'instruction obligatoires		8
		OREN 425 - Total des périodes d'instruction complémentaires		16
426	Mettre en pratique les habiletés d'expédition (nota 1)	M426.01	Se préparer pour l'instruction sur les expéditions	1
		M426.02a	Pagayer un canot (nota 2)	9
		M426.02b	Faire une randonnée à vélo de montagne (nota 2)	9
		M426.02c	Faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire (nota 2)	9
		M426.02d	Faire de la raquette en suivant un itinéraire (nota 2)	9
		M426.02e	Faire du ski en suivant un itinéraire (nota 2)	9

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	N ^{bre} de période
		COREN DE L'OREN 426		0
			OREN 426 - Total des périodes d'instruction obligatoires	1
			OREN 426 - Total des périodes d'instruction obligatoires en campagne	18
S.O.	Participer à une revue annuelle (ACR)			3

Nota 1 : Les OCOM M426.02 et le COREN de l'OREN 426 doivent se dérouler à un centre d'expédition durant l'exercice d'expédition prévu. Le nombre de périodes de ces OCOM est une estimation qui correspond aux dix-huit périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.

Nota 2 : Choisir deux des cinq activités de l'OCOM M426.02.

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de neuf périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN 402 [Service communautaire], OREN 405 [Sports récréatifs] ou OREN 406 [Tir de précision avec la carabine à air comprimé]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées	2 jours
EEC en bivouac	Une fin de semaine d'instruction obligatoire avec soutien est offerte pour permettre aux corps de cadets de participer à un EEC en bivouac de fin de semaine, comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 422 (Navigation) et l'OREN 424 (Survie en milieu sauvage).	1 fin de semaine
Exercice d'expédition	Une fin de semaine d'instruction obligatoire avec soutien est offerte aux cadets de l'étoile d'or pour leur permettre de participer à une fin de semaine d'instruction sur les expéditions dirigées par un centre d'expédition régional dans le but de développer les compétences spécialisées en expédition. Le déroulement de cette fin de semaine est présenté à titre d'information au chapitre 2, annexe A, appendice 1.	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction obligatoires		6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM complémentaires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de neuf périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN 402 [Service communautaire], OREN 405 [Sports récréatifs] ou OREN 123 [Randonnée en montagne]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM complémentaires qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 Jours
EEC – Activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée	<p>Une fin de semaine d'instruction complémentaire avec soutien est offerte pour permettre aux corps de cadets de participer à <u>un des EEC suivants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. un EEC de formation par l'aventure de fin de semaine (OCOM C123.01 Participer à une formation par l'aventure) dirigé conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-002; ou b. un EEC par temps froid de fin de semaine (OCOM C121.05 Participer à un entraînement par temps froid) qui sera dirigé conformément à la publication A-CR-CCP-107/PT-003, <i>Cadets royaux de l'Armée canadienne, Plan d'instruction - Programme d'instruction, Initiation pratique à l'entraînement d'hiver</i>. 	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

DÉROULEMENT D'UN EXERCICE D'EXPÉDITION

1. La présente annexe vise à élaborer le chapitre 4 afin de donner des précisions quant au déroulement de l'OREN 426 (Mettre en pratique les habiletés en expédition).

2. L'instruction offerte au centre d'expédition est destinée à offrir aux cadets de l'étoile d'or l'occasion de développer les compétences en expédition acquises au cours de l'instruction sur les expéditions de l'étoile d'argent, dans un environnement structuré sous la supervision et les directives d'un personnel hautement qualifié. Le centre d'expédition aborde l'instruction au moyen d'une approche expérientielle, qui permet aux cadets de continuer à développer des compétences comme la randonnée à vélo de montagne et le canotage par l'expérience directe, à un niveau personnel. Chaque cadet aura l'occasion d'examiner sur ce qu'il a observé, senti et pensé lors de la fin de semaine et d'évaluer la façon dont cette expérience pourrait se rapprocher d'éventuelles expériences.

3. Les corps de cadets sont tenus de donner à tous les cadets, qui suivent une formation à un centre d'expédition, une séance d'information sur leur participation aux activités offertes au centre. L'information qui doit être présentée se trouve dans l'OCOM M426.01 (Se préparer pour l'instruction sur les expéditions) et dans les instructions de ralliement précises du centre d'expédition. On recommande aux officiers d'instruction des corps de cadets de planifier le déroulement de cet OCOM au moins deux semaines avant que les cadets arrivent au centre d'expédition afin de leur donner suffisamment de temps pour bien se préparer aux activités. Au cours de cet OCOM, les cadets recevront une trousse de révision en navigation, qui doit être remplie et apportée au centre d'expédition. On conseille aux corps de cadets de prendre le temps d'examiner la trousse de révision en navigation avec les cadets et de s'assurer qu'ils sont capables d'exécuter toutes les habiletés. Le but de cette trousse est de permettre aux cadets de mettre en pratique les habiletés en navigation dont ils se serviront pendant leur séjour au centre d'expédition et au personnel du centre d'expédition d'adapter la révision de navigation une fois les cadets arrivés au centre d'expédition.

4. Les centres d'expédition, sous l'autorité des officiers régionaux, choisissent au moins deux moyens de transport. Lorsqu'ils choisissent un moyen de transport, ils doivent s'assurer que les exigences de l'instruction préparatoire, telles que décrites dans la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, sont satisfaites. Les moyens de transport doivent être choisis dans la liste suivante :

- a. OCOM M426.02a (Pagayer un canot) - 9 périodes,
- b. OCOM M426.02b (Faire une randonnée à vélo de montagne) - 9 périodes,
- c. OCOM M426.02c (Faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire) - 9 périodes,
- d. OCOM M426.02d (Faire de la raquette en suivant un itinéraire) - 9 périodes,
- e. OCOM M426.022 (Faire du ski en suivant un itinéraire) - 9 périodes.

5. Voici les attentes en entraînement de chaque moyen de transport dynamique :

- a. **Canotage.** Le cadet doit se déplacer en canot en tandem, à la proue comme à la poupe, en eau calme, sur une distance de 15 à 20 km pendant une expédition.
- b. **Randonnée à vélo de montagne.** Le cadet doit maîtriser un vélo de montagne sur des sentiers de vélo de montagne de difficulté facile à moyenne, sur une distance de 40 ou 50 km pendant une expédition.
- c. **Randonnée pédestre.** Le cadet doit marcher en transportant son équipement personnel dans un sac à dos d'expédition et en suivant un itinéraire constitué d'une combinaison de terrains de classes 1, 2 et 3, sur une distance de 10 à 15 km pendant une expédition.

- d. **Randonnée à raquette.** Le cadet doit marcher en raquettes en transportant son équipement personnel dans un sac à dos d'expédition et en suivant un itinéraire sur une distance de 8 à 10 km pendant une expédition.
- e. **Randonnée à ski.** Le cadet doit se déplacer en ski de fond en transportant son équipement personnel dans un sac à dos d'expédition et en suivant un itinéraire constitué de pistes entretenues/non entretenues sur une distance de 6 à 10 km pendant une expédition.
6. Un calendrier a été ajouté afin de donner au centre d'expédition un exemple de format à suivre durant la fin de semaine. Le nombre de périodes, soit 9 par moyen de transport, est une estimation qui correspond aux 18 périodes standards prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut choisir de modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles. Pour élaborer un calendrier d'instruction, les centres d'expédition peuvent choisir d'ajouter des activités d'aventure des cadets de l'Armée (AAC), telles que décrites dans le document A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, pourvu que cela ne nuise pas à la capacité des cadets à satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire.
7. Les centres d'expédition devront réservé du temps au besoin le vendredi soir, pour préparer les cadets pour l'expédition. Le personnel du centre d'expédition peut utiliser ce temps pour :
- a. traiter de l'aménagement du site de campement,
 - b. traiter des questions relatives à l'équipement personnel,
 - c. réviser les notions de navigation,
 - d. réviser la manière de préparer un sac à dos d'expédition,
 - e. réviser la routine quotidienne pendant une expédition,
 - f. donner une séance d'information sur l'expédition,
 - g. donner un aperçu de l'évaluation, et
 - h. aborder le camping par temps froid, le cas échéant.
8. Selon les données de Forteresse, les cadets sont placés en équipes d'expédition d'au plus six personnes dès leur arrivée le vendredi soir. Toute l'instruction doit se dérouler en petites équipes. Un instructeur du centre d'expédition est désigné pour chaque équipe d'expédition. Selon la disponibilité du personnel d'expédition, un instructeur d'équipe peut être désigné pour un maximum de deux équipes d'expédition. Les tailles de ces équipes dépendent des ratios instructeur-cadets et non des qualifications exigées des instructeurs pour les activités de formation par l'aventure à diriger.
9. L'instructeur d'équipe assume deux fonctions au centre d'expédition. Avant le début de l'expédition, au site de campement le samedi soir et à la fin de l'expédition, l'instructeur d'équipe est chargé de tout ce qui a trait à la préparation, au soutien, à l'administration, à l'évaluation et à la supervision de ses équipes respectives. Pendant l'expédition en tant que telle, l'instructeur d'équipe ne se déplace pas directement avec ses équipes, mais il surveille leur progrès à mesure qu'elles suivent l'itinéraire de l'expédition en plus de voir à l'instruction, de superviser et d'évaluer les cadets. Les instructeurs d'équipe demeurent à portée de vue et d'écoute des équipes pendant le déplacement sur l'itinéraire de l'expédition.
10. De façon à donner le plus de temps possible aux cadets pour qu'ils développent leurs habiletées en expédition, il est recommandé que toute l'instruction des compétences se déroule durant l'expédition. Idéalement, les moyens de transport choisis pour l'expédition de l'étoile d'or doivent permettre la continuation de l'apprentissage commencé lors de l'expédition de l'étoile d'argent. Les cadets pourront ainsi renforcer les compétences acquises précédemment, en plus de certaines techniques avancées.

11. Lorsqu'on utilise une approche expérimentuelle en éducation, il est très important d'être conscient des périodes propices à l'apprentissage. Les périodes propices à l'apprentissage sont des situations qui surviennent naturellement au cours de la journée et qui permettent la discussion. Ces périodes renforcent à la fois l'expédition et la matière du programme du corps de cadets et doivent être exploitées tout au long de l'expédition. Le personnel du centre d'expédition doit prendre le temps d'expliquer la matière du programme et de mettre l'accent sur celle-ci au fur et à mesure que l'occasion se présente. Voici quelques-unes des périodes propices à l'enseignement :

- a. le camping écologique,
- b. le soin des pieds,
- c. l'astronomie élémentaire,
- d. la faune,
- e. la prévision de la météo,
- f. la routine du site de campement,
- g. l'utilisation de l'équipement d'expédition,
- h. la réparation de l'équipement,
- i. la navigation sans carte ni boussole, et
- j. les plantes comestibles et médicinales.

Exemple d'horaire

Vendredi	Tâches / Activité	Remarques
Horaire		
0600	Ramasser les formulaires et la trousse de révision en navigation	Lire les formulaires et répartir les cadets en équipes.
0630	Distribuer tout l'équipement d'expédition personnel et de groupe	Le personnel du centre d'expédition (officier en logistique [O Log]) doit organiser cette partie.
0730	Aménager le site de campement	Le personnel du centre d'expédition doit circuler entre les équipes pour s'assurer que les cadets savent comment dresser les tentes, organiser l'équipement, etc.
	Commencer l'instruction	Le personnel du centre d'expédition devrait se servir de ce temps pour effectuer les activités suivantes au besoin :
		<ul style="list-style-type: none"> • réviser la trousse sur la navigation, • réviser la façon de préparer un sac à dos d'expédition, • réviser la routine quotidienne pendant une expédition, • donner un aperçu de la trousse d'évaluation.
	Donner une séance d'information initiale / annoncer les équipes d'expédition	La séance d'information devrait comprendre : les activités, les attentes, la sécurité, l'horaire, l'habillement, les repas, les règlements, etc.
Samedi	Tâches / Activité	Remarques
Horaire		
0600	Réveil / ablutions	Les cadets doivent préparer tout leur équipement personnel avant de déjeuner (voir le nota 1).
0630	Déjeuner	Les équipes d'expédition doivent préparer leur propre déjeuner (voir le nota 1).
0730	Démonter le site de campement	Les équipes d'expédition doivent démonter tous les éléments du site de campement. Tout l'équipement de groupe doit être renis à l'O Log pour être transporté au nouveau site de campement.
	Commencer l'expédition	Les cadets doivent s'assurer que leur sac à dos d'expédition a été correctement empaqueté et qu'ils sont prêts pour le début de l'instruction (voir le nota 1).
0800	Moyen de transport n° 1	Voir les notes 2 à 9.
1200 - 1300	Dîner	Les équipes d'expédition doivent quitter le site de campement en départs décalés (voir les notes 2 et 3) et suivre la fiche itinéraire désignée jusqu'au site de campement n° 2.
1700	Arrivée au site de campement n° 2	Le dîner est prévu à un endroit désigné le long de l'itinéraire d'expédition (voir le nota 5).
1800	Souper	Les équipes d'expédition doivent aménager le site de campement. L'O Log doit distribuer tout l'équipement de groupe à chaque équipe d'expédition qui arrive.
		La préparation du souper doit faire partie de la routine d'aménagement du site de campement des équipes d'expédition.

	Évaluer son propre leadership et celui des pairs / mettre à jour le journal	Les cadets doivent effectuer une auto-évaluation, le cas échéant, et tous les membres de l'équipe doivent effectuer une évaluation des pairs qui ont assumé un rôle de leadership pendant la journée.
		Les cadets doivent mettre à jour leur journal quotidien.
	L'instructeur d'équipe doit se servir de ce temps pour faire une rencontre avec les cadets qui ont assumé un rôle de leadership et remplir la liste de contrôle d'évaluation.	
2000	Activités en soirée	Voir le nota 8.
		Les instructeurs d'équipe doivent remplir toutes les listes de contrôle d'évaluation pour la journée d'instruction.
Dimanche		
Horaire	Tâches / Activité	Remarques
0600	Réveil / ablutions	Les cadets doivent emballer tout leur équipement personnel avant de déjeuner (voir le nota 1).
0630	Déjeuner	Les équipes d'expédition doivent préparer leur propre déjeuner (voir le nota 1).
0730	Démontter le site de camping	Les équipes d'expédition doivent démonter tous les éléments du site de camping. Tout l'équipement de groupe doit être remis à l'O Log. Les cadets doivent s'assurer que leur sac à dos d'expédition est empaqueté correctement et qu'ils sont prêts pour le début de l'instruction.
0800	Moyen de transport n° 2	Les équipes d'expédition doivent quitter le site de camping et suivre la fiche itinéraire désignée jusqu'au point d'arrivée de l'expédition.
1300	Arrivée au point d'arrivée de l'expédition	À leur arrivée au point d'arrivée de l'expédition, les équipes doivent dépaqueter l'équipement selon les directives de l'O Log.
		Les instructeurs d'équipe doivent remplir les listes de contrôle d'évaluation pour les jours d'instruction et les évaluations globales pour chacun des cadets de leurs équipes.
1330	Dîner	Le dîner est prévu au point d'arrivée de l'expédition.
1400	Évaluer son propre leadership et celui des pairs / mettre à jour le journal	Les cadets doivent effectuer une auto-évaluation, le cas échéant, et tous les membres de l'équipe doivent effectuer une évaluation des pairs qui ont assumé un rôle de leadership pendant la journée.
		Les cadets doivent mettre à jour leur journal quotidien.
		Les instructeurs d'équipe doivent se servir de ce temps pour faire une rencontre avec les cadets qui ont assumé un rôle de leadership et remplir la liste de contrôle d'évaluation.
1430	Réviser l'évaluation	Les instructeurs d'équipe doivent remettre les évaluations remplies aux cadets. Des rencontres individuelles seront menées seulement s'il y a des questions ou si des éclaircissements sont nécessaires.

1500	Rétroaction	Tous les cadets doivent remplir une critique des activités du centre d'expédition. Les cadets seront informés des occasions d'instruction sur les expéditions à venir.
1530	Départ	

Nota 1 : Les instructeurs d'équipe doivent surveiller leurs équipes pendant la routine du matin. Ils devraient se servir de ce temps pour donner de la rétroaction ou des suggestions sur l'empaquetage, l'établissement d'une aire de cuisson, la cueillette des déchets, le nettoyage, le démontage des tentes, l'équipement d'empaquetage, etc.

Nota 2 : Le temps nécessaire pour le déplacement pendant une expédition varie selon le moyen de transport choisi. Bien qu'à l'occasion de l'entraînement pourrait être requis, l'accent doit être mis sur l'instruction des cadets pendant que se déroule l'expédition le long de l'itinéraire d'expédition.

Nota 3 : Avant de quitter le point de départ, chaque membre d'équipe doit avoir complété tout le travail de navigation préparatoire. Cela devrait avoir pour effet de répartir les équipes le long de l'itinéraire d'expédition. Au besoin, le personnel d'expédition peut espacer les départs pour s'assurer que les équipes ne se suivent pas tout au long de l'itinéraire d'expédition.

Nota 4 : Pendant l'expédition, chaque cadet devra diriger une étape de l'itinéraire ou en assurer la navigation. Une étape sera attribuée à chaque cadet avant le début de l'expédition. Les cadets doivent effectuer tout le travail de navigation avant que leur équipe d'expédition quitte le point de départ. Les instructeurs d'équipe doivent vérifier le travail effectué par tous les cadets et s'assurer qu'ils ont les bonnes réponses.

Nota 5 : Les repas sont prévus à des endroits prédéterminés. L'O Log doit livrer, aux endroits prédéterminés, les rations et l'équipement nécessaires aux repas. Les équipes d'expédition doivent préparer leurs propres repas et effectuer tout le nettoyage associé.

Nota 6 : D'autres AA CA peuvent être ajoutées à l'itinéraire d'expédition. Par exemple : durant la randonnée pédestre, on peut donner l'occasion aux cadets de marcher dans une série de cavernes ou de descendre un rocher en rappel ou d'inclure une randonnée sur un sentier à une activité de canotage ou à une randonnée à vélo de montagne pour que les cadets se déplacent d'un lieu à un autre. Une certaine flexibilité est permise pourvu que les principaux objectifs des deux moyens de transport choisis soient atteints.

Nota 7 : Les centres d'expédition peuvent décider de planifier leur itinéraire d'expédition de façon à ce que les cadets puissent utiliser un moyen de transport différent chaque jour de l'expédition.

Nota 8 : Des activités en soirée doivent être prévues et consister en : une révision de la navigation, des jeux de promotion du travail d'équipe, une présentation des activités du jour suivant, etc.

Nota 9 : L'heure à laquelle l'expédition se termine peut varier d'un centre d'expédition à l'autre.

DÉROULEMENT D'UN ECC EN BIVOUAC DE FIN DE SEMAINE

1. Un total de 18 périodes est accordé pour l'ECC en bivouac de fin de semaine.
2. L'OCOM M424.01 (Aiguiser un couteau de survie) doit être donné avant l'EEC en bivouac de fin de semaine.
3. L'instruction en campagne des OCOM suivants doit être enseignée pendant l'EEC en bivouac de fin de semaine :
 - a. M422.01 (Réviser la navigation de l'étoile d'argent),
 - b. M422.02 (Établir un itinéraire multi-étapes en utilisant un récepteur GPS),
 - c. M422.03 (Suivre un itinéraire multi-étapes en utilisant un récepteur GPS),
 - d. M424.02 (Employer le processus d'improvisation), et
 - e. M424.03 (Tisser du cordage).
4. Les évaluations suivantes (conformément au chapitre 3, annexe B) doivent être effectuées pendant l'ECC en bivouac de fin de semaine :
 - a. COREN 422,
 - b. COREN 424.
5. Les officiers d'instruction des corps de cadets sont tenus d'élaborer une instruction d'exercice qui comprend tous les OCOM et toutes les évaluations décrites aux paragraphes 3 et 4.
6. Trois périodes au cours de l'EEC en bivouac de fin de semaine ne sont pas réservées à l'instruction. Elles peuvent servir à la formation en cours d'emploi (FCE) pour des occasions de leadership et d'instruction pendant que les cadets de l'étoile verte, rouge et d'argent suivent leur formation ou encore comme périodes supplémentaires consacrées à l'évaluation.
7. **Ressources requises.** Les ressources suivantes sont requises pour l'ECC en bivouac de fin de semaine :
 - a. un sac de couchage,
 - b. un matelas gonflable,
 - c. une cuvette,
 - d. un sac à dos,
 - e. un tapis de sol,
 - f. un contenant d'eau,
 - g. un réchaud à deux brûleurs,
 - h. un entonnoir,
 - i. du combustible au naphte,
 - j. un fanal à deux générateurs,
 - k. des manchons,

- l. un ensemble de casseroles,
- m. un extincteur,
- n. une trousse de premiers soins,
- o. une couverture,
- p. une civière,
- q. une trousse de nettoyage de déversements,
- r. des sacs à déchets,
- s. des ustensiles et assiettes nécessaires pour les repas en campagne,
- t. des produits de papier appropriés (papier hygiénique, essuie-tout, etc.) au besoin,
- u. une lampe de poche,
- v. des piles de lampe de poche,
- w. des rations individuelles de campagne (RIC),
- x. une hache de 4 lb (manche de 36 pouces),
- y. une scie à archet de 24 pouces,
- z. une pelle,
- aa. un seau,
- bb. des allumettes,
- cc. un sifflet,
- dd. une trousse de survie,
- ee. un couteau de survie,
- ff. une pierre d'affûtage,
- gg. de l'huile de lubrification,
- hh. des chiffons propres,
- ii. une boussole,
- jj. un récepteur GPS, et
- kk. une carte topographique de la région.

ANNEXE B

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION

1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex., les activités dans le cadre du jour du Souvenir, les activités dirigées à l'échelle régionale, les activités des EI [p. ex., la voile], les congés scolaires).
2. Planifier les activités principales et les activités récurrentes (p. ex., l'OREN X05 [Activités physiques], les parades du commandant, la revue annuelle).
3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
 - a. OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
 - b. OREN 107, 207, 307, 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
 - c. OREN 303, 403 et 503 (Leadership) et
 - d. OREN 309 et 409 (Techniques d'instruction).
4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
 - a. Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
 - b. Planifier les leçons nécessaires des OREN 424 et 426 avant avant l'exercice en bivouac de fin de semaine;
 - c. Pour favoriser la réussite des OREN 303, 403 et 503 (Leadership), envisager d'affecter des cadets d'étoile d'argent et d'étoile d'or et les cadets-maîtres à des tâches de leadership, les cadets de niveau étoile d'or et les cadets-maîtres à des postes de leadership et les cadets-maîtres à des projets de leadership; et
 - d. Incrire chaque cadet d'étoile d'or aux calendriers d'instruction de l'étoile verte et de l'étoile rouge pour leur permettre d'atteindre l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
5. Planifier le restant de l'instruction obligatoire (les détails sont présentés dans les descriptions de leçons qui se trouvent au chapitre 4).
6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.
7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
 - a. l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
 - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur et demanderont de tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'une installation spécialisée comme un gymnase ou un terrain de sport; et
 - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire, pour diriger l'activité;

8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :
 - a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
 - b. Les séances d'instruction doivent être planifiées pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à l'exécution et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
 - c. Accorder suffisamment de temps aux cadets pour réfléchir et pour recevoir une rétroaction sur les activités d'instruction expérimentielles, y compris des applications futures de l'expérience.

ANNEXE C

RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont établies en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources qui sont nécessaires à la conduite de l'instruction complémentaire et à la réussite des OREN X01, X02, X04, X05 et X20 dépendent des activités sélectionnées par le corps de cadets. Se reporter à la publication A-CR-CCP-704/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile d'or* afin d'obtenir des listes détaillées de ressources pour chaque activité sélectionnée.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les corps de cadets doivent avoir accès pour la conduite de l'instruction.

<u>Article</u>	<u>Quantité</u>	<u>OREN / OCOM</u>
Lecteur DVD	1	400/X01/ X05
Téléviseur	1	400/X01/ X05
Projecteur	1	400
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercice	15	X04
Boîte en carton ou en bois d'une hauteur d'environ 30 cm	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05
Écran solaire - FPS 30 (minimum)	1	X05
Insectifuge	1	X05
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	406
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	406
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	406
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	406

<u>Article</u>	<u>Quantité</u>	<u>OREN / OCOM</u>
Matelas de tir	15	406
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	406
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	406
Contenant pour les plombs	15	406
Lunettes de sécurité	15	406
Cible - Cible de groupement CCT2000GRTD	150	406
Cadre de cible	15	406
Chronomètre	1	409
Sifflet	1	409
Récepteur GPS	8	422
Carte topographique	6	422
Boussole	5	422
Couteau de poche	1	424
Couteau de survie	15	424
Couteau à usages multiples	1	424
Pierre d'affûtage	15	424
Fusil à affûter	1	424
Huile de lubrification	5	424
Classeur à attaches (Duo-Tang)	30	425

ANNEXE D
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents disponibles auprès du corps de cadets

A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-DH-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-951/PT-003 D Cad (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-030/PT-001 Cadets Canada (2003). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Références supplémentaires utilisées pendant l'élaboration

OREN X01

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/resources/publications/dcouvrir/index.asp>.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>.

www.elections.ca > enseignant > *Aux urnes, Canada!* (Élections Canada. (2010). *Aux urnes, Canada!*) Extrait le 13 mars 2013 du site <http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f>.)

Historica Dominica Institute. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.citizenshipchallenge.ca/>.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site <https://www.historicacanada.ca/fr/content/video>.

OREN X02

Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum, & social action*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing Inc.

OREN 403

4-H volunteer leaders' series: The enabler–A leadership style. (2006). Extrait le 18 février 2009 du site http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf.

11 Time management tips. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfocanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemngtips.htm>.

A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur – Cadets 6 (1989). *Training school leadership*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 1-58062-513-4 Adams, Bob (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media Corporation.

- Brain boosters.* (2006). Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>.
- 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
- 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
- ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who.....* Arlington Heights: Skylight Professional Development.
- Association canadienne de yachting (2003). *Level 2 technical coach manual*. Kingston: Association canadienne de yachting.
- ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- Dweck, C. S (2007). *The perils and promises of praise*. Education Leadership (JOURNAL).
- ISBN 0-7619-4626-8 Earl, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Corwin Press.
- Extrinsic Motivation.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>.
- Follow these six steps when providing constructive performance feedback.* (2006). Extrait le 5 février 2009 du site http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html.
- Goodkin, J (2001). *National Outdoor Leadership School (NOLS): Leadership education toolbox*. Lander, Wyoming, NOLS Publishing.
- 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.
- Intrinsic Motivation.* (2006). Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>.
- ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente: Kagan Publishing.
- Leadership & direction.* (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>.
- Module 5 : Defining leadership styles.* (2006). Extrait le 12 février 2009 du site http://www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf
- NASA exercise: Survival on the moon.* (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf>.
- 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book*. Avon, Massachusetts, F +W Publications Company.
- Peeling, G (2000). *Techniques de rétroaction : 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide*. Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.

0-02-863656-2 Pell, A.R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.

Preparing a to-do list. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm.

Problem solving: Do you have the answer? (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site <http://www.pedagonet.com/brain/brainers.html>.

ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring*. New York, New York, Jossey-Bass Publishing.

0-14-024272-4 Rosen, R. H., et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, New York, Penguin Books.

Simple Prioritization. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm.

Six thinking hats. (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm.

Stepladder technique: Making better group decisions. (2006). Extrait le 14 avril 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm.

Supervision of Children. (2006). Extrait le 1^{er} avril 2009 du site <http://www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf>.

Taylor, J. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs*. États-Unis, The National Mentoring Center.

Time management: Manage yourself, not your time. (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.tsuccess.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm>.

Time management tips for high school students. (2006). Extrait le 31 mars 2009 du site <http://www.collegeboard.com/student/plan/college-success/116.html>.

ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B (1999). *Fast feedback* (2^e éd.). Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.

0-7879-4059-3 VanLinden et Ferthan (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jeossey-Bass Inc. Publisher.

Why do we procrastinate. (2006). Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm.

OREN X04

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.csep.ca>

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

L'Institut Cooper. (sans date). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif*. Extrait le 29 septembre 2011 du site <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-fra.php>

Santé Canada. (2011). *Activité physique*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-fra.php>

Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram/activitygram: Test administration manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

Panicucci, J. (2008). *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site www.participation.com/fr/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain*. New York, New York, Little, Brown and Company.

OREN X05

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Course d'orientation : An Aid to Training*. Londres, Angleterre : Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-002 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs de course d'orientation Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction d'éducation physique, loisirs et commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes* (Vol. 2). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

About Ultimate. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20^e anniversaire* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). *Stretch and strengthen*. États-Unis, Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.bodybar.com/Programs-Education>

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs de course d'orientation Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

Ville de Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

0-7360-4602-X Clark, N (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. États-Unis, Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. États-Unis, Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>

Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#l1>

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be Expert With Map & Compass: The Complete Orienteering Handbook*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet et Louise Dickson (1997). *Parlons franchement des enfants et du sport : Conseils à l'intention des parents, des entraîneurs, et des enseignants*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). *Beginner's Pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, Illinois,

Norris, G. (éd.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004*. Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.

Course d'orientation. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.orienteering.org

ISBN 0-934387-29-X Panicucci, J. (2008). *Achieving Fitness: An Adventure Activity Guide*. Beverly, Massachusetts, Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). *10 Skipping Rope Exercises for a Better Body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>

Ringette Canada. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringette.ca

Roadcycling.com - Cycling info as it should be. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com

Shelter Online. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.shelterpub.com

Sports fitness advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>

Stott, Winifred (1987). *Armchair Orienteering II: A Practical Guide to Route Planning*. Winnipeg, Manitoba, Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>

A Walking Club - Walkablock Club of America. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com

What is Ultimate Frisbee? (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com

OREN 406

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 407

OAIC 11-04, Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 40-01, Directeur - Cadets 4. (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7872-2459-6 Henton, M. (2006). *Adventure in the classroom: Using adventure to strengthen learning and build a community of life-long learners*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.

OAIC 14-21, Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 13-28, Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-603/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan de la phase trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-716/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, Instructeur en matière d'expédition*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-713/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, Instructeur d'exercice militaire et cérémonial*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-832/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, Instructeur de leadership et du cérémonial*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-902/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, Instructeur de conditionnement physique et sports*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-903/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, Instructeur de tir à la carabine à air comprimé*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-905/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, Musique militaire - Musicien intermédiaire*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-909/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, Corps de cornemuse - Musicien avancé*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 13-02, Directeur - Cadets 3. (2008). *Promotions des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 46-01, Directeur - Cadets 4. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Blocks.pdf

OREN 409

A-P9-050-000/PT-006 Directeur – Politique d'instruction et d'éducation (2002). Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-PD-050-001-PF-002 Chef d'état-major de la Défense (2001). *Manuel des instructeurs de vol de l'École centrale de vol*. Winnipeg, Ministère de la Défense nationale.

Approaches to creativity. (2006). Extrait le 16 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm.

Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'. (2006). Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-innfo.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>.

Classroom management plan. (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/>.

Creating the ideal learning environment - Emotional. (2006). Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment--Emotional&id=1536435>.

Creating a learning centered environment - Introduction. (2006). Extrait le 23 février 2009 du site <http://www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm>.

Directeur – Cadets 3 (2007). *Youth reference guide.* Ottawa, Ministère de la Défense nationale.

Education Information for new and future teachers. (2006). Extrait le 26 février 2009 du site www.adprima.com.

How to involve and engage students. (2006). Extrait le 4 mars 2009 du site http://www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml.

How to think like a genius. (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html>.

Integrating creativity into online university courses. (2006). Extrait le 11 février 2009 du site http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html.

Stickiness: Skills retention and synthesis. (2006). Extrait le 23 mars 2009 du site http://www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf.

« Citations » de Thomas Edison. (2006). Extrait le 9 mars 2009 du site <http://www.thomasedison.com/index.html>.

Quiet signals for getting attention and control of your classroom. (2006). Extrait le 27 février 2009 du site <http://www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals>.

OREN X20

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction PD1 - Cadres des instructeurs de cadets : Cours élémentaire de formation d'officier.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18).* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The Boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command.* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *Une guerre singulière : Les Canadiens en Sicile et en Italie.* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). *Revues navales internationales dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010.* Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Gimblett, R. H. (auteur) (2004). *Operation Apollo: The Canadian Navy in the War Against Terrorism – 2001-2003*. Canada, Magic Light Publishing.

DVD vidéo Guilmain, C. (réalisateur) (2012). *The Van Doos in Afghanistan*. Office national du film du Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, Colombie-Britannique : VENTURE, le Centre d'instruction des officiers de marine.

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the Day – Customs and Traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site : <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.

OREN 422

A-CR-CCP-121/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7645-6933-3 McNamara, J. (2004). *GPS for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.

ISBN 1-58923-145-7 Featherstone, S. (2004). *Outdoor guide to using your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

ISBN 0-07-223171-8 Broida, R. (2004). *How to do everything with your GPS*. Emerville, Californie, McGraw-Hill.

Thales Navigation Inc. (2004). *Magellan eXplorist 200 GPS user manual*. San Dimas, Californie, Thales Navigation Inc.

ISBN 0-07-136110-3 Seidman, D., et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

B-GL-382-005/PT-001 Directeur – Doctrine de l'Armée de terre 8. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 424

ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival* (2^e éd.) Lebanon, New Hampshire, Auteur.

ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

Fontaine, R. *Survival topics: Your online survival kit!* Extrait le 11 février 2009 du site <http://www.survivaltopics.com/survival/how-to-choose-a-survival-knife/>

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

ISBN 0-9694132-0-3 Gino (G.F.) Ferri, Ph. D (2000). *The Psychology of wilderness survival*. Hanover, Ontario, Skyway Printing.

ISBN 978-0-8117-3292-5 Davenport, G. (2006). *Wilderness survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie : Stackpole Books.

ISBN 0-425-10572-5 Brown, T., Jr., et Morgan, B. (1983). *Tom Brown's field guide: Wilderness survival*. New York, New York, The Berkley Publishing Group.

Éditeur de eHow Hobbies, Games & Toys. (2009). *How to whittle*. Extrait le 13 février 2009 du site http://www.eHow.com/how_11286_whittle.html

ISBN 978-1-56523-274-7 Lubkemann, C. (2005). *The little book of whittling*. Petersburg, Pennsylvanie, Fox Chapel Publishing, Inc.

ISBN 0-918804-53-1 (1986). *Fine wood working on hand tools*. Newtown, Connecticut, The Taunton Press, Inc.

ISBN 0-425-09147-3 Brown, T., Jr., et Morgan, B. (1984). *Tom Brown's field guide: Living with the earth*. New York, New York, The Berkley Publishing Group.

ISBN 0-425-10063-4 Brown, T., Jr., et Morgan, B. (1985). *Tom Brown's field guide: Wild edible and medicinal plants*. New York, New York, The Berkley Publishing Group.

OREN 425

OAIC 41-05, Directeur - Cadets 3. (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The national outdoor leadership school's wilderness guide*. New York, New York,

0-87322-637-2 Priest, S., et Gass, M. (2005). *Effective leadership in adventure programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.

ISBN 0-7360-5731-5 Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M. et Breunig, M. (2006). *Outdoor Leadership: Theory and practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.

ISBN 978-1-59485-033-2 Raynolds, J., Lodato, A., Gordon, R., Blair-Smith, C., Welsh, J., et Gerzon, M. (2007). *Leadership the outward bound way*. Seattle, Washington, The Mountaineers Books.

A-CR-CCP-050-804/PF-002 Directeur - Cadets 6. (2008). *Guide pédagogique : Cadre des instructeurs de cadets, Cours d'initiation au déploiement en campagne PD 1*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, B. (1994). *Be expert with map & compass: The complete orienteering handbook*. New York, New York,

ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The national outdoor leadership school's wilderness guide*. New York, New York, Fireside Books.

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A Comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

ISBN 0-7627-0476-4 Roberts, H. (1999). *Basic essentials, backpacking*. Guilford, Connecticut, The Globe Pequot Press.

ISBN 978-0-7153-2254-0 Bagshaw, C. (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, Ohio, David et Charles.

ISBN 978-0-89886-953-6 Burns, B. et Burns, M. (2004). *Wilderness navigation* (2^e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers Books.

ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

978-0-8117-3464-6 Pearson, C. et Kuntz, J. (Éditeurs) (2008). *NOLS backcountry cooking: Creative menu planning for short trips*. Mechanicsburg, Pennsylvanie,

ISBN 0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival* (2^e éd.). Lebanon, New Hampshire, Auteur.

ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The national outdoor leadership school's wilderness guide*. New York, New York, Fireside.

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

ISBN 0-9694132-0-3 Ferri, G. F. (2000). *The psychology of wilderness survival*. Hanover, Ontario, Skyway Printing.

ISBN 0-913724-30-0 LaValla, P. (1999). *Search is an emergency, field coordinator's handbook for managing search operations*. Olympia, Washington, ERI International, Inc.

ISBN 978-0-7637-4807-4 National Association for Search and Rescue. (2005). *Fundamentals of search and rescue*. Mississauga, Ontario, Jones and Bartlett Publishers Canada.

A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Leemon, D. et Schimelpfenig, T. (2005). *Risk management for outdoor leaders: A practical guide for managing risk through leadership*. Lander, Wyoming, National Outdoor Leadership School.

ISBN 1-929148-54-2 Ajango, D. (2005). *Lessons learned II: Using case studies and history to improve safety education*. Eagle River, Alaska, SafetyEd: Safety Education for Outdoor and Remote Work Environments.

OREN 426

ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, Ohio, David et Charles.

ISBN 1-4000-5309-9 Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

ISBN 1-895465-33-8 Gifford, D. (éd.) (2000). *Canoeing instructor's resource manual*. Merrickville, Ontario, Association canadienne du canotage récréatif.

ISBN 0-87322-443-4 Gullion, L. (1994). *Outdoor pursuits series: Canoeing*. Champaign, Illinois, Human Kinetics Publishers.

ISBN 1-55013-654-2 Mason, B. (1995). *Path of the paddle: An illustrated guide to the art of canoeing*. Toronto, Ontario, Key Porter Books Limited.

ISBN 1-55013-079-X Mason, B. (1988). *Song of the paddle: An illustrated guide to wilderness camping*. Toronto, Ontario, Key Porter Books Limited.

ISBN 0-900082-04-6 Rowe, R. (1997). *Canoeing handbook* (2e éd.). Guildford, Royaume-Uni, Biddles Limited.

ISBN 1-55046377-2 McGuffin, G. et McGuffin, J. (2005). *Paddle your own canoe: An illustrated guide to the art of canoeing*. Erin, Ontario, Boston Mills Press.

ISBN 1-57954-883-0 Downs, T. (2005). *Bicycle maintenance & repair for road & mountain bikes*. États-Unis, Rodale Inc.

ISBN 0-07-149390-5 Brink, T. (2007). *The complete mountain biking manual*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

ISBN 1-55297-734-X Allwood, M. (2004). *Mountain bike maintenance: The illustrated manual*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.

Badyk, M., Buck, K., Sahl, N., Schultz, R. et Vrooman, D. (1998). *Ontario learn to mountain bike clinic workbook* (2e éd.). North York, Ontario, Ontario Cycling Association et Ontario Recreational Mountain Bicycling Alliance.

ISBN 1-55297-653-X Crowther, N. (2002). *The ultimate mountain bike book: The definitive illustrated guide to bikes, components, techniques, thrills and trails*. Toronto, Ontario, Firefly Books Ltd.

Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *Guide du jeune cycliste*. Extrait le 5 octobre 2007 du site <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/cycling/youngcyclist.shtml>

International Mountain Bicycling Association. (2007). *Trail difficulty*. Extrait le 10 octobre 2007 du site http://www.imba.com/resources/trail_building/itn_17_4_trail_difficulty.html

Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *L'art du cyclisme : Guide du cyclisme sécuritaire en Ontario*. Extrait le 5 octobre 2007 du site <http://www.mto.gov.on.ca/english/pubs/cycling/cyclingskills.htm>

ISBN 0-89886-427-5 Graydon, D. et Hanson, K. (éditeurs). (2001). *Mountaineering: The freedom of the hills* (6^e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers.

ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.

ISBN 978-0-89886-891-3 Prater, G. (2002). *Snowshoeing: From novice to master*. Seattle, Washington, The Mountaineers Books.

ISBN 978-0-89886-862-3 Hindman, S. (2005). *Cross-country skiing: Building skills for fun and fitness*. Seattle, Washington, The Mountaineers Books.

ISBN 978-0-393-08734-5 Lederer, W. J. et Wilson, J. P. (1970). *Complete cross-country skiing and ski touring*. (2^e éd.). Toronto, Ontario, George J. McLeod Ltd.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJECTIF

1. Le présent chapitre donne un aperçu des exigences d'évaluation pour obtenir la qualification de l'étoile d'or.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. Au cours de l'étoile d'or, une combinaison d'évaluations formative et sommative sera utilisée pour faire le suivi du progrès des cadets.

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation **pour** l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les difficultés d'apprentissage des cadets. Par l'entremise de l'évaluation formative, l'instructeur peut : reconnaître les situations où une mesure corrective est nécessaire, planifier les prochaines étapes d'instruction, donner aux cadets des rétroactions qui peuvent les aider à s'améliorer, et contribuer à l'apprentissage afin d'aider les cadets à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation **de** l'apprentissage a lieu afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage se trouvent dans le présent chapitre.

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation de l'étoile d'or :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et s'attaquer aux points à améliorer;
- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation; et

- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

8. Le PC s'applique aux PD des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET

12. Le plan d'évaluation de l'apprentissage, qui se trouve au chapitre 3, annexe B, fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences de la qualification de l'étoile d'or. Le plan d'évaluation de l'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets;
- b. identifie la ou les cible(s) d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
 - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître;
 - (2) **Compétence liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer;
 - (3) **Compétences.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre son habileté à exécuter une compétence. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces compétences qui doivent être observées par un évaluateur;
 - (4) **Habileté à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret; et/ou
 - (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, des comportements, etc. Les cibles dans ce domaine représentent les comportements et les sentiments. Elles représentent des objectifs affectifs importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au PC et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification.

c. identifie la ou les méthode(s) d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :

- (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à court développement et à trous. Bien que les questions à réponse courte et les questions à trous nécessitent que le cadet produise une réponse, elles ne requièrent qu'une réponse très brève qui est corrigée par correct ou incorrect; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse;
- (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins quelques phrases;
- (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité; et/ou
- (4) **Communication personnelle.** En recueillant des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle, l'apprentissage est évalué en interagissant avec lui.

INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie du d'évaluation de l'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'obtenir la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent au chapitre 3, annexe B.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

14. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. L'officier de cours de l'étoile d'or doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues et du counselling personnel avec les cadets.

15. L'officier de cours de l'étoile d'or doit rencontrer le cadet de façons formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification de l'étoile d'or (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. L'officier de cours de l'étoile d'or rencontrera chaque cadet à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le *Dossier de qualification de l'étoile d'or*. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent au chapitre 3, annexe D.

16. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient en sorte que le cadet ne satisfasse pas à la norme minimale de qualification de l'étoile d'or, doivent être traitées conformément aux ordonnances de l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

17. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'instruction corrective. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, où le Cmdt est responsable. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'annexe E, et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'annexe E, appendice 1.

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

18. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, telle que des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification à l'étoile d'or. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE D'OR

19. La norme minimale de qualification de l'étoile d'or est :

- a. avoir une présence globale de 60 pour cent de toutes les séances d'instruction obligatoires et complémentaires prévues telles que calculées par le corps de cadets;
- b. une réussite à chaque OREN telle qu'énoncée dans le dossier de qualification de l'étoile d'or qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

20. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification de tous les OREN doit obtenir des occasions raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans le plan d'évaluation de l'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources du corps de cadets. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification de l'étoile d'or n'a pas réussi tous les OREN, le Cmdt du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge à toute exigence d'OREN, le Cmdt du corps de cadets doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

21. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accorder la qualification de l'étoile d'or. Cependant, le cadet passera à maître-cadet lors de sa cinquième année de participation au corps de cadets. Si le Cmdt n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction de l'étoile d'or.

22. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification minimale de l'étoile d'or et qui ont progressé à maître-cadet à leur cinquième année de participation au corps de cadets doivent atteindre les exigences manquantes des OREN de l'étoile d'or. Pour faciliter cette progression, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités réalisées au cours du programme de l'étoile d'or qui font aussi partie de la qualification de maître-cadet.

23. Seuls les cadets qui ont atteint la qualification d'étoile d'argent peuvent se voir accorder une dérogation.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

24. Le progrès de chaque cadet doit être inscrit au dossier de qualification de l'étoile d'or qui se trouve au chapitre 3, annexe C, lequel sert également à déterminer la réussite à la qualification de l'étoile d'or. Les Cmdt sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits dans le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE OR

25. Chaque cadet recevra le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification de l'étoile d'or.

ANNEXE A

CARACTÉRIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)	Période de développement 2 (PD2)			Période de développement 3 (PD3)	
		12 à 14	A3	15 à 16	A4	17 à 18
Âges	Années	A1	A2	A3	A4	A5+
Aperçu de la PD	<i>L'apprentissage au sein du PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet développe et, ultimement, perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse à chaque PD.</i>					
Apprentissage axé sur l'âge	Description de la PD	Fondé sur l'expérience	Fondé sur le développement	Fondé sur les compétences		
		<i>Le cadet a des réflexes bien développés, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement de niveau supérieur n'a pas encore atteint la maturité. Un apprentissage efficace est actif et interactif et permet beaucoup d'expériences pratiques.</i>	<i>Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement de niveau supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. Un apprentissage efficace est interactif et pratique et permet aux cadets d'intégrer la prise de décisions dans leur processus d'apprentissage.</i>	<i>Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur. Un apprentissage efficace est interactif et met l'accent sur la responsabilité individuelle et l'apprentissage autonome.</i>		
Attente liée à l'évaluation	Description de la PD	Participation	Compétence de base	Compétence améliorée		
		<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <p>NOTA: L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences et initiation à la compétence liée au raisonnement 			
		<ul style="list-style-type: none"> Détermination et perfectionnement constants des domaines de spécialisation particuliers et des aptitudes 	<ul style="list-style-type: none"> Détermination et perfectionnement constants des domaines de spécialisation particuliers et des aptitudes 			
		<ul style="list-style-type: none"> Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <p>NOTA : Les cours du deuxième été au CIEC initieront les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance d'une maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance d'une maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC 		

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE – ÉTOILE D'OR

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme								
COREN de l'OREN X01	OREN X01	Demander au cadet de participer à une activité sur le civisme.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité sur le civisme.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN X02 – Effectuer un service communautaire								
COREN de l'OREN X02	OREN X02	Demander au cadet de participer à un service communautaire.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité de service communautaire.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 403 – Agir à titre de chef d'équipe								
COREN 01 de l'OREN 403	OREN 403	Évaluer la capacité du cadet à agir à titre de chef d'équipe pendant une tâche de leadership.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il agit à titre de chef d'équipe pendant une tâche de leadership.	Régulièrement pendant toute la durée de l'année d'instruction.	Liste de contrôle et rubrique d'une tâche de leadership du chapitre 3, annexe B, appendice 1.	Aucune.
COREN 02 de l'OREN 403	OREN 403	Évaluer l'habileté du cadet à remplir un poste de leadership, y compris mener et effectuer le mentorat d'une équipe de cadets pendant un certain temps.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé pendant qu'il remplit un poste de leadership, y compris mener et effectuer le mentorat d'une équipe de cadets pendant un certain temps.	Régulièrement pendant toute la durée de l'année d'instruction.	Liste de contrôle et rubrique d'un poste de leadership du chapitre 3, annexe B, appendice 1.	Aucune.

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques								
COREN de l'OREN 404	OREN X04	Évaluer la participation du cadet à une activité d'exercice physique ordinaire.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Le carnet de suivi de l'activité physique du cadet est examiné.	Pendant l'OCOM MX04.02.	Chapitre 3, annexe B, appendice 2 et carnet de suivi de l'activité physique.	Aucune.
OREN X05 – Participer à des activités physiques								
COREN de l'OREN X05	OREN X05	Demander au cadet de participer à une activité physique.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité physique.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 406 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision								
COREN de l'OREN 406	OREN 406	Demander au cadet de participer à une activité récréative de tir de précision.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité récréative de tir de précision.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 407 – Servir dans un corps de cadets de l'Armée								
COREN de l'OREN 407 PC	PO 407	Demander au cadet de participer à l'entraînement de l'étoile d'or.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins 60 % des activités de formation obligatoire ou complémentaire.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 408 – Commander un peloton lors d'un rassemblement								
COREN de L'OREN 408	OREN 408	Évaluer l'habileté du cadet à commander un peloton lors d'un rassemblement.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé pendant qu'il commande un peloton lors d'un rassemblement en identifiant la séquence de rassemblement et en inspectant un cadet en rassemblement.	Pendant les rassemblements de division.	Liste de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 3.	Aucune aide n'est permise.
OREN 409 – Enseigner une leçon								
COREN de L'OREN 409	OREN 409	Évaluer la capacité du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant une leçon de 30 minutes.	Pendant le déroulement des leçons liées à l'OCCOM M409.05 ou toute occasion qui se présente par la suite.	Chapitre 3, annexe B, appendice 4.	Aucune aide n'est permise.
OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d'été								
Aucune.								
OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC								
COREN de l'OREN X20	OREN X20	Demander au cadet de participer à une activité de familiarisation des FAC.	Aucune.	Aucune.	On observe la participation du cadet à au moins une activité de familiarisation des FAC.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 422 – Suivre un itinéraire multi-étapes à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS)								
COREN de L'OREN 422	OREN 422	Évaluer l'habileté du cadet à suivre un itinéraire multi-étapes à l'aide d'un récepteur GPS.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Les cadets doivent créer, en groupes d'au plus quatre personnes, un itinéraire multi-étapes à l'aide d'un récepteur GPS avec quatre coordonnées de quadrillage à 10 chiffres et naviguer jusqu'à chaque point sur l'itinéraire, dans un rayon de 10 m.	Deux périodes réservées durant l'EEC en bivouac de campement.	Liste de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 5.	Aucune.
OREN 424 – Utiliser les ressources naturelles en situation de survie								
COREN de L'OREN 424	OREN 424	Évaluer l'habileté du cadet à tresser du cordage.	Habilisé à fabriquer des articles	Évaluation du rendement	Le cadet doit fabriquer un cordage à partir de matières premières, puis tresser le cordage en une tresse de deux brins de 0.5 m (1.5 pi).	Pendant le déroulement de l'OCOM M424.03, au cours de l'EEC en bivouac.	Liste de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 6.	Aucune.
Aucun.								

COCOM / COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 426 – Mettre en pratique les habiletés d'expédition								
COREN de L'OREN 426	OREN 426	Évaluer l'habileté du cadet à exécuter les habiletés d'expédition.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé pendant qu'il démontre des habiletés d'expédition, y compris : l'emploi de deux moyens de transport, la direction et la navigation d'au moins une étape de l'expédition, le suivi de la routine d'expédition, la sensibilisation à l'environnement et la réflexion sur l'expérience d'expédition.	Durant l'OREN 426 au centre d'expédition.	Listes de contrôle du chapitre 3, annexe B, appendice 7 et rubriques connexes.	Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B, APPENDICE 1
COREN 403
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation, les rubriques d'évaluation et les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Le présent COREN comporte deux parties : une tâche en leadership et un poste de leadership. Aucun temps n'est réservé à ce COREN, car il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets de l'étoile d'or dirigent des cadets dans une tâche en leadership ou un poste de leadership.

Tâche en leadership. Le cadet doit se pratiquer au moins une fois à une tâche en leadership, où il sera évalué à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Tâche en leadership. Le cadet commenterà et auto-évaluera son rendement dans la tâche en leadership à l'aide de la même rubrique. La tâche en leadership formelle sera exécutée et évaluée à l'aide de la même rubrique.

Poste de leadership. Le poste de leadership sera exécuté et évalué formellement à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 403 – Poste de leadership. Le cadet commenterà et auto-évaluera son rendement à un poste de leadership à l'aide de la même rubrique. L'évaluation de son rendement au poste de leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Photocopier les rubriques d'évaluation du COREN 403.

Photocopier les listes de contrôle d'évaluation du COREN 403.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser les rubriques et listes de contrôle d'évaluation du COREN 403 et se familiariser avec les critères d'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu'elles permettent à l'évaluateur d'observer l'habileté du cadet à exécuter les compétences requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à diriger d'autres cadets pendant une tâche en leadership et dans un poste de leadership.

RESSOURCES

- deux copies des listes de contrôle d'évaluation du COREN 403,
- deux copies des rubriques d'évaluation du COREN 403
- selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon la tâche en leadership ou le poste de leadership attribué.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION - TÂCHE EN LEADERSHIP

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche en leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche en leadership.
3. Demander au cadet d'exécuter la tâche en leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, l'évaluateur doit prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION - POSTE DE LEADERSHIP

1. Rencontrer le cadet pour lui attribuer son poste de leadership. L'officier d'instruction doit avoir dressé une liste des postes, en se basant sur les exemples proposés dans le M403.06 (Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership).
2. S'assurer que le cadet comprend le poste de leadership.
3. Demander au cadet d'occuper le poste de leadership.
4. À l'aide des rubriques d'évaluation, l'évaluateur doit évaluer les habiletés en leadership du cadet par l'observation pendant qu'il occupe le poste de leadership et prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation correspondante.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

5. Demander au cadet d'évaluer son rendement à l'aide de la rubrique d'évaluation. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. L'évaluation globale du rendement pour l'OREN 403 est le résultat combiné des évaluations relatives à la tâche en leadership et au poste de leadership. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :

- a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la mention « Non réalisée » pour plus de quatre critères (pour les deux évaluations).
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisée » pour moins de cinq critères (pour les deux évaluations) et la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les autres critères;
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisée sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations);
 - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Réalisée sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins douze critères (pour les deux évaluations).
2. Incrire des notes et des observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
 3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
 4. S'assurer qu'une copie des listes de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
 5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'or qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION DE L'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet de l'auto-évaluation.

Après chaque évaluation, demander au cadet ce qu'il croit avoir bien fonctionné pendant l'évaluation du leadership et ce qui n'a pas bien fonctionné, et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche en leadership ou le poste de leadership lui était donné de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement et lui remettre une copie des listes de contrôle d'évaluation remplies.



Étant donné la durée et la nature globale de l'affectation au poste de leadership, une rétroaction doit être donnée de façon continue. On prévoira plus de temps à la conclusion de l'affectation pour donner une rétroaction finale.

RUBRIQUE D'ÉVALUATION DU COREN 403

TÂCHE EN LEADERSHIP

	Non réalisée (NR)	Réalisé avec difficulté (AD)	Réalisé sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Choisir une approche de leadership	N'a pas choisi une approche appropriée à la tâche.	A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre l'attention portée aux membres de l'équipe et le but.	A choisi une approche et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.	A choisi l'approche la plus appropriée en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.
Communiquer à titre de chef d'équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche en leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Soutenir les membres de l'équipe	N'a pas supervisé les membres de l'équipe.	N'a supervisé les membres de l'équipe qu'au début ou à la fin de la tâche en leadership.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets durant toute la tâche en leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.	A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.	A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.	A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.
Motiver les membres de l'équipe	N'a pas motivé les membres de l'équipe.	N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.	A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et sincère, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions.	A motivé les membres de l'équipe de façon constante et sincère, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe.	A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, précise et opportune.	A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, juste, précise et opportune.	A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, juste, précise et opportune.
Combler les attentes des membres de l'équipe	N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe.	A fait certains efforts pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités.	A fait des efforts considérables pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.	A fait des efforts constants pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats excellents.
Terminer la tâche en leadership	N'a pas réalisé la tâche en leadership.			A réalisé la tâche en leadership.
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.			A réalisé son auto-évaluation.

RUBRIQUE D'ÉVALUATION DU COREN 403
POSTE DE LEADERSHIP

		Non réalisée (NR)	Réalisé avec difficulté (AD)	Réalisé sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Choisir une approche de leadership	N'a pas choisi le ou les approches appropriées pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A choisi une approche, mais a éprouvé de la difficulté à établir un équilibre entre les membres de l'équipe et le but pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A choisi une ou des approches, pendant qu'il occupait le poste de leadership, et s'est efforcé d'établir un équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.	A choisi la ou les approches les plus appropriées, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.	A choisi la ou les approches les plus appropriées, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en établissant un bon équilibre entre les membres de l'équipe, le but, la simplicité et la sécurité de la tâche.
Communiquer à titre de chef d'équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	N'a pas communiqué assez souvent avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué de façon constante avec les membres de l'équipe pendant qu'il occupait le poste de leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.	A communiqué de façon constante avec les membres de l'équipe pendant qu'il occupait le poste de leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Superviser les membres de l'équipe	N'a pas supervisé les membres de l'équipe.	N'a pas réussi à mettre en pratique les principes de supervision; la supervision était assurée peu souvent pendant qu'il occupait le poste de leadership.	A supervisé les cadets, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets de façon constante, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.	A supervisé les cadets de façon constante, pendant qu'il occupait le poste de leadership, en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.	A tenté de résoudre certains problèmes et a choisi des méthodes de résolution de problèmes inefficaces.	A résolu la plupart des problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.	A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a souvent choisi une méthode de résolution de problème appropriée.	A résolu les problèmes à mesure qu'ils se présentaient et a choisi la méthode de résolution de problème la plus appropriée.
Motiver les membres de l'équipe	N'a pas motivé les membres de l'équipe.	N'a motivé les membres de l'équipe que périodiquement, sans enthousiasme.	A motivé les membres de l'équipe de façon fréquente et enthousiaste en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe, à certaines occasions.	A motivé les membres de l'équipe de façon constante et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.	A motivé les membres de l'équipe de façon constante et enthousiaste, en portant son attention à la fois sur les personnes et sur l'équipe.
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	N'a pas donné de rétroaction aux membres de l'équipe	A donné une rétroaction inégale et pas toujours fréquente, exacte, précise et opportune.	A donné une rétroaction périodique et souvent fréquente, juste, précise et opportune.	A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, juste, précise et opportune.	A donné une rétroaction constante et régulièrement fréquente, juste, précise et opportune.
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	N'a fait aucun effort pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe.	A fait certains efforts, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, mais avec des résultats limités.	A fait des efforts considérables, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats satisfaisants.	A fait des efforts constants, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats excellents.	A fait des efforts constants, pendant qu'il occupait le poste de leadership, pour combler les besoins et les attentes des membres de l'équipe, avec des résultats excellents.
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.				A réalisé son auto-évaluation.

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION
TÂCHE EN LEADERSHIP**

Nom du cadet : _____

Peloton : _____

Date : _____

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Choisir une approche de leadership	NR AD SD ND	
Communiquer à titre de chef d'équipe	NR AD SD ND	
Superviser les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Résoudre des problèmes	NR AD SD ND	
Motiver les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Terminer la tâche en leadership	NR SD	
Effectuer une auto-évaluation	NR SD	

NR = Non réalisée

AD = Réalisé avec difficulté

SD = Réalisé sans difficulté

ND = Norme dépassée

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

**COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION
POSTE DE LEADERSHIP**

Nom du cadet : _____

Peloton : _____

Date : _____

	Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Choisir une approche de leadership	NR AD SD ND	
Communiquer à titre de chef d'équipe	NR AD SD ND	
Superviser les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Résoudre des problèmes	NR AD SD ND	
Motiver les membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Donner de la rétroaction aux membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Répondre aux attentes des membres de l'équipe	NR AD SD ND	
Effectuer une auto-évaluation	NR SD	

NR = Non réalisée

AD = Réalisé avec difficulté

SD = Réalisé sans difficulté

ND = Norme dépassée

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

COREN 403 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION
ÉVALUATION GLOBALE

L'évaluation globale de l'OREN 403 inclut l'évaluation de la tâche en leadership et du poste de leadership.

Commentaires de l'évaluateur :

OREN 403 – Évaluation globale					
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée	
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la mention « Non réalisé » pour plus de quatre critères (pour les deux évaluations).	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Non réalisé » pour moins de cinq critères (pour les deux évaluations).	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisé sans difficulté » pour au moins neuf critères (pour les deux évaluations).	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé sans difficulté » pour tous les critères et la note « Norme dépassée » pour au moins douze critères (pour les deux évaluations).	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

ANNEXE B, APPENDICE 2
COREN 404 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

GÉNÉRALITÉS

Aucun temps n'est prévu pour ce COREN, qui doit être administré lorsque le cadet remet sa feuille de suivi de l'activité physique.

La feuille de suivi de l'activité physique et les exigences du présent COREN sont abordées dans le cadre de l'OCOM MX04.01 (participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée [APIME] et suivre la participation à des activités physiques).

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

1. Obtenir le formulaire d'évaluation du COREN 404 – Condition physique et mode de vie sain
2. Rencontrer le cadet pour s'assurer qu'il a reçu la feuille de suivi de l'activité physique et qu'il comprend bien les exigences relatives à l'évaluation.



L'APIME (activité physique d'intensité modérée à élevée) est une combinaison d'activité physique d'intensité modérée et élevée :

- Les activités physiques d'intensité modérée (p. ex. patin, vélo) provoquent un début de transpiration et l'accélération de la respiration chez les adolescents.
- Les activités physiques d'intensité élevée provoquent la transpiration et l'essoufflement (p. ex. course, patin à roues alignées).

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

1. Demander au cadet de remplir sa feuille de suivi de l'activité physique et le rencontrer au besoin pour l'aider en cas de difficulté. Noter ses observations.
2. Une fois que le cadet a rempli la feuille de suivi de l'activité physique, évaluer son rendement au moyen du formulaire d'évaluation.
3. Organiser une rencontre d'information. Demander au cadet son avis sur ce qui s'est bien passé et sur les points à améliorer s'il devait participer à cette évaluation de nouveau.
4. Discuter avec le cadet de son rendement global et lui remettre une copie du formulaire d'évaluation COREN 404 – Condition physique et mode de vie sain.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

1. Mettre une copie du formulaire d'évaluation du COREN 404 – Condition physique et mode de vie sain dans le dossier d'instruction du cadet.
2. Inscrire le résultat global dans le dossier de qualification de l'étoile d'or.

Nom du cadet : _____

Date : _____

Observations de l'évaluateur :

OREN 404 – Résultats de l'évaluation					
Cocher une des cases suivantes	Incomplet	Terminé avec difficulté	Terminé sans difficulté	Norme dépassée	
Rendement global	Le cadet n'a pas fait au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 20 jours sur une période de 4 semaines consécutives.		Le cadet a atteint la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 20 jours sur une période de 4 semaines consécutives.	Le cadet a dépassé la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME tous les jours pendant 24 jours sur une période de 4 semaines consécutives.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Le présent formulaire peut être reproduit sur place.

ANNEXE B, APPENDICE 3
COREN 408
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour chaque cadet.

S'assurer que chaque cadet a reçu une fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement (tiré de la publication A-CR-CCP-704/PF-002, *Guides pédagogiques de l'étoile d'or*, l'OCOM M408.03 [Commander une escouade]).

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408 pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation du rendement a été choisie pour observer et évaluer le cadet pendant qu'il commande un peloton lors d'un rassemblement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à commander un peloton lors d'un rassemblement.

RESSOURCES

- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 408,
- une fiche aide-mémoire de la séquence d'un rassemblement.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air si les conditions météorologiques sont favorables.

Les évaluations peuvent être effectuées tout au long de l'année, pendant les rassemblements (p. ex., rassemblement d'ouverture, rassemblement de fermeture, cérémonies militaires).

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé chaque habileté exécutée, évaluer et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide;
- **Réalisé avec difficulté.** L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence d'un rassemblement;
- **Réalisé sans difficulté.** L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence d'un rassemblement;
- **Norme dépassée.** L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence d'un rassemblement.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

1. Évaluer le rendement du cadet pour chaque habileté et inscrire les résultats sur la liste de contrôle de l'évaluation.
2. On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources du corps de cadets, afin de satisfaire à la norme de chacune des habiletés. Si le temps le permet, les cadets peuvent être de nouveau testés pour améliorer leurs résultats.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation du rendement global dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisé.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des sujets requis;
 - b. **Réalisé avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis;
 - c. **Réalisé sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant sans difficulté tous les objectifs; et
 - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs.
2. Inscrire les observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'or qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement général et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

COREN 408 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Date : _____

Non réalisée	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée
L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.	L'habileté a été réalisée avec quelques difficultés ou avec un peu d'aide ou encore en comptant trop sur la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.	L'habileté a été réalisée sans difficulté ni aide ou en ne consultant qu'occasionnellement la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.	L'habileté a été réalisée avec aisance et sans aide et en n'utilisant pas la fiche aide-mémoire de la séquence de rassemblement.
Évaluation analytique du rendement :			
Rassemblement			
Le cadet a pris la bonne position de commandement, centrée et trois pas en avant du peloton.			
Le cadet a ordonné au peloton d'adopter la position en place repos.			
Une fois que le commandement a été donné au peloton, le cadet a fait demi-tour, a observé la pause réglementaire et a adopté la position en place repos.			
Inspection			
Le cadet s'est assuré que le peloton était au garde-à-vous.			
Le cadet a attendu l'arrivée de l'officier de revue (OR) en se tenant trois pas en avant du guide du peloton.			
Le cadet a salué (si requis) et a présenté le peloton à l'OR.			
Le cadet a guidé l'OR dans l'inspection de chaque rang du peloton.			

Le cadet a salué (si requis) et a demandé la permission de poursuivre.				
Le cadet est retourné à l'avant du peloton, en position centrée et trois pas en avant.				
Le cadet a ordonné au peloton de fermer les rangs et d'adopter la position en place repos.				
Le cadet a fait demi-tour et a adopté la position en place repos.				
Défilé				
Le cadet a exécuté tous les commandements donnés par le commandant de la parade.				
Le cadet a adopté la bonne position en avant du peloton tout au long du défilé.				
Le cadet a donné correctement tous les commandements requis tout au long du défilé.				
Une fois le commandement «Vers l'avant» donné, le cadet a tourné et a marché jusqu'à sa position en avant du peloton.				
Quitter les rangs				
Une fois qu'on lui a ordonné de rompre les rangs, le cadet a observé la pause réglementaire, a salué si un officier était présent et a quitté le terrain de parade.				

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 408 – Évaluation globale				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en dépassant la norme pour tous les objectifs.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

ANNEXE B, APPENDICE 4
COREN 409
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

L'officier de cours doit communiquer avec l'officier de l'instruction pour :

1. inscrire les cadets de l'étoile d'or au calendrier de l'instructeur de l'étoile verte et de l'étoile rouge;
2. s'assurer d'attribuer aux cadets une leçon de 30 minutes au moins deux semaines avant de conduire cette évaluation, y compris :
 - a. une description de leçon,
 - b. un guide pédagogique.
3. attribuer un évaluateur à chaque leçon.

S'assurer de la disponibilité de toutes les ressources demandées par les cadets.

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 pour chaque cadet.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'évaluer la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Chaque cadet doit réviser la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant d'enseigner sa leçon.

Chaque cadet doit se préparer à enseigner une leçon de 30 minutes en :

1. recherchant la matière de la leçon ;
2. planifiant une leçon ;
3. élaborant du matériel didactique ; et
4. préparant l'emplacement de la leçon.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer le cadet pendant qu'il enseigne une leçon et d'évaluer le niveau de préparation du cadet, ses compétences en gestion de classe, l'utilisation de méthodes d'instruction, l'utilisation de matériel didactique et ses techniques d'instruction globales.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer l'habileté du cadet à préparer et à enseigner une leçon de 30 minutes à des cadets de l'étoile verte et de l'étoile rouge dans un environnement réel, durant une séance d'instruction régulière.

RESSOURCES

- Rubrique d'évaluation de l'OREN 409,
- COREN 409 - Liste de contrôle d'évaluation, et
- Conformément à l'OCOM M409.05 selon leçon attribuée

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Ce COREN est évalué durant l'OCOM M409.05 / l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou lors de toute occasion qui se présente par la suite.

Avant de commencer l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes), chaque cadet doit :

1. rechercher la matière de la leçon;
2. planifier une leçon;
3. élaborer du matériel didactique; et
4. préparer l'emplacement pour la leçon.

Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet doit :

1. remettre une copie de son plan de leçon à l'évaluateur;
2. enseigner une leçon de 30 minutes en :
 - a. introduisant la leçon;
 - b. présentant la matière de la leçon; et
 - c. confirmant les connaissances et les compétences apprises durant la leçon;
 - d. concluant la leçon.
3. participer à une séance de rétroaction individuelle avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

À l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 409, l'évaluateur doit prendre des notes sur les observations et inscrire les résultats sur la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.



Si des erreurs de contenu ou des omissions surviennent durant la conduite de la leçon, l'évaluateur doit prendre les mesures nécessaires pour que les cadets reçoivent les bonnes informations.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'or situé au chapitre 3, annexe C. Indiquer de la façon suivante l'évaluation globale du rendement au dossier de qualification :
 - a. **Non réalisée.** Le cadet a reçu la note « Non réalisée » pour plus de trois critères énumérés sur la liste de contrôle d'évaluation;
 - b. **Réalisé avec difficulté.** Le cadet a reçu la note « Non réalisée » pour plus de trois critères et « Réalisé avec difficulté » pour tous les autres critères;
 - c. **Réalisé sans difficulté.** Le cadet a reçu la note « Réalisé avec difficulté » pour tous les critères et la note « Réalisé sans difficulté » pour au moins dix critères;
 - d. **Norme dépassée.** Le cadet a reçu la note « Réalisé sans difficulté » pour tous les critères énumérés sur la liste de contrôle et la note « Norme dépassée » pour au moins sept critères.
2. Incrire les observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer d'après la rubrique et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 409.

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement global et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

RUBRIQUE D'ÉVALUATION DE L'OREN 409

	Non réalisée (NR)	Réalisé avec difficulté (AD)	Réalisé sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Préparation de la leçon				
Plan de la leçon	Le plan de leçon n'a pas été soumis, n'était pas suffisamment détaillé pour enseigner une période complète d'instruction ou n'était pas élaboré conformément à la NQP.	Le plan de leçon était désorganisé ou difficile à suivre, était incomplet ou comprenait peu de détails sur la façon de présenter les PE.	Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets et précis.	Le plan de leçon était clair et facile à suivre. La présentation, le corps, la confirmation de fin de leçon et la conclusion étaient complets, précis et suffisamment détaillés pour qu'un autre instructeur le suive et le mette en œuvre sans difficulté.
Aides didactiques	Le matériel didactique n'était pas élaboré, était non pertinent ou de piètre qualité.	Le matériel didactique était pertinent mais sa facilité d'utilisation et son efficacité étaient discutables.	Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon.	Le matériel didactique était pertinent, facile à utiliser et aidait à clarifier la matière de la leçon. De plus, le matériel didactique était créatif, bien pensé et le résultat d'un effort supplémentaire de la part du cadet était évident.
Montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement	Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement n'était pas approprié à la conduite de la leçon.	Le montage de la salle de classe ou du secteur d'entraînement était approprié à la conduite de la leçon; cependant, certains éléments étaient négligés.	<p>La salle de classe ou le secteur d'entraînement était bien monté et tenait compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une disposition fonctionnelle des chaises, • un bon éclairage, • du matériel didactique facilement accessible et prêt à utiliser, • les distractions étaient minimisées. 	S.O.
Introduction de la leçon				
Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)	Le cadet n'a pas révisé la leçon précédente.	Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente.	Le cadet a énoncé le sujet de la leçon précédente et a donné un bref résumé de la matière.	S.O.

	Non réalisée (NR)	Réalisé avec difficulté (AD)	Réalisé sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Introduction de la leçon	Le cadet n'a pas donné de présentation de la leçon.	Le cadet a énoncé ce qui sera appris mais n'était pas clair dans la description de l'importance de la leçon ou des circonstances de l'application des connaissances ou des compétences.	Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des compétences.	Le cadet a clairement décrit ce qui sera appris et a insisté de manière créative et de façon plaisante sur l'importance de la leçon et les circonstances de l'application des connaissances ou des compétences.
Corps de la leçon				
Méthodes d'instruction	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet n'était pas pertinent à la matière ou à l'auditoire.	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent mais il a éprouvé des difficultés à utiliser la méthode.	Le choix de la méthode d'instruction par le cadet était pertinent et il n'a éprouvé aucune difficulté à utiliser la méthode.	S.O.
Environnement d'apprentissage	Le cadet ne s'est pas assuré de la sécurité de son groupe ou le cadet n'a pas tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe telles que décrites à l'OCOM M409.02.	Le cadet s'est assuré de la sécurité de son groupe en tout temps. Le cadet a tenté d'utiliser les techniques de gestion du stress et de la salle de classe; cependant, il a éprouvé des difficultés à les utiliser de manière efficace et de façon opportune.	Le cadet s'est assuré de la sécurité de son groupe en tout temps. Le cadet a utilisé au besoin les techniques de gestion du stress et de la salle de classe de manière efficace et de façon opportune.	Le cadet s'est assuré de la sécurité physique de la salle de classe en tout temps. Le cadet a toujours contrôlé le stress positif et négatif et a fait preuve de façon excellente de l'utilisation des techniques de gestion de la salle de classe.
Utilisation efficace du matériel didactique	Le cadet n'a pas utilisé de matériel didactique.	Le matériel didactique était difficile à apercevoir ou à utiliser, ou était présenté à un moment inopportun.	Le matériel didactique était clairement affiché et présenté de façon opportune.	S.O.
Satisfaction des besoins de l'apprenant	La leçon a été donnée de façon inappropriate à la période de développement de l'auditoire et ne contenait pas d'occasions d'apprentissage de nature visuelle, auditive ou kinesthésiques.	Certains aspects du contenu verbal de la leçon n'étaient pas appropriés à la période de développement de l'auditoire. Le cadet a fait preuve de peu de variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.	La leçon a répondu aux besoins de la période de développement de l'auditoire. Le cadet a fait preuve d'une certaine variété à l'égard des occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.	La leçon a répondu aux besoins de la période de développement de l'auditoire. Le cadet a intégré une grande variété d'occasions d'apprentissage visuelles, auditives ou kinesthésiques.

	Non réalisée (NR)	Réalisé avec difficulté (AD)	Réalisé sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Précisions relatives à la matière de la leçon	Le cadet a fait preuve d'une compréhension limitée de la matière de la leçon et a été incapable de donner des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.	Le cadet a fait preuve d'une compréhension générale de la matière de la leçon mais s'est emmêlé dans les explications, les démonstrations ou les clarifications sur certains aspects de la matière.	Le cadet a fait preuve d'une compréhension approfondie de la matière de la leçon et a fourni sans difficulté des explications, des démonstrations ou des clarifications précises.	Le cadet a fait preuve d'une maîtrise de la matière de la leçon.
Confirmation du PE	Le cadet n'a pas utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE; il n'a pas non plus ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.	Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE; cependant, il a fait peu d'efforts pour ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.	Le cadet a utilisé les questions ou une activité pour confirmer la compréhension de la matière du PE et a tenté au besoin d'ajuster l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.	Le cadet a confirmé, de façon créative, par des questions ou une activité, la compréhension à la fin de chaque PE et a facilement ajusté l'instruction en fonction de la compréhension de l'auditoire.
Confirmation de fin de leçon	Les connaissances ou les compétences de la leçon n'ont pas été confirmées à l'aide de questions ou d'une activité.	Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les compétences ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon; cependant, tous les points d'enseignement n'ont pas été couverts.	Des questions ou une activité portant sur les connaissances ou les compétences ont été utilisées comme confirmation de fin de leçon et tous les points d'enseignement ont été couverts.	Toutes les connaissances ou compétences couvertes par la leçon ont été confirmées de façon créative et plaisante.
Conclusion de la leçon				
Résumé de la leçon	Le cadet n'a pas énoncé de nouveau l'objectif de la leçon et n'a pas résumé les points importants ou les domaines à améliorer.	Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon; cependant, il s'est emmêlé en résumant les points importants ou les domaines à améliorer.	Le cadet a énoncé de nouveau les objectifs de la leçon et a résumé de façon concise les points importants ou les domaines à améliorer.	S.O.
Remotivation	Le cadet n'a pas tenté de remotiver les cadets.	S.O.	Le cadet a tenté de faire remotiver les cadets.	S.O.
Description de la prochaine leçon	Le cadet n'a pas décrit la prochaine leçon.	Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon.	Le cadet a énoncé le sujet de la prochaine leçon et a donné une description brève et précise de la matière de la leçon.	S.O.

	Non réalisée (NR)	Réalisé avec difficulté (AD)	Réalisé sans difficulté (SD)	Norme dépassée (ND)
Communication				
Contrôle de la voix	Le cadet n'a pas parlé clairement ou de façon uniforme et a parlé trop rapidement ou sans projeter sa voix pour être entendu.	Le cadet a été entendu; cependant, il s'est embourré dans l'utilisation du registre, de la tonalité, du volume, du débit et des pauses dans son discours destinés à articuler et à insister sur des points lorsque c'était nécessaire.	Le cadet s'est exprimé clairement et a clairement tenté d'utiliser un registre, un ton, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire.	Le cadet s'est exprimé clairement et a excellé à utiliser un registre, un ton, un volume, un débit et des pauses appropriés dans son discours afin d'articuler et d'insister sur des points lorsque c'était nécessaire.
Langage corporel, tenue et comportement	Le cadet a fait preuve d'un langage corporel inapproprié ou a fait preuve d'une tenue et d'une conduite inacceptables.	Le cadet a tenté d'utiliser un langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'une conduite acceptables.	Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'une conduite acceptables.	Le cadet a facilement intégré l'utilisation du langage corporel propre à favoriser la communication et à insister sur certains points et a fait preuve d'une tenue et d'une conduite exemplaires.
Techniques de questions	Le cadet n'a utilisé aucune question ou n'a pas appliqué la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	Le cadet a utilisé les types de questions pertinents mais a appliqué de façon incohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	Le cadet a utilisé une variété de questions et a appliqué de façon cohérente la séquence à suivre pour poser des questions (poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir à la réponse et féliciter).	S.O.
Gestion du temps				
Gestion du temps	La leçon n'a pas été donnée dans le temps accordé, avec plus de cinq (5) minutes de décalage.	Le temps prévu ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était parfois inexact ou insuffisant; cependant, la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).	Le temps prévu et/ou écoulé durant les PE particuliers ou les activités était approprié et la leçon a été donnée dans le temps accordé (plus / moins cinq (5) minutes).	S.O.

COREN 409 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Date : _____

Peloton : _____

		Évaluation (encercler un seul code)	Remarques
Préparation de la leçon			
Plan de leçon	NR AD SD ND		
Aides didactiques	NR AD SD ND		
Montage de la salle de classe ou secteur d'entraînement	NR AD SD		
Introduction de la leçon			
Révision de la leçon précédente (s'il y a lieu)	NR AD SD		
Présentation de la leçon	NR AD SD ND		
Corps de la leçon			
Méthodes d'instruction	NR AD SD		
Environnement d'apprentissage	NR AD SD ND		
Utilisation efficace du matériel didactique	NR AD SD		
Satisfaction des besoins de l'apprenant	NR AD SD ND		
Précisions relatives à la matière de la leçon	NR AD SD ND		
Confirmation du PE	NR AD SD ND		
Confirmation de fin de leçon	NR AD SD ND		
Conclusion de la leçon			
Résumé de la leçon	NR AD SD		
Remotivation	NR SD		
Description de la prochaine leçon	NR AD SD		

NR = Non réalisée

AD = Réalisé avec difficulté

SD = Réalisé sans difficulté

ND = Norme dépassée

Évaluation (encercler un seul code)		Remarques						
Communication								
Contrôle de la voix	NR AD SD ND							
Langage corporel, tenue et comportement	NR AD SD ND							
Techniques de question	NR AD SD							
Gestion du temps								
Gestion du temps	NR AD SD							

NR = Non réalisée AD = Réalisé avec difficulté SD = Réalisé sans difficulté ND = Norme dépassée

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 409 – Évaluation globale					
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée	
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en recevant la note « Non réalisé » pour plus de trois critères énumérés dans la liste de contrôle d'évaluation.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Non réalisé » pour au plus trois critères et a reçu la note « Réalisé avec difficulté » pour tous les autres critères.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé avec difficulté » pour tous les critères et a reçu la note « Réalisé sans difficulté » pour dix (10) critères ou plus dans la liste de contrôle d'évaluation.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en recevant, au minimum, la note « Réalisé sans difficulté » pour tous les critères et a reçu la note « Norme dépassée » pour sept (7) critères ou plus dans la liste de contrôle d'évaluation.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B, APPENDICE 5
COREN 422
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 422 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 422 pour chaque cadet.

Préparer un itinéraire de navigation comportant trois étapes (quatre points d'intérêt, y compris le point de départ) pour chaque cadet de chaque groupe de trois personnes. L'itinéraire choisi pour chaque cadet ne devrait pas faire plus de 2 km.

S'assurer que les piles des récepteurs du système mondial de positionnement (GPS) sont complètement chargées.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 422 pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer et évaluer le cadet pendant qu'il suit un itinéraire à multi-étapes à l'aide d'un récepteur GPS.

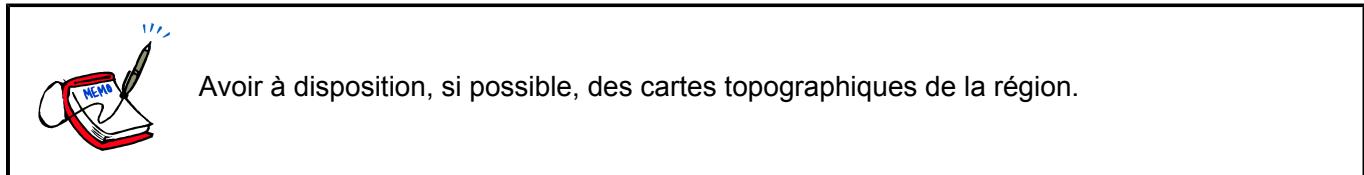
CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à suivre un itinéraire à multi-étapes à l'aide d'un récepteur GPS.

RESSOURCES

- la Liste de contrôle d'évaluation du COREN 422,
- un récepteur GPS.



DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation a lieu en campagne une fois tous les OCOM 422 réalisés, pendant le EEC en bivouac, dans un environnement contrôlé, pendant les heures de clarté.



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



Après avoir observé chaque compétence réalisée, évaluer et indiquer sur la liste de contrôle de l'évaluation (en cochant la case pertinente) si la compétence est :

- **Non réalisé.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisé avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec difficulté ou avec de l'aide.
- **Réalisé sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté ou sans aide.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

1. Répartir les cadets en groupes d'au plus trois personnes (ou selon le nombre de récepteurs GPS disponibles).
2. Demander à un cadet du groupe d'entrer les quatre points d'intérêt.
3. Demander au cadet de relier les points d'intérêt pour établir un itinéraire à multi-étapes dans le récepteur GPS.
4. Demander au cadet de diriger et d'effectuer la navigation du groupe vers chaque point d'intérêt sur l'itinéraire.
5. Répéter les étapes 2 à 4 pour chaque cadet dans le groupe.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisé.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en n'atteignant pas au moins un des objectifs requis;
 - b. **Réalisé avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant au minimum la note « Réalisé avec difficultés » pour tous les critères ;
 - c. **Réalisé sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant la note « réalisé avec difficulté » pour tous les critères et la note « réalisé sans difficulté » pour au moins cinq critères; ou
 - d. **Norme dépassée.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant sans difficulté toutes les compétences sur la liste de contrôle.
2. Inscrire les observations dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.

4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'or qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Des rétroactions devraient être données aux cadets après l'évaluation, pour les informer de leur progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe immédiatement après l'évaluation pratique, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues individuelles.

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement global et lui remettre une copie complétée de la liste de contrôle.

COREN 422 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Date : _____

Non réalisée	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté
La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.	La compétence a été atteinte avec difficulté ou avec de l'aide.	La compétence a été atteinte sans difficulté ou sans aide.
Évaluation analytique du rendement :		
Suivre un itinéraire multi-étapes à l'aide d'un récepteur GPS		
Le cadet a confirmé que le récepteur GPS comporte les bonnes données cartographiques.		
Le cadet a marqué le point de départ en utilisant une marque personnalisée.		
Le cadet a entré les points d'intérêts donnés dans le récepteur GPS en utilisant les marques de coordonnées.		
Le cadet a utilisé le récepteur GPS pour relier les points d'intérêt et créer un itinéraire à multi-étapes.		
Le cadet a sauvegardé et nommé l'itinéraire.		
Le cadet a activé l'itinéraire.		
Le cadet a dirigé la navigation du groupe vers chaque point d'intérêt sur l'itinéraire à l'aide du récepteur GPS (dans un rayon de 10 m).		

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 422 – Évaluation globale				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en n'atteignant pas au moins un des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant au minimum la note « réalisé avec difficulté » pour tous les critères.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant la note « réalisé avec difficultés » pour tous les critères et la note « réalisé sans difficulté » pour au moins cinq critères.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant sans difficulté toutes les compétences sur la liste de contrôle.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B, APPENDICE 6
COREN 424
INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 424 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation du COREN 424 pour chaque cadet.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 424 pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer le cadet pendant qu'il exécute les compétences requises pour tresser du cordage et évaluer le niveau de qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à tisser du cordage.

RESSOURCES

- la liste de contrôle d'évaluation du COREN 424,
- un couteau de survie.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation a lieu en campagne au cours de l'OCOM M424.03 (Tisser du cordage), pendant l'ECC en bivouac, dans un environnement contrôlé pendant les heures de clarté.

Choisir un endroit où se trouvent les ressources naturelles nécessaires pour tisser du cordage.



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



Après avoir observé chaque compétence réalisée, évaluer et indiquer sur la liste de contrôle de l'évaluation (en cochant la case pertinente) si la compétence est :

- **Non réalisé.** L'habileté n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisé avec difficulté.** L'habileté a été réalisée avec difficulté ou avec de l'aide.
- **Réalisé sans difficulté.** L'habileté a été réalisée sans difficulté majeure ou sans aide.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.



Pour assurer un environnement sécuritaire, les cadets n'auront droit qu'à deux avertissements liés à la sécurité. Au troisième avertissement pour un incident de même nature, l'évaluation du COREN portera la mention d'évaluation « Non réalisée » et comportera une remarque dans la section de la rétroaction. Des avertissements peuvent être émis dans le cas d'un manque notable au respect des principes de sécurité enseignés dans les OCOM. Lorsqu'un avertissement est donné, l'instructeur doit identifier clairement ce que le cadet a fait incorrectement, les étapes à prendre pour corriger l'erreur et les mesures à prendre dorénavant pour éviter de faire la même erreur.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

L'instructeur devra observer les cadets pendant les activités pratiques associées à l'OCOM M424.03 (Tisser du cordage) et utiliser la liste de contrôle pour contrôler leur rendement. Ce COREN peut avoir lieu durant l'ECC en bivouac.

Puisque le COREN concerne le développement progressif des compétences, la pratique limitant le nombre de tentatives qu'un cadet peut faire pour terminer ce COREN ne s'applique pas. Cependant, les tentatives sont limitées en fonction du temps disponible pendant l'ECC en bivouac de fin de semaine.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer de la façon suivante l'évaluation de rendement global sur la liste de contrôle d'évaluation :
 - a. **Non réalisé.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en n'atteignant pas au moins un des objectifs requis.
 - b. **Réalisé avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant au minimum la note « réalisé avec difficulté » pour tous les objectifs.
 - c. **Réalisé sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.
2. Incrire les notes prises dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'or qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Des rétroactions devraient être données aux cadets après l'évaluation, pour les informer de leur progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe immédiatement après l'évaluation pratique, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues individuelles.

Discuter avec le cadet des résultats de son rendement global et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

COREN 424 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Date : _____

Évaluation analytique du rendement :	Non réalisée	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté
Tresser du cordage			
Le cadet a rassemblé et préparé les matières premières.			
Le cadet a roulé les fibres des matières premières en cordes continues et serrées de 1 m (3 pi) de longueur.			
Le cadet a placé le milieu du cordage entre ses dents.			
Le cadet a joint les deux extrémités et les a relâchées de ses dents pour créer la tresse.			
Le cadet a resserré la tresse en la tordant et en ajustant le cordage.			
Le cadet a attaché l'extrémité de la tresse.			

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 424 – Évaluation globale				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en n'atteignant pas au moins un des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en obtenant au minimum la note « Réalisé avec difficulté » pour tous les objectifs.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B, APPENDICE 7

COREN 426

INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation et se familiariser avec la matière avant d'effectuer l'évaluation.

Photocopier pour chaque équipe la liste de contrôle d'évaluation du COREN 426.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation. Cette révision sera effectuée par le personnel d'expédition à l'arrivée des cadets au centre d'expédition.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer comment le cadet exécute les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à exécuter les compétences liées à l'expédition.

RESSOURCES

- COREN 426 – Liste de contrôle d'évaluation,
- une carte topographique ou des sentiers du secteur,
- l'équipement particulier aux deux modes de transport choisis,
- l'équipement d'expédition personnel, et
- l'équipement d'expédition de groupe.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation se déroulera au centre d'expédition, durant les heures de clarté.

Toutes les activités seront exercées conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003.

Les deux modes de transport choisis seront utilisés dans des conditions météorologiques favorables, plus particulièrement :

- L'évaluation du canotage aura lieu en eau calme.
- L'évaluation du vélo de montagne aura lieu sur des sentiers de familiarisation ou intermédiaires pour le vélo de montagne.

- L'évaluation en randonnée pédestre aura lieu sur un sentier de classe 3.
- L'évaluation de la randonnée en raquette aura lieu le long d'un itinéraire.
- L'évaluation de la randonnée à ski aura lieu sur une piste de niveau 2.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



L'outil d'évaluation du COREN 426 évalue le rendement du cadet dans les domaines suivants : les compétences générales en expédition, le canotage, le vélo de montagne, la randonnée pédestre, le ski et la raquette.

Seuls deux des cinq modes de transport doivent être évalués. Pour cette raison, 12 compétences (Quatre compétences générales et quatre compétences techniques par mode de transport) seront évaluées. Les modes de transport qui ne sont pas utilisés ne seront pas être évalués. Par conséquent, ces sections de la liste de contrôle devront être laissées vides.

Après avoir observé chaque compétence réalisée, rendre un jugement et indiquer sur la liste de contrôle de l'évaluation (en cochant la case pertinente) si la compétence est :

- **Non réalisée.** Dans l'ensemble de l'expédition, la compétence n'a pas été tentée et / ou n'a pas été réalisée une seule fois, même avec de l'aide soutenue de l'évaluateur.
- **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, la compétence a été réalisée avec difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté ou n'a nécessité qu'une aide minimale de la part de l'évaluateur.

Des observations peuvent être inscrites pour donner une rétroaction descriptive suite à l'évaluation.



Pour assurer un environnement sécuritaire durant l'expédition, les cadets n'auront droit qu'à deux avertissements liés à la sécurité. Si un troisième avertissement est donné pour un incident semblable, le cadet recevra la mention « Non réalisée » pour l'OREN et une note sera indiquée dans la section de rétroaction. Les avertissements doivent être donnés pour un manquement important aux principes de sécurité enseignés dans le cadre de l'OCOM. Lorsqu'un avertissement est donné, l'instructeur doit identifier clairement ce que le cadet a fait incorrectement, les étapes à prendre pour corriger l'erreur et les mesures à prendre pour éviter de refaire cette même erreur.

L'évaluateur devra observer les cadets en équipe pendant l'exécution de l'activité pratique de l'expédition et se servir de la liste de contrôle d'évaluation qui se trouve dans le présent appendice pour évaluer leur rendement.

Puisque le COREN est continu et qu'il concerne le développement progressif des compétences, la pratique limitant le nombre de tentatives qu'un cadet peut faire pour terminer ce COREN ne s'applique pas. Cependant, les tentatives sont limitées en fonction du temps disponible.

Si à plusieurs occasions, un cadet démontre un manque significatif de progrès, on doit suivre les processus qui se trouvent au Chapitre 3, Annexe E, Séance de Counselling pour l'instruction.

En cas de conditions météorologiques défavorables limitant certains aspects de l'évaluation, une URSC peut accorder une compétence de base fondée sur des observations incomplètes. Cependant, de telles circonstances doivent être inscrites dans la section de rétroaction globale.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation du rendement globale comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Dès qu'une compétence sur les 12 évaluées est non réalisée.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Si sur les 12 compétences évaluées, de une à sept d'entre elles ont été réalisées sans difficulté.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Si sur les 12 compétences évaluées, de huit à onze d'entre elles ont été réalisées sans difficulté.
 - d. **Norme dépassée.** Si les 12 compétences évaluées ont été réalisées sans difficulté.
2. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation. Ceci devrait être fait par le responsable de l'expédition.
3. Faire parvenir la liste de contrôle d'évaluation à l'unité d'appartenance du cadet.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'or qui se trouve à l'annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Puisque ce COREN est continu, des rétroactions devraient être données régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate durant les activités pratiques de l'expédition, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Discuter avec le cadet des résultats du rendement de chaque section de la liste de contrôle d'évaluation et des résultats de son rendement global.

COREN 426 – LISTE DE CONTRÔLE D’ÉVALUATION

Nom du cadet : _____ Corps de cadets : _____

Vélo de montagne	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Le cadet a fait du vélo de montagne sur des pistes de famil. / interm. sur une distance de 40 à 50 km.			
Le cadet a ajusté les vitesses et la position de son corps selon le terrain (montée et descente).			
Le cadet a appliqué les techniques de freinage avec les freins avant et arrière.			
Le cadet a suivi les règles de sécurité des sentiers.			

Nom de l'évaluateur :

Rétroaction :

Canot	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Le cadet a fait du canot en eau calme sur une distance de 15 à 20 km.			
Le cadet a effectué le coup de propulsion.			
Le cadet a propulsé son canot en ligne droite (+/- 10 m) à l'aide des techniques de pagaie appropriées.			
Le cadet a suivi les règles de sécurité sur l'eau.			

Nom de l'évaluateur :

Rétroaction :

Randonnée pédestre	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Le cadet a fait de la randonnée sur un terrain de catégorie 3 sur une distance de 10 à 15 km.			
Le cadet a utilisé le pas de repos lors de la montée.			
Le cadet a franchi un obstacle.			
Le cadet a suivi l'étiquette sur les sentiers.			

Nom de l'évaluateur :

Rétroaction :

Ski de fond	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Le cadet a fait du ski sur une piste de catégorie 2 sur une distance de 6 à 10 km.			
Le cadet a monté une colline en utilisant le pas de canard ou la technique de l'escalier.			
Le cadet a descendu une colline en maîtrisant sa vitesse avec la technique du chasse-neige.			
Le cadet s'est déplacé de façon sécuritaire.			

Nom de l'évaluateur :

Rétroaction :

Raquette	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Le cadet a fait de la raquette sur un sentier sur une distance de 8 à 10 km.			
Le cadet a monté une colline en lacets ou avec la pointe des pieds.			
Le cadet a descendu une colline en adoptant une position de corps et de raquette appropriée.			
Le cadet s'est déplacé de façon sécuritaire.			

Nom de l'évaluateur :

Rétroaction :

Compétences générales, leadership et navigation	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Le cadet a participé activement à la routine de campement et a respecté les principes du camping écologique (p.ex. ramasser la nourriture et jeter les déchets).			
Le cadet a navigué pendant une étape de l'expédition, a identifié sa position sur la carte et a estimé la distance / temps qu'il restait à parcourir.			
Le cadet, à titre de chef d'équipe, a assuré le bien-être des membres de l'équipe, les a informés, et a utilisé le ton de voix approprié pour s'adresser à eux.			
Le cadet a participé à une session de debriefing de groupe.			

Nom de l'évaluateur :

Rétroaction :

OREN 426 – ÉVALUATION GLOBALE					
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée	
Rendement général	Dès qu'une compétence sur les 12 évaluées est non réalisée.	Si sur les 12 compétences évaluées, de une à sept d'entre elles ont été réalisées sans difficulté.		Si sur les 10 compétences évaluées, de huit à onze d'entre elles ont été réalisées sans difficulté.	Si les 12 compétences évaluées ont été réalisées sans difficulté.

Rétroaction globale :

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

ANNEXE C
DOSSIER DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE D'OR

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

		Évaluation des OREN			
N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
400	Participer à l'instruction sur les <i>relations sociales positives pour les jeunes</i>				
X01	Participer à des activités sur le civisme				
X02	Effectuer un service communautaire				
403	Agir à titre de chef d'équipe				
X04	Suivre la participation à des activités physiques				
X05	Participer à des activités physiques				
406	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision				
407	Servir dans un corps de cadets de l'Armée				
408	Commander un peloton lors d'un rassemblement				
409	Enseigner une leçon				
X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC				
422	Suivre un itinéraire multi-étapes à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS)				
424	Utiliser les ressources naturelles en situation de survie				
425	Élaborer un plan d'expédition				
426	Mettre en pratique les compétences en expédition				

Qualification réussie	Oui	Non	Officier d'instruction Signature : _____	Date : _____

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D

LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet (annexe 1), les calendriers d'instruction, le plan d'évaluation de l'apprentissage (chapitre 3, annexe B), les outils d'évaluation de COREN, des stylos, du papier, etc.

Demander aux cadets de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'ils soient prêts, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de leurs attentes et de leurs objectifs personnels.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D, APPENDICE 1
FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

Nom :	Grade :
Niveau d'étoile :	Peloton :
SECTION 1 – ENTREVUE INITIALE	
<ol style="list-style-type: none">1. Quelles sont vos attentes par rapport à ce niveau d'étoile?2. Avez-vous des questions par rapport à l'instruction, au calendrier et/ou à l'évaluation?3. Quelles activités vous emballent le plus?4. Quels sont vos points forts?5. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?6. Quels objectifs personnels aimeriez-vous atteindre? Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre ces objectifs?7. Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir pour nous aider à faire en sorte que votre expérience d'apprentissage soit des plus agréables (besoins en apprentissage, allergies, etc.)?	
REMARQUES	
Signature du cadet :	
Signature de l'officier :	Date:

SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT

1. Jusqu'à présent, ce niveau d'étoile répond-il à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
3. Comment percevez-vous votre progrès? *
4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
5. Quels objectifs personnels aimeriez-vous atteindre?

* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. Les points de discussion peuvent comprendre les évaluations complétées et à venir, les présences, la participation, etc.

PLAN D'ACTION

Travailler avec le cadet pour créer un plan d'action qui prend en considération ses objectifs et ses exigences en matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble de mesures sur lequel il y a un accord mutuel, que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Celui-ci doit être réaliste et réalisable, et rédigé de façon positive.

REMARQUES

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date:

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

1. Comment avez-vous aimé ce niveau « étoile »?
2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l'instruction? Comment pourrait-on l'améliorer?
3. Comment pouvez-vous appliquer ce que vous avez appris à l'intérieur et à l'extérieur du corps de cadets?
4. Quels sont les nouveaux objectifs personnels que vous souhaitez établir?
5. Quelles occasions d'instruction prochaines vous intéressent?

* Remettre au cadet un exemplaire de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d'apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu'une dérogation est accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

REMARQUES

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date:

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE E

LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction (SCI) est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à maintenir des résultats conformes aux normes de la qualification et à élaborer un plan d'action pour l'aider.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Réviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre d'une manière qui indique que vous avez entendu et compris le cadet. Ceci peut se faire en paraphrasant ses idées.
- Accorder suffisamment de temps au cadet pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
4. Signer le formulaire de la SCI.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

L'objectif d'une séance de counselling pour l'instruction est de guider un cadet vers la réussite dans le Programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE E, APPENDICE 1
FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE	
Nom :	Grade :
Niveau d'étoile :	Peloton :
Circonstances justifiant une SCI :	
Le progrès global de l'instruction (p. ex. gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :	
SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
<ol style="list-style-type: none">1. Informer le cadet qu'il n'atteint pas et/ou ne maintient pas les normes de qualification et que la rencontre vise à l'aider à rectifier la situation.2. Discuter des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">• Circonstances nuisant à l'avancement dans l'instruction• Toute difficulté antérieure et les mesures prises (p. ex. si de l'aide ou de l'instruction supplémentaire ont été données)• Le rendement ou le comportement du cadet (p. ex. la présence, l'effort, la motivation et l'attitude)	

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)

Avec le cadet, élaborer un plan d'action qui fait ressortir les mesures à prendre pour réussir.

Informier le cadet des conséquences s'il ne fait preuve d'aucune amélioration notable.

Signature du cadet :

Signature de l'officier d'instruction :

Date:

SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT

Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date:

CHAPITRE 4
OBJECTIFS DE RENDEMENT ET PLAN D'INSTRUCTION
SECTION 1
OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D'INSTRUCTION

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des OREN spécifiquement associés à la qualification de l'étoile d'or.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

2. Les OREN sont une description des capacités du cadet après que l'instruction soit terminée. Ils incluent une description de ce que le cadet doit faire en fonction du rendement, les conditions selon lesquelles le rendement doit être effectué et les normes auxquelles doit se conformer le rendement. On définit respectivement ces trois éléments par :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

3. Ce chapitre décrit également le plan d'instruction conçu afin d'aider les cadets à atteindre les OREN nécessaires à l'aide d'OCOM et de descriptions de leçon (DL) qui sont les références principales à l'élaboration de la publication A-CR-CCP-704/PG-002, *Guides pédagogiques de l'étoile d'or*.

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

4. Les OCOM sont une description des capacités du cadet une fois que chaque unité d'apprentissage est terminée et constituent une étape majeure à la réussite de l'OREN. Les OCOM peuvent correspondre aux composantes principales énoncées à la première étape de déconstruction des OREN ou ils peuvent provenir de regroupement de plusieurs composantes reliées. Ils sont formés de trois parties essentielles :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

DESCRIPTIONS DE LEÇON

5. Les DL décrivent une stratégie d'instruction à appliquer à chaque OCOM et comprennent :

- a. le soutien des points d'enseignements,
- b. les documents de référence,
- c. les activités d'apprentissage (méthodes, aides et environnement),
- d. les horaires approximatifs,
- e. les directives d'évaluation, et
- f. toute remarque qui clarifierait l'intention du concept.

ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE

6. L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Ces évaluations peuvent également donner aux cadets l'occasion de pratiquer les COREN. Cela aide à évaluer les besoins des cadets, comme la mesure corrective ou l'enseignement correctif, à planifier les prochaines étapes d'instruction et à donner aux cadets des rétroactions qui peuvent les aider à s'améliorer. L'évaluation formative renforce aussi l'apprentissage de façon à ce que le cadet le retienne plus longtemps. Les détails de l'évaluation pour l'apprentissage de l'étoile d'or sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

OREN 400

1. **Rendement** : Participer à l'instruction sur les *relations sociales positives pour les jeunes*
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Aucun.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-915/PG-002, *Trousse du facilitateur de l'instruction sur les Relations sociales positives pour la jeunesse*, le cadet doit participer au module 2 — *Influencer les relations sociales positives*.
4. **Remarques** : Aucune.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CIVISME

1. OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. OREN X02 – Effectuer un service communautaire

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 403

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : toutes.
3. **Norme** : Le cadet agira comme chef d'équipe, y compris :
 - a. s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres de l'équipe;
 - b. utiliser une approche de leadership;
 - c. motiver les membres de l'équipe;
 - d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe;
 - e. participer à une relation de mentorat;
 - f. diriger une équipe dans le cadre d'un poste de leadership, y compris :
 - (1) donner un exemple positif ;
 - (2) favoriser le travail d'équipe en contribuant à la dynamique positive de l'équipe ;
 - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir ;
 - (4) superviser les cadets ;
 - (5) résoudre les problèmes, au besoin ;
 - (6) donner de la rétroaction à l'équipe ; et
 - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 403 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à agir en tant que chef d'équipe, en particulier :
 - (1) l'OCOM C403.01 (Participer à un séminaire sur le leadership);
 - (2) l'OCOM C403.02 (Diriger une activité en soirée dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC)).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire de l'étoile or, notamment :
 - (1) OCOM C303.01 (Diriger des activités de promotion du travail d'équipe), et
 - (2) OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d'un chef).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.01

1. **Rendement** : Décrire les besoins et les attentes des membres de l'équipe
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
 - a. les besoins des membres d'une équipe, et
 - b. les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les besoins des membres d'une équipe, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. accepter les autres membres de l'équipe et être accepté d'eux, b. être accepté et compris des chefs, c. avoir l'approbation des chefs, et d. avoir l'occasion d'essayer différents rôles et tâches. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 12 et 13)
PE2	<p>Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décrivent les attentes qu'un membre de l'équipe a envers un chef d'équipe, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. un bon leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) être un modèle; (2) faire passer les besoins des membres de l'équipe en premier; (3) être sensible aux différences culturelles et propres à chacun des sexes; b. une communication efficace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) donner de l'information sur ce que l'on attend d'eux; (2) expliquer les changements propres aux situations; 	Activité en classe	10 min	A0-047 A0-048 A0-131 (p. 4-8 à 4-14) C0-115 (p. 12, 177 à 183)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(3) demander de l'aide pour exécuter les tâches;</p> <p>(4) donner des exemples concrets pendant les explications;</p> <p>c. une supervision efficace, y compris :</p> <p>(1) veiller à ce que l'environnement soit sécuritaire;</p> <p>(2) ne pas superviser de façon excessive; et</p> <p>(3) reconnaître un bon rendement.</p>			
PE3	Diriger une discussion de groupe sur la façon dont un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.	Discussion de groupe	10 min	

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 5 min
- c. Activité en classe 10 min
- d. Discussion de groupe : 10 min
- e. Durée totale : 30 min

6. Justification :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux besoins des membres d'une équipe.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour les attentes qu'un membre d'une équipe a envers un chef d'équipe.
- c. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la façon qu'un chef d'équipe doit s'efforcer de répondre aux besoins et aux attentes des membres d'une équipe.

7. Documents de référence :

- a. A0-047 A-PA-005-000/AP-004 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF conceptual foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-048 A-PA-005-000/AP-003 Académie canadienne de la Défense – Institut de leadership des Forces canadiennes. (2005). *Leadership in the CF doctrine foundations*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- c. A0-131 A-CR-CCP-910/PT-002 Directeur - Cadets 6. (1989). *Training school leadership*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - d. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Document de cours sur les besoins et les attentes des membres d'une équipe.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.02

1. **Rendement** : Choisir une approche de leadership
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit choisir une approche de leadership dans le cadre :
 - a. d'une tâche en leadership, et
 - b. d'un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire ce que sont le leadership transactionnel et le leadership transformationnel.	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 8 à 10) C0-410
PE2	Décrire les résultats obtenus lorsqu'un chef d'équipe se concentre sur les membres de l'équipe et le but.	Exposé interactif	10 min	C0-413
PE3	Décrire les approches de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les aspects clés de chaque approche, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le contrôle, (2) l'encadrement, (3) le renforcement de l'autonomie; b. choisir une approche fondée sur : <ol style="list-style-type: none"> (1) la simplicité de la tâche, (2) la sécurité des cadets, (3) la capacité des cadets, et (4) la motivation des cadets. 	Exposé interactif	15 min	
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets expliqueront quelle approche de leadership ils choisiraient et pour quelles raisons, dans un scénario donné.	Activité en classe	20 min	

5. Durée :

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 30 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. Justification :

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2 et 3, pour permettre de réviser, de clarifier, de souligner et de résumer le leadership transactionnel et le leadership transformationnel, les résultats de la concentration d'un chef d'équipe et des approches de leadership.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence :

- C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- C0-410 The ASPIRA Association. (2009). *Module 5: Defining leadership styles*. Extrait le 12 février 2009 du site www.aspira.org/files/documents/youthdev08/U_V_M_5_dls.pdf
- C0-413 Université d'Arkansas, Division de l'agriculture, Cooperative Extension Service. (2006). *4-H volunteer leaders' series: The enabler—A leadership style*. Extrait le 18 février 2009 du site http://www.uaex.edu/other_areas/publications/PDF/4HCD2.pdf

8. Matériel d'instruction :

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- des mises en situations.

9. Matériel d'apprentissage : Des mises en situations.

10. Modalités de contrôle : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. Remarques : Les cadets choisiront des approches de leadership dans le cadre de leurs tâches de leadership et de leurs postes de leadership tout au long de l'année d'instruction.

OCOM M403.03

1. **Rendement** : Motiver les membres d'une équipe
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la façon de motiver les membres d'une équipe :
 - a. reconnaître la motivation extrinsèque et intrinsèque ;
 - b. encourager le développement des connaissances et des habiletés ; et
 - c. reconnaître l'effort fourni par les cadets lorsqu'ils effectuent une tâche.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité en classe dans le cadre de laquelle les cadets s'expliqueront les uns aux autres les avantages et les désavantages des éléments de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.	Activité en classe	20 min	C0-245 (p. 30 à 35) C0-414 C0-415
PE2	Expliquer les raisons pour lesquelles les chefs d'équipe doivent encourager la motivation intrinsèque.	Exposé interactif	5 min	C0-401 (p. 55 à 58)
PE3	Animer une discussion de groupe sur le moment où les chefs d'équipe motivent les membres de leur équipe et sur la façon de le faire : <ol style="list-style-type: none"> a. souligner l'effort et la persévérance dans le cadre d'une tâche; b. féliciter l'utilisation de différentes stratégies dans le cadre d'une tâche; c. féliciter les améliorations apportées dans le cadre d'une tâche; d. encourager le développement des connaissances et des habiletés; 	Discussion de groupe	25 min	C0-411

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. féliciter pour l'achèvement d'une tâche; f. remercier les membres de l'équipe pour leur effort; g. donner crédit à l'équipe plutôt qu'à soi-même pour la réalisation des tâches.			

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité en classe : | 20 min |
| c. Exposé interactif : | 5 min |
| d. Discussion de groupe : | 25 min |
| e. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet des avantages et des désavantages de la motivation extrinsèque et de la motivation intrinsèque.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'inciter les cadets à favoriser la motivation intrinsèque.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le moment et la façon de motiver les membres d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- b. C0-401 ISBN 0-7879-6068-3 Hesselbein, F. et Johnston, R. (2002). *A leader to leader guide: On mission and leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Publishing.
- c. C0-411 Dweck, C. S. (2007). The perils and promises of praise. *Education Leadership*, 65(2), 34 à 39.
- d. C0-414 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Extrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/extrinsic.htm>
- e. C0-415 Bainbridge, C. (2009). About.com: Gifted children. *Intrinsic Motivation*. Extrait le 26 février 2009 du site <http://giftedkids.about.com/od/glossary/g/intrinsic.htm>

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Documents de cours sur la motivation extrinsèque et la motivation intrinsèque.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques** : S.O.

OCOM M403.04

1. **Rendement** : Fournir une rétroaction aux membres de l'équipe
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. savoir quand donner de la rétroaction; et
 - b. donner de la rétroaction.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets de faire un remue-méninges et de préparer une liste d'occasions où il faut donner de la rétroaction.	Activité en classe	5 min	C0-258
PE2	Expliquer les principes d'une rétroaction efficace : <ol style="list-style-type: none"> a. fréquente, b. exacte, c. spécifique, et d. opportune. 	Exposé interactif	10 min	C0-412 (p. 3 à 10, p. 111 à 113)
PE3	Expliquer les règles de base pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. se concentrer sur ce qui est observé; b. se concentrer sur le comportement; c. rester neutre; d. l'utiliser pour informer; e. être positif; et f. rechercher la simplicité. 	Exposé interactif	10 min	C0-403 (p. 11 à 15, p. 111 à 116)
PE4	Expliquer les étapes pour donner de la rétroaction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. planifier ce qui sera dit; b. donner des exemples de comportements; c. accorder du temps pour la rétroaction; 	Exposé interactif	10 min	C0-404

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. motiver;</p> <p>e. établir un calendrier pour la mise en œuvre et le suivi.</p> <p>Expliquer les étapes pour recevoir de la rétroaction, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. voir chaque séance de rétroaction comme une occasion d'apprentissage; b. écouter activement les idées du destinataire; c. demander des éclaircissements si les idées ne sont pas comprises; d. être honnête au sujet de l'incidence de la rétroaction sur les émotions; et e. conserver un esprit ouvert au sujet des occasions d'apprentissage futures. 			
PE5	En utilisant des scénarios, demander aux cadets de se pratiquer à donner de la rétroaction aux membres de l'équipe.	Activité en classe	15 min	

5. Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité en classe : | 20 min |
| c. Exposé interactif : | 30 min |
| d. Durée totale : | 60 min |

6. Justification :

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet de la rétroaction.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de donner de la rétroaction d'une manière efficace.

7. Documents de référence :

- a. C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book.* (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- b. C0-403 Peeling, G. (2000). *Feedback techniques: 7 things to know about giving feedback: Trainers Guide.* Cambridgeshire, Angleterre, Fenman Limited.
- c. C0-404 Mochal, T. (2006). *Six étapes à suivre pour donner une rétroaction constructive sur le rendement.* Extrait le 5 février 2009, du site http://articles.techrepublic.com.com/5100-10878_11-6102736.html
- d. C0-412 ISBN 978-0-87425-495-2 Tulgan, B. (1999). *Fast feedback* (2^e éd.). Amherst, Massachusetts, HRD Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situations.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le document de cours sur la rétroaction efficace, et
- b. des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 403.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.05

1. **Rendement** : Participer à une relation de mentorat
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une mise en situation,
 - (2) de la supervision,
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une relation de mentorat de la façon suivante :
 - a. fournir de la rétroaction et de l'encadrement aux cadets subalternes; et
 - b. recevoir de la rétroaction et de l'encadrement de la part des cadets seniors ou du personnel.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Réviser la relation de mentorat, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat ; b. identifier les avantages à participer à une relation de mentorat ; c. contribuer à un jumelage de mentorat ; d. être ouvert aux nouvelles choses ; e. être réceptif aux suggestions et à la critique de nature constructive ; f. donner de la rétroaction au mentor ; g. apprendre de l'exemple donné par le mentor ; h. participer à des activités de mentorat ; i. apprécier la relation de mentorat. 	Exposé interactif	5 min	C0-258 (p. 15 à 21, 37 à 48, 70 à 73)
PE2	Discuter de la différence entre le mentorat formel et le mentorat informel.	Discussion de groupe	5 min	C0-258 (p. 20, 64, 78 et 79, 174 à 178, 182 à 187) C0-405 (p. 9 à 18, 59 à 87)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire les étapes d'une séance de mentorat formel, y compris :	Exposé interactif	10 min	C0-258 (p. 260 à 265)
	a. faire connaissance; b. établir des objectifs; c. atteindre les objectifs et respecter les attentes; et d. conclure la séance de mentorat.			
PE4	Expliquer et démontrer une séance de mentorat, y compris :	Démonstration	10 min	C0-258 (p. 260 à 265) C0-324 (p. 21 à 26, p. 31, p. 32)
	a. conserver une relation de mentorat professionnelle; b. faire en sorte que la conversation pendant la séance de mentorat demeure confidentielle; et c. utiliser les règles de base relatives à la rétroaction pendant la séance de mentorat.			
PE5	Demander aux cadets de participer à un jeu de rôle pendant une séance de mentorat selon deux scénarios donnés. Les cadets doivent jouer le rôle du mentor dans un scénario, puis le rôle du cadet supervisé par un mentor dans l'autre scénario.	Jeu de rôles	20 min	C0-258 (p. 260 à 265) C0-324 (p. 21 à 26, p. 31, p. 32)

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Discussion de groupe : 5 min
- d. Démonstration : 10 min
- e. Jeu de rôles : 20 min
- f. Durée totale : 60 min

6. Justification :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 pour permettre de réviser la relation de mentorat et d'initier les cadets aux étapes d'une séance de mentorat.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le mentorat formel et informel.
- c. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer une séance de mentorat.
- d. Un jeu de rôle a été choisi pour le PE 5 car il donne l'occasion aux cadets de voir et de diriger une séance de mentorat sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-258 ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book.* (2^e éd.). Avon, Massachusetts, F+W Publications Company.
- b. C0-324 Taylor, J. S. (2003). *Training new mentees: A manual for preparing youth in mentoring programs.* États-Unis, The National Mentoring Center.
- c. C0-405 ISBN 0-7879-6294-5 Rhodes, J. (2002). *New directions for youth development: A critical view of youth mentoring.* New York, New York, Jossey-Bass.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situation.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situation.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets auront des occasions de prendre part à des relations de mentorat formel et informel au cours de l'année d'instruction. Un cadet au niveau de l'étoile d'or est en position d'agir comme mentor d'un cadet subalterne et d'être encadré par un cadet séniior et/ou un membre adulte du personnel.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M403.06

1. **Rendement** : Agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre de chef d'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership de la façon suivante :
 - a. se préparer en vue d'un poste de leadership;
 - b. effectuer les tâches liées au poste de leadership;
 - c. donner de la rétroaction à l'équipe;
 - d. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire une tâche de leadership et un poste de leadership.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Décrire les postes de leadership qui peuvent être attribués au corps.	Exposé interactif	5 min	
PE3	Décrire la façon de diriger lors d'une affectation à un poste de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. se préparer en vue du poste de leadership : <ol style="list-style-type: none"> (1) s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles; (2) respecter le temps; (3) établir un plan; b. donner une séance d'information aux membres de l'équipe lors d'une affectation à un poste de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) communiquer le plan général; (2) communiquer les tâches qui font partie du poste de leadership; 	Exposé interactif	15 min	C0-114 (p. 16, p. 36, p. 99) C0-243 C0-245 (p. 70 et 71) C0-247 (p. 133 à 136) C0-248 (p. 20 et 21) C0-253 (p. 24) C0-254 (p. 34 et 35) C0-255 (p. 86 à 89)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(3) attribuer les tâches aux membres de l'équipe, s'il y a lieu;</p> <p>(4) veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent leurs tâches;</p> <p>c. effectuer les tâches liées au poste de leadership, y compris :</p> <p>(1) superviser les membres de l'équipe;</p> <p>(2) veiller à ce que les tâches liées au poste progressent en fonction du temps alloué;</p> <p>(3) donner de la rétroaction aux membres de l'équipe tout au long de la période du poste;</p> <p>(4) modifier le plan au besoin;</p> <p>d. donner de la rétroaction aux membres de l'équipe à la fin de la période du poste de leadership;</p> <p>e. se réunir avec le gestionnaire de l'activité pour discuter des résultats des tâches liées au poste de leadership.</p>			C0-256 (p. 54 et 55)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon pour orienter les cadets lors d'une affectation à un poste de leadership.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-114 ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-243 Clark, D. (2007). *After action reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>
- c. C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- d. C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- e. C0-247 ISBN 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people*. New York, New York, Penguin Books.
- f. C0-248 ISBN 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

- g. C0-253 ISBN 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
 - h. C0-254 ISBN 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
 - i. C0-255 ISBN 0-7645-5408-5 Bounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies.* Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
 - j. C0-256 ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence.* New York, New York, DK Publishing, Inc.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Aide-mémoire pour les postes de leadership.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN de l'OREN 403.
11. **Remarques** : Se procurer la liste des postes de leadership élaborée par l'officier d'instruction avant d'enseigner la leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C403.01

1. **Rendement** : Participer à un séminaire sur le leadership
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un séminaire sur le leadership.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de participer à un séminaire sur le leadership sur un ou plusieurs des sujets suivants :
 - a. la résolution des problèmes,
 - b. la gestion du temps,
 - c. la communication, et
 - d. la supervision.
5. **Durée :**

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Séminaire :	80 min
c. Sous-total (3 périodes) :	90 min
d. Durée totale :	360 min
6. **Justification** : Le séminaire a été choisi pour cette leçon afin de stimuler la participation active dans un encadrement de tutorat et de permettre aux cadets de pratiquer des habiletés liées à la réflexion. Le séminaire aide les cadets à développer et à imaginer de nouvelles interprétations des sujets de leadership explorés. Il s'agit d'une façon interactive d'échanger de l'information sur les techniques et les approches relatives aux sujets liés au leadership et qui font l'objet de recherches de discussions.
7. **Documents de référence :**
 - a. C0-022 ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The complete idiot's guide to clear communication.* Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
 - b. C0-115 ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. et Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership.* San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
 - c. C0-425 Shurdington Scouts Resource. (1999). *NASA exercise: Survival on the moon.* Extrait le 14 avril 2009 du site www.shurdington.org/Downloads/NASA%20Exercise.pdf
 - d. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Stepladder technique: Making better group decisions.* Extrait le 14 avril 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newTED_89.htm

- e. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Six thinking hats*. Extrait le 14 avril 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newTED_07.htm
 - f. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Why do we procrastinate*. Extrait le 30 mars 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newHTE_96.htm
 - g. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Preparing a to-do list*. Extrait le 30 mars 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newHTE_05.htm
 - h. C0-477 Mindtools: Essential skills for an excellent career. (2009). *Simple prioritization*. Extrait le 30 mars 2009 du site http://www.mindtools.com/pages/article/newHTE_92.htm
 - i. C0- 479 PedagoNet: Brainteasers. (2009). *Problem solving: Do you have the answer?* Extrait le 15 avril 2009 du site www.pedagonet.com/brain/brainers.html
 - j. C0-480 Discovery Education. (2009). *Brain boosters*. Extrait le 15 avril 2009 du site <http://school.discoveryeducation.com/brainboosters/>
 - k. C0-481 Total success: A different type of training. (2009). *Time management: Manage yourself, not your time*. Extrait le 31 mars 2009 du site www.tsuccess.dircon.co.uk/timemanagementtips.htm
 - l. C0-482 About.com: Small Business: Canada. (2009). *11 Time management tips*. Extrait le 30 mars 2009 du site <http://sbinfocanada.about.com/cs/timemanagement/a/timemgtips.htm>
 - m. C0-483 College Board: Inspiring Minds (2009). *Time management tips for high school students*. Extrait le 31 mars 2009 du site www.collegeboard.com/student/plan,college-success/116.html
 - n. C0-487 Department for Community Development, Government of Western Australia. (2008). *Supervision of children*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site www.pscwa.org.au/documents/DCDGUIOSHCFactSheetSupervisionofChildren.pdf
8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. des mises en situation, et
 - b. des documents de cours concernant le séminaire choisi.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** Cet OCOM peut être enseigné jusqu'à quatre fois dans le cadre de l'instruction étoile d'or.

OCOM C403.02

1. **Rendement** : Diriger une activité en soirée dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC)
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le matériel pour l'activité au besoin, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : de l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet, en tant que membres d'un groupe, doit diriger une activité en soirée dans le cadre d'un EEC.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la sélection des activités en soirée en tenant compte des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. de l'objectif, b. des participants, c. des ressources, d. du temps de disponible, e. de l'espace disponible, et f. des conditions météorologiques. 	Discussion de groupe	5 min	C2-100 (p. 22 à 25) C2-151 (p. 88 et 89, p. 50 et 51)
PE2	Discuter du format d'une activité en soirée, y compris des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. la préparation; b. l'introduction; c. le déroulement de l'activité; d. la rétroaction, et e. le démontage. 	Exposé interactif	5 min	C0-114 (p. 36, p. 99) C0-245 (p. 70 et 71) C0-254 (p. 34 et 35) C2-100 (p. 20 à 34)
PE3	Demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe, de préparer une activité en soirée dans le cadre d'un EEC : <ol style="list-style-type: none"> a. choisir une activité; 	Activité en classe	15 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. identifier les ressources nécessaires; et c. attribuer les tâches aux membres de l'équipe.</p> <p>Nota : Une série d'activités en soirée est fournie dans le guide pédagogique du présent OCOM.</p>			

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Discussion de groupe : | 5 min |
| c. Exposé interactif : | 5 min |
| d. Activité en classe : | 15 min |
| e. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs opinions sur le choix d'activités en soirée à diriger dans le cadre d'un EEC. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à examiner leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes à écouter des cadets et facilite le développement d'une équipe.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 car il permet d'initier les cadets au format d'une activité en soirée.
- c. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets sur la direction d'une activité en soirée dans le cadre d'un EEC.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-114 ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-245 ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- c. C0-254 ISBN 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- d. C2-100 ISBN 0-7872-0107-3 Project Adventure, Inc. (1995). *Youth leadership in action: A guide to cooperative games and group activities written by and for youth leaders*. Dubuque, Iowa, Kendall / Hunt Publishing Company.
- e. C2-151 ISBN 0-7360-4709-3 Gilbertson, K., Bates, T., McLaughlin, T. et Ewert, A. (2006). *Outdoor education: Methods and strategies*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le matériel pour l'activité au besoin,
- c. le document de cours sur les activités en soirée.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. le matériel pour l'activité au besoin, et
- b. le document de cours sur les activités en soirée.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les activités en soirée doivent être dirigées par les cadets du niveau de l'étoile d'or (en tant que groupe) dans le cadre d'un EEC.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN

1. OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. OREN X05 – Participer à des activités physiques

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 406

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme** : Conformément à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision*, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision, y compris :
 - a. effectuer les mesures de sécurité ;
 - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision ; et
 - c. suivre les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques** : Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur tir).
5. **Matière complémentaire :**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 406 est conçue pour donner aux cadets des occasions pour agir comme adjoint au champ de tir, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C406.01 (Assister l'officier de sécurité de champ de tir),
 - (2) l'OCOM C406.02 (Marquer les cibles de tir de précision).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux d'étoile précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile d'or, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les organisations civiles de tir de précision),
 - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir),
 - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets),
 - (4) l'OCOM M106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. Les corps qui choisissent l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets) dans le programme de l'étoile argent ou le programme de l'étoile d'or peuvent suivre cette instruction avec l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé) en position debout.
- e. Les corps qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Assister l'officier de sécurité de champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir les rôles au champ de tir pendant les pratiques de tir à la carabine à air comprimé.

OCOM M406.01

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à la partie 1, section 8 de l'A-CR-CCP-177/PT-002.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir ;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir ;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé ;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir ;
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.
 - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
 - (1) le classement,
 - (2) les activités amusantes,
 - (3) les activités chronométrées, et
 - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 80 min |
| c. | Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir,
- g. des lunettes de sécurité,
- h. un chronomètre, et
- i. des stylos et des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible,
- f. un tapis de tir, et
- g. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. Remarques :

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.
- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).
- c. Les corps qui choisissent d'enseigner l'OCOM C406.01 (Aider l'officier de sécurité de champ de tir) devraient permettre aux cadets de remplir ces rôles durant les activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé.
- d. Cette activité donne l'occasion aux cadets d'effectuer une tâche en leadership tel qu'énoncé dans l'OREN 403 (Agir comme chef d'équipe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C406.01

1. **Rendement :** Assister l'officier de sécurité de champ de tir (O Sécur Tir)
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément au chapitre 1, section 8 du de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.
3. **Norme :** Le cadet doit aider l'O Sécur Tir, y compris :
 - a. monter et démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé;
 - b. agir à titre de contrôleur des plombs;
 - c. agir à titre de sentinelle de champ de tir;
 - d. agir à titre d'adjoint au pas de tir; et
 - e. marquent les cibles.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des façons d'aider l'O Sécur Tir, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. monter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) installer des signaux d'avertissement ; (2) monter le support de cible triangulaire ; (3) indiquer les couloirs de tir ; (4) placer l'équipement au pas de tir ; (5) placer l'équipement derrière le pas de tir ; et (6) placer la carabine à air comprimé au pas de tir. b. démonter un champ de tir pour carabine à air comprimé, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) ranger la carabine à air comprimé ; (2) ranger l'équipement derrière le pas de tir; 	Discussion de groupe	25 min	A0-027 (p. 1-9-1 à 1-8-3, p. 4-4-14 à 4-4-16) A0-041 (p. E1-1/8 à E1-8/8)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(3) ranger l'équipement au pas de tir ;</p> <p>(4) nettoyer la zone du support de cible triangulaire ;</p> <p>(5) nettoyer les couloirs de tir ; et</p> <p>(6) enlever les signaux d'avertissement.</p> <p>c. contrôler les plombs, y compris :</p> <p>(1) conserver en tout temps les plombs en sa possession ;</p> <p>(2) distribuer les plombs ;</p> <p>(3) disposer des plombs ;</p> <p>(4) inscrire le nombre de plombs utilisés lors de l'activité ; et</p> <p>(5) inscrire le nombre de plombs utilisés pour chaque carabine.</p> <p>d. exercer le rôle d'une sentinelle de champ de tir, y compris :</p> <p>(1) limiter l'accès au champ de tir pendant le tir ;</p> <p>(2) contrôler les signaux d'avertissement de champ de tir ; et</p> <p>(3) avertir l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur de champ de tir.</p> <p>e. aider sur le pas de tir, y compris :</p> <p>(1) superviser les tireurs qui répondent aux commandements de champ de tir ;</p> <p>(2) aider les tireurs au besoin ;</p> <p>(3) corriger les erreurs ; et</p> <p>(4) aviser l'O Sécur Tir des problèmes de sécurité.</p> <p>f. marquer les points.</p>			

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Discussion de groupe : | 25 min |
| c. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'aide apportée à l'O Sécur Tir. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments, et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
7. **Documents de référence :**
 - a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Programme de tir de précision des cadets, Manuel de référence*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2009). *Instruction au tir autorisée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction :** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage :** Document sur l'aide à l'O Sécur Tir.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** Les cadets aideront l'O Sécur Tir pendant les activités de tir de précision, précisément l'OCOM M406.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C406.02

1. **Rendement** : Marquer les cibles de tir de précision
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des cibles d'exercice,
 - (2) un gabarit de correction pour un tir de groupement,
 - (3) une loupe de correction .177,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit marquer les cibles de tir de précision, y compris :
 - a. les cibles de groupement, et
 - b. les cibles de compétition.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les cibles de tir de précision avec la carabine à air comprimé, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Les cibles de groupement pour la carabine à air comprimé du MCC, b. les cibles de compétition du MCC, et c. les cibles non conformes. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-9-1)
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de groupement avec la carabine à air comprimé du MCC en :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. déterminant qu'il y a cinq coups par groupement; b. alignant le gabarit de correction pour un tir de groupement de cinq coups pour que tous les coups se trouvent dans un anneau de pointage; c. déterminant si le groupement tiendra dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage; 	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-9-1 et 1-9-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. répétant au besoin jusqu'à ce que le groupement ne tienne pas dans le prochain cercle de plus petite dimension sans toucher au cercle de pointage;</p> <p>e. inscrivant la taille du groupement sur la cible; et</p> <p>f. déterminant la catégorie de classification.</p>			
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de marquer les points sur la cible de compétition du MCC en :</p> <p>a. déterminant le pointage sur chaque schéma en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) déterminant la valeur par une inspection à l'œil nu; (2) déterminant la valeur en utilisant la loupe de correction .177 en : <ul style="list-style-type: none"> (a) alignant la loupe de correction avec le trou de plomb ; (b) accordant la plus haute valeur là où un coup touche à un cercle de pointage ou brise un cercle de pointage ; (c) accordant la plus faible valeur là où un écart existe entre le coup et un cercle de pointage ; <p>b. calculant toutes les pénalités ; et</p> <p>c. inscrivant le pointage sur la cible.</p> <p>Nota : Si des vérificateurs de pointage et des gabarits de correction sont nécessaires pour déterminer une valeur, on doit les employer sous la supervision d'un instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé ou d'un officier de sécurité de champ de tir.</p>	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-9-2 à 1-9-4)

5. Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour orienter les cadets aux cibles utilisées durant des activités de tir de précision avec la carabine à air comprimé et stimuler leur intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de marquer les points sur les cibles de groupement et de compétition tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Programme de tir de précision des cadets, Manuel de référence*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des cibles d'exercice,
- c. un gabarit de correction pour un tir de groupement, et
- d. une loupe de correction .177.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des cibles d'exercice,
- b. un gabarit de correction pour un tir de groupement,
- c. une loupe de correction .177, et
- d. un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 407

1. **Rendement :** Servir dans un corps de cadets de l'Armée
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme :** Le cadet servira dans un corps de cadets de l'Armée, y compris :
 - a. participer à l'instruction de l'étoile d'or; et
 - b. explorer les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC.
4. **Remarques :**
 - a. L'OCOM M407.01 (Identifier les occasions d'instruction de l'étoile d'or) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
 - b. L'OCOM M407.02 (Identifier les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC) doit se donner avant des mises en candidature pour le CIEC.
5. **Matière complémentaire :**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 407 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un corps de cadets de l'Armée par l'entremise de l'OCOM C407.01 (Se préparer pour un conseil de promotion).
 - b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux d'étoile précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile d'or, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
 - (2) l'OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par un officier de liaison - cadets), et
 - (3) l'OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada).
 - c. Lorsque l'instruction complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement et la description de leçon appropriés.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M407.01

1. **Rendement :** Identifier les occasions d'instruction de l'étoile d'or
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les documents de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) de l'étoile d'or,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme :** Le cadet doit :
 - a. identifier l'instruction obligatoire de l'étoile d'or, y compris :
 - (1) l'instruction commune, et
 - (2) l'instruction propre aux cadets de l'Armée.
 - b. identifier l'instruction complémentaire de l'étoile d'or;
 - c. discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les occasions d'instruction obligatoire de l'étoile d'or, y compris :</p> <p>a. l'instruction commune aux éléments Marine, Armée et Air des OCC, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le civisme, (2) le service communautaire, (3) le leadership, (4) la bonne forme physique et le mode de vie sain, (5) les sports récréatifs, (6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé, (7) la connaissance générale des cadets, (8) l'exercice militaire, (9) les techniques d'instruction, (10) le biathlon; 	Exposé interactif	5 min	A0-096 A2-077

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. l'instruction propre aux cadets de l'Armée, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la familiarisation avec les Forces canadiennes (FC), (2) la navigation, (3) la survie en milieu sauvage, (4) le leadership de plein air, (5) l'expédition; et <p>c. le plan d'évaluation de l'étoile d'or.</p>			
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de l'étoile d'or.	Exposé interactif	5 min	Voir la remarque au paragraphe 11.a.
PE3	Discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership au corps de cadets.	Discussion de groupe	5 min	
PE4	<p>Réviser les objectifs d'un contrat d'engagement communautaire, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. être présent; b. être prudent; c. établir des objectifs; d. être honnête; et e. accepter et continuer. 	Exposé interactif	10 min	C2-038 (p. 67 à 78)

5. Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 20 min |
| c. Discussion de groupe : | 5 min |
| d. Durée totale : | 30 min |

6. Justification :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2 et 4, afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de l'étoile d'or et de stimuler leur intérêt.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'affectation à un poste de leadership au corps de cadets. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments, et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.

7. Documents de référence :

- a. A0-010 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-077 OAIC 40-01 Directeur - Cadets 4. (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C2-038 ISBN 0-7872-2459-6 Henton, M. (2006). *Adventure in the classroom: Using adventure to strengthen learning and build a community of life-long learners*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.

8. Matériel d'instruction :

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de l'étoile d'or,
- c. du ruban.

9. Matériel d'apprentissage : Les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de l'étoile d'or.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour obtenir les occasions d'instruction complémentaire dans le PE 2 de l'étoile d'or.
- b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, annexe C.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M407.02

1. **Rendement :** Identifier les occasions d'instruction de quatrième année au centre d'instruction d'été des cadets (CIEC)
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme :** Le cadet doit identifier les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC, y compris :
 - a. les domaines d'intérêt,
 - b. les cours offerts dans chaque domaine d'intérêt,
 - c. les critères d'admissibilité aux cours pour chaque domaine d'intérêt,
 - d. l'instruction avancée de cadet-cadre, et
 - e. le processus de sélection pour les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Réviser les domaines spécialisés pour l'instruction de quatrième année au CIEC, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le leadership du cérémonial, b. le leadership en expédition, c. le tir de précision à la carabine de gros calibre, d. le tir de précision à la carabine à air comprimé, e. le conditionnement physique et les sports, f. la musique militaire, et g. le corps de cornemuses. 	Discussion de groupe	5 min	A0-033 A0-096 A2-077
PE2	<p>Décrire les cours de quatrième année au CIEC, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les cours communs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé, 	Exposé interactif	15 min	A0-033 A0-096 A2-077

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(2) Instructeur de conditionnement physique et de sports,</p> <p>(3) Musique militaire - musicien intermédiaire et musicien avancé,</p> <p>(4) Corps de cornemuse - Musicien intermédiaire et musicien avancé;</p> <p>b. les cours propres à l'Armée, y compris :</p> <p>(1) Instructeur - Exercice militaire et cérémonial,</p> <p>(2) Instructeur d'expédition,</p> <p>(3) Leadership et défi,</p> <p>(4) Tir de précision à la carabine de gros calibre de la phase II.</p>			
PE3	Décrire les occasions d'instruction avancée.	Exposé interactif	5 min	

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Discussion de groupe : 5 min
- c. Exposé interactif : 20 min
- d. Durée totale : 30 min

6. Justification :

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments, et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin d'initier les cadets au processus de sélection pour les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC et de susciter leur intérêt.

7. Documents de référence :

- a. A0-033 OAIC 14-21 Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-128 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A2-077 OAIC 40-01 Directeur - Cadets 4. (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
 - a. Cet OCOM doit être enseigné avant l'échéance d'inscription à l'instruction d'été.
 - b. Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M407.03

1. **Rendement** : Décrire la structure d'un corps de cadets
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la structure d'un corps de cadets, y compris :
 - a. l'organisation fonctionnelle,
 - b. l'organisation de l'instruction, et
 - c. l'organisation des services.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'organisation fonctionnelle d'un corps de cadets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Sergent-major régimentaire, b. Sergent-major de la compagnie, c. Adjudant de peloton, d. Tambour-major, e. Commandant de la garde du drapeau, f. Adjoint à l'instruction, g. Adjoint à l'approvisionnement, et h. Adjoint à l'administration. 	Exposé interactif	15 min	A2-089
PE2	Décrire l'organisation de l'instruction d'un corps de cadets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Sous-officier (s/off) de niveau, b. Instructeurs spécialisés, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) Instructeur - exercice militaire et cérémonial, (2) Instructeur d'expédition, (3) Instructeur de conditionnement physique et de sports, (4) Instructeur de musique, et (5) Instructeur de tir à la carabine à air comprimé. 	Exposé interactif	10 min	A2-083 A2-084 A2-086 A2-087 A2-088 A2-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire l'organisation des services d'un corps de cadets, y compris : a. S/off de service, et b. Adjoints de service.	Exposé interactif	5 min	A1-069 A2-085
PE4	Diriger une activité où le cadet décrit les responsabilités du s/off dans un corps de cadets.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 30 min
- c. Activité en classe : 20 min
- d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'orienter les cadets sur la structure d'un corps de cadets et la façon dont tous les cadets peuvent travailler ensemble pour atteindre les objectifs d'instruction communs.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de simuler l'esprit et l'intérêt des cadets concernant les fonctions de l'organisation fonctionnelle, de l'organisation de l'instruction et de l'organisation de service des corps de cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-069 A-CR-CCP-603/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan de la phase trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-083 A-CR-CCP-716/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur d'expédition*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A2-084 A-CR-CCP-713/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur d'exercice militaire et cérémonial*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A2-085 A-CR-CCP-832/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur de leadership et du cérémonial*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- e. A2-086 A-CR-CCP-902/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur de conditionnement physique et sports*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- f. A2-087 A-CR-CCP-903/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, instructeur de tir à la carabine à air comprimé*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- g. A2-088 A-CR-CCP-905/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, musique militaire - musicien intermédiaire*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- h. A2-089 A-CR-CCP-909/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Norme de qualification et plan, corps de cornemuse – musicien avancé*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les documents de cours sur les descriptions de tâches, et
- c. les documents de cours sur les organigrammes.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. les documents de cours sur les descriptions de tâches, et
- b. les documents de cours sur les organigrammes.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Lorsque la structure du corps de cadet local est différente, adapter le contenu de cet OCOM en conséquence.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C407.01

1. **Rendement :** Se préparer pour un conseil de mérite
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme :** Le cadet doit :
 - a. identifier les occasions pour un conseil de mérite;
 - b. se préparer pour un conseil de mérite, en :
 - (1) effectuant les tâches qui sont demandées par le président du conseil de mérite ;
 - (2) préparant un uniforme ;
 - (3) déterminant l'endroit et le moment où se tiendra le conseil de mérite ; et
 - (4) révisant les questions d'entrevue possibles.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les occasions pour un conseil de mérite, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les critères de promotion pour : <ol style="list-style-type: none"> (1) Adjudant-maître, et (2) Adjudant-chef. b. d'autres occasions possibles, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les récompenses, (2) les bourses, (3) les affectations supérieures de cadres supérieurs au sein du corps (p. ex., sergent-major régimentaire), (4) les occasions d'instruction au centre d'instruction d'été des cadets (CIEC), (5) les occasions liées aux expéditions, (6) les positions de cadet-cadre au CIEC. 	Exposé interactif	5 min	A0-126 A2-028 C0-416

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la façon de se préparer pour un conseil de mérite; et b. les conseils pour une entrevue réussie. <p>Nota : À la fin de ce PE, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.</p>	Exposé interactif	20 min	A0-126 A2-028 C0-416
PE3	Demander aux cadets de participer à une pratique de conseil de mérite selon une mise en situation donnée.	Activité en classe	55 min	A0-126

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Sous-total (une période) : 30 min
- d. Introduction et conclusion : 5 min
- e. Activité en classe : 55 min
- f. Sous-total (deux périodes) : 60 min
- g. Durée totale : 90 min

6. Justification :

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les conseils de promotion et de résumer les points d'enseignement.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos des conseils de promotion.

7. Documents de référence :

- a. A0-126 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3 (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-028 OAIC 46-01 Directeur - Cadets 4. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf

8. Matériel d'instruction : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. l'annexe B de l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*,
- b. la feuille de pointage du comité de mérite, et
- c. la feuille de pointage de l'inspection de la tenue.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** Lorsqu'on planifie cette leçon, laisser passer au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 408

1. **Rendement** : Commander un peloton lors d'un rassemblement
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : de l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à la publication A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit commander un peloton lors d'un rassemblement, y compris :
 - a. exécuter des mouvements d'exercices militaires corrects et précis ;
 - b. suivre le déroulement d'un rassemblement ;
 - c. donner des commandements de la façon suivante :
 - (1) mettre en pratique les techniques vocales ;
 - (2) utiliser les éléments du commandement suivants :
 - (a) l'avertissement, et
 - (b) l'exécution ;
 - (3) donner les commandements sur le bon pied ;
 - d. démontrer de la confiance ; et
 - e. corriger les erreurs au besoin.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire :**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 408 est conçue pour donner un contexte historique au sujet de l'exercice militaire et fournir des occasions additionnelles aux corps de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de développer les habiletés des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) OCOM C408.01 (Discuter de l'histoire de l'exercice militaire), et
 - (2) OCOM C408.02 (Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux or précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile or, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux),
 - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements),

- (3) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue), et
 - (4) l'OCOM C208.02 (Exécuter l'exercice militaire avec armes).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

OCOM M408.01

1. **Rendement** : Discuter de la façon de commander un peloton lors d'un rassemblement
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet, en tant que membre d'un groupe, doit discuter de la façon de commander un peloton lors d'un rassemblement, y compris des éléments suivants :
 - a. communiquer efficacement ;
 - b. exécuter l'exercice militaire personnel de façon précise ;
 - c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur la tenue ;
 - d. démontrer une attitude positive ; et
 - e. se comporter de façon appropriée.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la façon de commander un peloton lors d'un rassemblement, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. communiquer efficacement ; b. exécuter l'exercice militaire personnel de façon précise ; c. maintenir une tenue vestimentaire conforme aux instructions sur la tenue ; d. démontrer une attitude positive ; et e. se comporter de façon appropriée. 	Discussion de groupe	25 min	A0-002 (p. 1-1-1, p. 1-1-3 à 1-1-8) A2-028 (p. 16/27 à 17/27)

5. **Durée :**
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Discussion de groupe : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet au cadet d'interagir avec ses pairs et de partager ses connaissances et ses opinions au sujet du rassemblement d'un peloton. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
7. **Documents de référence :**
 - a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.
 - b. A2-028 OAIC 46-01 Directeur - Cadets 4. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

OCOM M408.02

1. **Rendement** : Décrire la séquence d'un rassemblement
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire la séquence des rassemblements suivants :
 - a. une soirée de parade, et
 - b. une cérémonie de revue annuelle.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des rôles des rassemblements suivants dans le cadre du programme des cadets : <ol style="list-style-type: none"> a. une soirée de parade, b. cérémonie de revue annuelle, c. le jour du Souvenir, et d. les cérémonies militaires spéciales. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-7, p. 2-6, p. 11-1-2 à 11-1-3, p. 11-2-10, p. 12-1-1 et 12-1-2)
PE2	Décrire le déroulement d'une soirée de parade, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rassemblement d'ouverture : <ol style="list-style-type: none"> (1) effectuer le rassemblement ; (2) faire l'appel ; (3) l'inspection ; (4) le défilé ; (5) faire des annonces ; et (6) rompre les rangs ; b. le rassemblement de fermeture : <ol style="list-style-type: none"> (1) effectuer le rassemblement ; (2) faire des annonces ; (3) avancer en ordre de revue ; et (4) rompre les rangs. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 2-1 à 2-26, p. 2-10 à 2-29, p. 3-1 à 3-9, p. 3-15 à 3-19, p. 3-24 à 3-26, p. 3-29 à 3-32 et p. 7-1-1 à 8-7-4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Décrire le déroulement d'une cérémonie de revue annuelle : a. le rassemblement ; b. l'accueil de l'officier de revue (OR) ; c. l'inspection par l'officier de revue ; d. le défilé ; e. la remise de récompenses ou de décorations ; f. l'allocution par l'officier de revue ; g. l'avance en ordre de revue ; h. le départ de l'officier de la revue ; et i. rompre les rangs.	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 7-1-1 à 8-7-4, p. 9-2-1)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au déroulement d'une soirée de parade et à la cérémonie de revue annuelle.

7. **Documents de référence :** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM M408.03

1. **Rendement** : Commander une escouade
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit commander une escouade, y compris :
 - a. occuper le poste de commandement approprié;
 - b. donner des commandements de la façon suivante :
 - (1) mettre en pratique les techniques vocales;
 - (2) utiliser les éléments du commandement suivants :
 - (a) l'avertissement, et
 - (b) l'exécution;
 - (3) donner les commandements sur le bon pied;
 - c. saluer au besoin.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer la façon de commander une escouade et demander aux cadets de la pratiquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. effectuer le rassemblement; b. accueillir l'officier de revue pour qu'il effectue l'inspection; c. diriger l'escouade lors du défilé; et d. quitter les rangs. 	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 7-2-1 à 7-2-9, p. 7-3-2 à 7-3-38, p. 7-4-10, p. 7-4-17, p. 7-4-22, p. 9-2-4, p. 9-2-9 et 9-2-10)

5. **Durée :**
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'habileté liée au commandement d'une escouade, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer l'habileté sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Fiche aide-mémoire du déroulement d'un rassemblement.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 408.
11. **Remarques** : Dans le cas où les cadets sont nombreux, répartir le groupe en deux ou trois escouades et faire faire la rotation aux cadets en tant que commandants.

OCOM M408.04

1. **Rendement** : Inspecter un cadet lors d'un rassemblement
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit inspecter un cadet lors d'un rassemblement, y compris :
 - a. évaluer sa tenue vestimentaire; et
 - b. corriger les erreurs.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets, par groupes de trois, identifieront la bonne façon de porter l'uniforme des cadets en se référant aux instructions sur la tenue vestimentaire des cadets, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la coiffure ; b. les vêtements sur la partie supérieure du corps ; c. les vêtements sur la partie inférieure du corps ; d. les chaussures ; et e. l'apparence personnelle générale. 	Activité en classe	15 min	A2-028 (p. 1/28 à 27/28)
PE2	<p>Expliquer et démontrer la façon d'effectuer une inspection individuelle, et demander aux cadets de la pratiquer, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. inspecter la partie avant de chaque cadet, de la tête aux pieds ; b. inspecter la partie arrière de chaque cadet, de la tête aux pieds ; et c. corriger les erreurs verbalement. 	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 1-1-12 et 7-3-17)

5. Durée :

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 15 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 35 min |
| d. | Durée totale : | 60 min |

6. Justification :

- Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de confirmer la compréhension des instructions sur la tenue vestimentaire élémentaire.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'habileté liée à l'inspection d'un cadet lors d'un rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. Documents de référence :

- A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-028 OAIC 46-01 Directeur - Cadets 4. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- OAIC 46-01 – *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*, et
- Feuille de réponses pour l'activité d'instructions sur la tenue vestimentaire.

9. Matériel d'apprentissage :

- OAIC 46-01 – *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*,
- feuille de travail pour l'activité d'instructions sur la tenue vestimentaire, et
- des stylos et des crayons.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques : S.O.

OCOM C408.01

1. **Rendement** : Discuter de l'histoire de l'exercice militaire
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter de l'histoire de l'exercice militaire, y compris :
 - a. les origines de l'exercice militaire,
 - b. les buts de l'exercice militaire sur le champ de bataille,
 - c. l'évolution des procédures de l'exercice militaire, et
 - d. les variantes de l'exercice militaire entre les trois services avant l'unification.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des origines de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les Romains, b. les Grecs et les Spartiates, et Spartiate c. les Chinois. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-1 et 1-1-2) C2-249 (p. 102 à 121)
PE2	Discuter de l'évolution des mouvements de l'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les Suisses, b. les Hollandais, c. les Allemands, d. les Britanniques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) marcher, (2) marcher au pas cadencé, (3) la conversion de pas, (4) la marche au pas de gymnastique; e. les Canadiens, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la Marine royale du Canada, (2) l'Armée canadienne, et (3) l'Aviation royale du Canada. 	Exposé interactif	15 min	A0-002 (p. 1-1-2) C2-249 (p. 127 à 145)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Durée totale : | 30 min |

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets à l'histoire de l'exercice militaire et stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2, (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-249 ISBN 978-0674-5023-07 McNeill, W. (1997). *Keeping together in time: Dance and drill in human history*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM C408.02

1. **Rendement** : Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une reconstitution historique de l'exercice militaire (représentation en direct ou vidéo),
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire; et
 - b. participer à un groupe de discussions qui compare l'exercice militaire du passé avec celui du présent.
4. **Points d'enseignement** : Cet OCOM donne l'occasion aux cadets d'observer une reconstitution historique de l'exercice militaire et d'en discuter. La leçon doit être structurée comme suit :
 - a. donner une séance d'information au cadet, avant la reconstitution, sur la pertinence historique de l'exercice militaire, y compris :
 - (1) le but de l'exercice militaire sur le champ de bataille; et
 - (2) l'évolution de l'exercice militaire au cours des années.
 - b. Observer une reconstitution historique de l'exercice militaire.
 - c. Diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets doivent discuter ; et
 - (1) de ce qu'ils ont appris de la reconstitution ;
 - (2) de ce qu'ils ont perçu comme l'aspect le plus intéressant; et
 - (3) de ce qu'ils ont trouvé de différent par rapport à l'exercice militaire d'aujourd'hui.
5. **Durée :**

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité en classe / sortie éducative :	60 min
c. Discussion de groupe :	20 min
d. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité en classe ou une visite éducative a été choisie parce que c'est une façon interactive de stimuler l'intérêt des cadets pour l'histoire de l'exercice militaire.

7. **Documents de référence :** S.O.
8. **Matériel d'instruction :**
 - a. un téléviseur, au besoin; et
 - b. un lecteur de DVD ou un magnétoscope, au besoin.
9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :**
 - a. La reconstitution de l'exercice militaire historique choisie peut être une activité en classe (avec l'utilisation d'un lecteur vidéo ou DVD) ou une visite éducative (une représentation en direct).
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique fourni pour cet OCOM.

OREN 409

1. **Rendement** : Enseigner une leçon
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon;
 - b. introduisant la leçon;
 - c. présentant la matière de la leçon;
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon; et
 - e. terminant la leçon.
4. **Remarques** :
 - a. Les leçons attribuées seront choisies dans le programme de l'étoile verte ou de l'étoile rouge.
 - b. Il est recommandé que cet OREN soit réalisé au début de l'année d'instruction, pour donner le temps aux cadets d'enseigner les leçons qui leur sont attribuées aux différents cadets du programme de l'étoile verte ou de l'étoile rouge.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 409 est conçue pour améliorer la capacité du cadet à enseigner une leçon :
 - (1) OCOM C409.01 (Planifier une leçon),
 - (2) OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes),
 - (3) OCOM C409.03 (Agir à titre instructeur adjoint),
 - (4) OCOM C409.04 (Participer à un atelier créatif de planification des leçons),
 - (5) OCOM C409.05 (Agir comme instructeur d'exercice militaire adjoint),
 - (6) OCOM C409.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes).

- b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux d'étoile précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile or, plus précisément :
 - (1) OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction de l'exercice militaire),
 - (2) OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), et
 - (3) OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- c. Lorsque l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement.

OCOM M409.01

1. **Rendement** : Identifier les méthodes d'instruction
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. identifier les méthodes d'instruction suivantes :
 - (1) discussion de groupe,
 - (2) discussion dirigée,
 - (3) jeu de rôles,
 - (4) apprentissage expérientiel,
 - (5) apprentissage par résolution de problème, et
 - (6) étude de cas;
 - b. sélectionner une méthode d'instruction selon un sujet donné.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité durant laquelle les cadets doivent réviser les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, et f. la visite éducative. 	Activité en classe	10 min	A0-055 (p. 17 à 22)
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. discussion de groupe, b. discussion dirigée, c. jeu de rôles, d. apprentissage expérientiel, 	Activité en classe	20 min	A0-055 (p. 16, p. 19, p. 21) A0-123 (p. 5 à 17) C0-379

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. apprentissage par résolution de problème, et f. étude de cas.			
PE3	Animer une discussion de groupe sur l'application des méthodes d'instruction, y compris : a. exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, f. la visite éducative. g. la discussion de groupe, h. la discussion dirigée, i. le jeu de rôles, j. l'apprentissage expérientiel, k. l'apprentissage par résolution de problème, et l. l'étude de cas.	Discussion de groupe	20 min	A0-055 (p. 17 à 22) A0-123 (p. 3)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Activité en classe : 30 min
- c. Discussion de groupe : 20 min
- d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive de réviser le matériel déjà appris et de confirmer la compréhension des cadets sur les méthodes d'instruction.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'application des diverses méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. A0-123 A-PD-050-001-PF-001 Chef d'état-major de la Défense. (2001). *Manuel des instructeurs de vol de l'École centrale de vol*. Winnipeg, Manitoba, Ministère de la Défense nationale.
 - c. C0-379 Kizlik, R. (2009). *Education Information for new and future teachers*. Extrait le 26 février 2009 du site www.adprima.com
8. **Matériel d'instruction :**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. enseignement = documents d'apprentissage,
 - c. des feuilles de travail sur les méthodes d'instruction,
 - d. un casse-tête sur les méthodes d'instruction,
 - e. des guides sur les méthodes d'instruction,
 - f. des feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
 - g. des feuilles de travail sur les méthodes,
 - h. des documents de cours sur la folie des méthodes,
 - i. des enveloppes,
 - j. des cartables,
 - k. des marqueurs,
 - l. des crayons et des stylos,
 - m. du ruban, et
 - n. un chronomètre.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. documents d'apprentissage,
 - b. les feuilles de travail sur les méthodes d'instruction,
 - c. le casse-tête sur les méthodes d'instruction,
 - d. les feuilles de renseignements sur les méthodes d'instruction,
 - e. les feuilles de travail sur les méthodes, et
 - f. les documents de cours sur la folie des méthodes.
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.
11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M409.02

1. **Rendement** : Identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit identifier les éléments d'un environnement d'apprentissage positif, y compris :
 - a. la sécurité sur les plans physique et émotionnel;
 - b. la gestion du stress; et
 - c. la gestion de classe ou du secteur d'entraînement.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et émotionnel.	Exposé interactif	15 min	A0-118 (p. 5, p. 7, p. D 1) C0-376 (p. 39 et 103) C0-383 C0-385
PE2	Animer une discussion de groupe sur les techniques de gestion du stress, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. créer un stress positif pour encourager l'apprentissage; b. contrôler le stress négatif de la façon suivante : <ol style="list-style-type: none"> (1) informer les cadets sur les attentes; (2) fournir les ressources nécessaires; (3) allouer suffisamment de temps pour accomplir les tâches; (4) intégrer l'activité physique; (5) donner du temps pour assimiler l'information; et (6) pratiquer des techniques de relaxation. 	Discussion de groupe	15 min	A0-055 (p. 44 à 47) A0-118 (p. 12, p. L 1) C0-191 (p. 293, p. 294, p. 300, p.301) C0-375 C0-380 (p. 8.14 à 8.16, p. 4.4 C0-191

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Identifier les techniques de gestion de classe ou du secteur d'entraînement, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. porter attention aux signes physiques; b. corriger les comportements; c. donner du renforcement positif; d. susciter l'intérêt de l'apprenant; et e. gérer les distractions. 	Exposé interactif	20 min	A0-055 (p. 44 à 47) C0-375 (p. 5.6 et 5.7) C0-381 C0-382 C0-384

5. Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 35 min |
| c. Discussion de groupe : | 15 min |
| d. Durée totale : | 60 min |

6. Justification :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets concernant l'importance d'un environnement d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et émotionnel et une salle de classe ou un secteur d'entraînement bien gérés.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la gestion du stress.

7. Documents de référence :

- a. A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Guide de référence jeunesse, programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-191 ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C. et Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Human Kinetics.
- d. C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- e. C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Earle, L. M. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Californie, Corwin Press, Inc.
- f. C0-380 Scott, E. (2008). *Cortisol and stress: how to stay healthy*. Extrait le 25 février 2009 du site www.Stress.about.com/od/stresshealth/a/cortisol.htm?p=1
- g. C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml
- h. C0-382 Bear, TC. (2009). *Quiet signals for getting attention and control of your classroom*. Extrait le 27 février 2009 du site www.teachercreated.com/blog/?tag=attention-signals

- i. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment - Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm
 - j. C0-384 Handy, K. (2009). *Classroom management plan*. Extrait le 27 février 2009 du site www.katiehandy.wordpress.com/classroom-management-plan/
 - k. C0-385 Boudreau, D. (2008). *Creating the ideal learning environment - Emotional*. Extrait le 25 février 2009 du site <http://ezinearticles.com/?Creating-the-Ideal-Learning-Environment---Emotional&id=1536435>
8. **Matériel d'instruction :**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. des documents de cours sur les exercices de relaxation,
 - c. des mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif,
 - d. le corrigé des mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. les documents de cours sur les exercices de relaxation, et
 - b. les mots croisés sur la création d'un environnement d'apprentissage positif.
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.
11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M409.03

1. **Rendement** : Décrire les besoins de l'apprenant
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit décrire :
 - a. l'importance d'avoir :
 - (1) du matériel pertinent et intéressant,
 - (2) du temps pour assimiler l'information;
 - b. les types d'apprenant en utilisant :
 - (1) les périodes de développement,
 - (2) les styles d'apprentissage;
 - c. les besoins des apprenants concernant :
 - (1) les périodes de développement,
 - (2) les styles d'apprentissage.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire l'importance :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. de rendre le matériel pertinent et intéressant; et b. de donner du temps pour assimiler l'information. 	Exposé interactif	5 min	A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1) C0-397 (p. 1) C0-398 (p. 31, p. 38)
PE2	<p>Décrire et identifier les besoins relatifs aux périodes de développement (PD), y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. PD 1, b. PD 2, c. PD 3. 	Exposé interactif	10 min	A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. H 1, p. H 2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront et identifieront les besoins relatifs aux différents styles d'apprentissage, y compris : a. visuel, b. kinesthésique, et c. auditif.	Activité en classe	20 min	A0-118 (p. 5 à 7, p. 10, p. G 1, p. G 2, p. H 1, p. H 2, p. K 1)
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets décriront la façon de structurer une leçon pour répondre aux besoins des différents types d'apprenant.	Activité en classe	15 min	A0-118 (p. 10, p. G 1, p. G 2, p. K 1)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Activité en classe : 35 min
- d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets concernant les besoins de l'apprenant et de stimuler leur esprit et de susciter leur intérêt pour ce sujet.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets concernant les différents types d'apprenant et la façon de répondre à leurs besoins.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-118 Directeur - Cadets 3. (2007). *Guide de référence jeunesse, programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-397 Belding, S. (2004). *Stickiness: Skills retention and synthesis*. Extrait le 23 mars 2009 du site www.airs.org/files/public/Making_Training_Stick.pdf
- c. C0-398 ISBN I-57517-344-1 Burke, K. (2000). *What to do with the kid who....* Arlington Heights, Illinois, Skylight Professional Development.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une diapositive de la bande dessinée *Tiger*,
- c. les documents de cours sur la pyramide d'apprentissage,
- d. les bandes de confirmation sur les périodes de développement,
- e. les fiches sur les styles d'apprentissage,

- f. les sondages sur les styles d'apprentissage,
 - g. les instructions pour fabriquer une grenouille qui saute,
 - h. les instructions pour fabriquer une boîte en triangle,
 - i. la bande dessinée *Schoolies*,
 - j. les feuilles de travail des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
 - k. le corrigé des conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
 - l. les feuilles de travail des activités pour les périodes de développement,
 - m. le corrigé des activités sur les périodes de développement,
 - n. des marqueurs,
 - o. des crayons et des stylos,
 - p. du papier format lettre,
 - q. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces),
 - r. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces, et
 - s. un chronomètre.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. les documents de cours sur la pyramide d'apprentissage,
 - b. les fiches sur les styles d'apprentissage,
 - c. les sondages sur les styles d'apprentissage,
 - d. les feuilles de travail de conseils pour l'instructeur sur les styles d'apprentissage,
 - e. les feuilles de travail d'activités pour les périodes de développement,
 - f. du papier format lettre,
 - g. des notes autoadhésives carrées (p. ex., 3 pouces sur 3 pouces), et
 - h. des notes autoadhésives de 4 pouces sur 6 pouces.
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.
11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M409.04

1. **Rendement** : Expliquer l'évaluation
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit expliquer l'évaluation, y compris :
 - a. les différents types d'évaluation, et
 - b. les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les types d'évaluation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'évaluation de l'apprentissage, et b. l'évaluation pour l'apprentissage. 	Exposé interactif	10 min	A2-067 (p. 3-1, p. 3-2) C0-376 (p. 21 à 28)
PE2	Décrire les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation.	Exposé interactif	15 min	A2-067 (p. 3-3, p. 3-4, p. 3B-1 à 3B-3, p. 3B1-4 à 3B1-12)

5. **Durée :**
 - a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon comme moyen d'initier les cadets aux différents types d'évaluation et aux instructions et aux instruments relatifs à l'évaluation, afin de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence :**
 - a. A2-067 A-CR-CCP-703/PG-002 Directeur - Cadets 3 (2008). *Norme de qualification et plan de l'étoile argent*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Guskey, T. et Marzano, R. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Californie, Corwin Press, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. des documents de cours sur l'évaluation.
9. **Matériel d'apprentissage :** des documents de cours sur l'évaluation.
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.
11. **Remarques :** S.O.

OCOM M409.05

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ;
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon ; et
 - e. concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon;
 - b. introduisant la leçon;
 - c. présentant la matière de la leçon;
 - d. confirmant les connaissances et les habiletés apprises durant la leçon; et
 - e. concluant la leçon.
5. **Durée :**

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. Modalités de contrôle : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 409.

11. Remarques :

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Des instructions supplémentaires concernant la réalisation et l'évaluation de cet OCOM se trouvent au chapitre 3, annexe B, COREN 409.
- c. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de l'étoile verte ou de l'étoile rouge dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
 - (1) intégrer les cadets de l'étoile d'or au calendrier de l'instructeur;
 - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
 - (a) une description de leçon,
 - (b) un guide pédagogique;
 - (3) ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de l'étoile d'or enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon), si l'officier de niveau estime que c'est nécessaire.
- f. Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C409.02 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

OCOM C409.01

1. **Rendement** : Planifier une leçon
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : de l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon; et
 - b. élaborer un plan de la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée :**

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Durée totale :	60 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. une description de leçon, et
 - b. un guide pédagogique,
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. Remarques :

- a. Cet OCOM peut être utilisé comme période pour planifier l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- b. Cet OCOM doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C409.02

1. **Rendement** : Enseigner une leçon de 30 minutes
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : de l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet enseignera une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ;
 - d. confirmant les connaissances et les compétences apprises durant la leçon ; et
 - e. concluant la leçon.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 30 minutes en :
 - a. préparant la leçon ;
 - b. introduisant la leçon ;
 - c. présentant la matière de la leçon ;
 - d. confirmant les connaissances et les compétences apprises durant la leçon ; et
 - e. concluant la leçon.
5. **Durée :**

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- b. Cet OCOM pourrait servir de temps supplémentaire pourachever l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes) ou pour que les cadets puissent pratiquer l'instruction.
- c. Les cadets doivent enseigner aux cadets de l'étoile verte ou de l'étoile rouge dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- d. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
 - (1) intégrer les cadets de l'étoile d'or au calendrier de l'instructeur;
 - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
 - (a) une description de leçon, et
 - (b) un guide pédagogique;
 - (3) l'attribution des périodes concernant le présent OCOM pourrait être raccourcie si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de l'étoile d'or enseigne une leçon de 30 minutes.
- e. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C409.01 (Planifier une leçon).

OCOM C409.03

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit agir comme à titre d'instructeur adjoint, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
 - b. aider à enseigner la leçon ;
 - c. superviser les cadets ;
 - d. fournir de l'aide au besoin ; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir à titre d'instructeur adjoint pendant le stage de perfectionnement, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin ;
 - b. aider à enseigner la leçon ;
 - c. superviser les cadets ;
 - d. fournir de l'aide au besoin ; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : Stage de perfectionnement 90 min
6. **Justification** : Le stage de perfectionnement a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet au cadet d'aider à enseigner une leçon dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience du stage de perfectionnement permet au cadet d'appliquer les habiletés qu'il a apprises dans un contexte réaliste. Il réfléchit à l'expérience et reçoit de la rétroaction sur son rendement, ce qui lui donne une formation pour les expériences futures. Avec le stage de perfectionnement, le cadet développe un sens des responsabilités, ce qui aide son développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. Remarques :

- a. Avant cet OCOM, l'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur au niveau d'étoile vert, rouge ou argent dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille du corps, faisant en sorte que tous les cadets du niveau de l'étoile d'or ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C422.03 (Discuter des logiciels de cartographie), puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
 - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débuter la leçon ;
 - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3 ;
 - (3) surveiller le cadet ; et
 - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.

OCOM C409.04

1. **Rendement** : Participer à un atelier créatif de planification de leçon
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à un atelier créatif de planification de leçon.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité où les cadets doivent définir la créativité.	Activité en classe	15 min	C0-387 C0-389 C0-395
PE2	Demander aux cadets de participer à des activités qui célèbrent et encouragent la créativité.	Activité en classe	10 min	C0-375
PE3	Diriger une activité durant laquelle les cadets auront à identifier les avantages d'une leçon créative.	Activité en classe	15 min	C0-381 C0-383
PE4	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets auront à identifier les étapes du processus créatif.	Activité en classe	20 min	C0-377 C0-388
PE5	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets intégreront la créativité au processus de planification de leçon.	Activité en classe	20 min	C0-375 (p. 10 et 15) C0-385 C0-386

5. **Durée :**
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 80 min
 - c. Durée totale : 90 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets pour le processus créatif et la façon d'intégrer la créativité au processus de planification de leçon.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-375 ISBN 978-1-879097-10-0 Kagan, S. et Kagan, M. (2009). *Kagan cooperative learning*. San Clemente, Californie, Kagan Publishing.
- b. C0-377 Association canadienne de yachting. (2002). *Level 2 technical coach manual*. Kingston, Ontario, Association canadienne de yachting.
- c. C0-381 McDonald, E. (2006). *How to involve and engage students*. Extrait le 4 mars 2009 du site www.education-world.com/a_curr/columnists/mcdonald/mcdonald007.shtml
- d. C0-383 Bell, A. (2007). *Creating a learning centered environment-Introduction*. Extrait le 23 février 2009 du site www.dialogueonlearning.tc3.edu/model/environment/Introduction-grp.htm
- e. C0-385 Exalted Living. (2009). *Creativity on demand*. Extrait le 3 mars 2009 du site www.exalitedliving.com/creativity.htm
- f. C0-386 International Forum of Educational Technology & Society. (2006). *Integrating creativity into online university courses*. Extrait le 11 février 2009 du site http://ifets.ieee.org/discussions/discuss_september2006.html
- g. C0-387 Beals. G. (1998). *Thomas Edison "Quotes"*. Extrait le 9 mars 2009 du site www.thomasedison.com/index.html
- h. C0-388 Schoenherr, N. (2007). *Being more creative in everyday life is simple, says author of 'Group Genius'*. Extrait le 10 mars 2009 du site <http://news-innfo.wustl.edu/tips/page/normal/9421.html>
- i. C0-389 Soria, R. (2009). *How to think like a genius*. Extrait le 9 mars 2009 du site www.creativity-portal.com/howto/a/davinci/genius.html
- j. C0-395 MindTools. (2009). *Approaches to creativity*. Extrait le 16 mars 2009 du site www.mindtools.com/pages/article/newCT_00.htm

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. les feuilles de travail Mélangeur,
- c. le corrigé des feuilles de travail Mélangeur,
- d. les feuilles de travail Illustrez ceci,
- e. les feuilles de travail Clichés,
- f. les documents de cours Célébrez les succès,
- g. les feuilles de travail Les leçons sur les avantages de la créativité,
- h. le corrigé Les leçons sur les avantages de la créativité,
- i. les bandes de phrases Les leçons sur les avantages de la créativité,
- j. les documents de cours Le processus créatif,
- k. les feuilles de travail Analogie forcée,
- l. le corrigé Analogie forcée,

- m. les cases de jumelage vides,
- n. les documents de cours Façons d'intégrer la créativité,
- o. des feuilles pour tableau de papier,
- p. des marqueurs, et
- q. un lecteur de disques compacts.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. les feuilles de travail Mélangeur,
- b. les feuilles de travail Illustrez ceci,
- c. les feuilles de travail Clichés,
- d. les documents de cours Célébrez les succès,
- e. les feuilles de travail Les leçons sur les avantages de la créativité,
- f. les documents de cours Le processus créatif,
- g. les feuilles de travail Analogie forcée,
- h. les cases de jumelage vides,
- i. les documents de cours Façons d'intégrer la créativité,
- j. des feuilles de tableau de papier, et
- k. des marqueurs.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Cet OCOM devrait se dérouler pendant une séance d'instruction.
- b. Cet OCOM doit être réalisé après l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C409.05

1. **Rendement** : Agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Le cadet doit agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin;
 - b. aider à enseigner la leçon;
 - c. superviser les cadets;
 - d. fournir de l'aide au besoin; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets d'agir à titre d'instructeur adjoint d'exercice militaire pendant le stage de perfectionnement, y compris :
 - a. préparer le matériel d'instruction au besoin;
 - b. aider à enseigner la leçon;
 - c. superviser les cadets;
 - d. fournir de l'aide au besoin; et
 - e. se procurer le matériel d'instruction au besoin.
5. **Durée** : Le stage de perfectionnement : 90 min
6. **Justification** : Le stage de perfectionnement a été choisi pour cette leçon parce qu'il permet au cadet d'aider à enseigner une leçon d'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'expérience du stage de perfectionnement permet au cadet d'appliquer les compétences qu'il a apprises dans un contexte réaliste. Il réfléchit à l'expérience et reçoit de la rétroaction sur son rendement, ce qui lui donne une formation pour les expériences futures. Avec le stage de perfectionnement, le cadet développe un sens des responsabilités, ce qui aide son développement en tant que chef.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. Remarques :

- a. Avant cet OCOM, l'officier de niveau doit communiquer avec l'officier de l'instruction pour veiller à ce que les cadets soient jumelés à un instructeur au niveau d'étoile vert, rouge ou argent dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- b. Un certain nombre de facteurs peuvent exister, selon la taille du corps, faisant en sorte que tous les cadets du niveau de l'étoile d'or ne soient pas disponibles en même temps pour cet OCOM. Dans de tels cas, il est important de minimiser l'absence du cadet des autres secteurs d'instruction. Par exemple, on peut prévoir que la moitié des cadets participeront à cet OCOM pendant que l'autre moitié participe à l'OCOM C422.03 (Discuter des logiciels de cartographie), puis l'inverse pour la séance d'instruction suivante.
- c. Pendant cet OCOM, l'instructeur doit :
 - (1) donner une séance d'information au cadet avant de débuter la leçon;
 - (2) affecter les tâches au cadet conformément au paragraphe 3;
 - (3) surveiller le cadet; et
 - (4) donner une rétroaction au cadet à la fin de la leçon.

OCOM C409.06

1. **Rendement** : Enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique, et
 - (3) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).

Norme : Conformément aux instructions de la publication A-PD-201-000/PT-001, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit enseigner une leçon d'exercice militaire de 30 minutes de la façon suivante :

 - a. préparer la leçon ;
 - b. introduire la leçon ;
 - c. présenter la matière de la leçon ;
 - d. appliquer la séquence d'instruction d'exercice militaire ;
 - e. confirmer les compétences apprises pendant la leçon ; et
 - f. conclure la leçon.
3. **Points d'enseignement** : Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.
4. **Durée :**

a. Introduction et conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Durée totale :	90 min
5. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction de l'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
6. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
7. **Matériel d'instruction** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
8. **Matériel d'apprentissage** : Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
9. **Modalités de contrôle** : S.O.

10. Remarques :

- a. Le présent OCOM doit être enseigné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire), l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) et l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).
- b. Les cadets doivent enseigner aux cadets du programme de l'étoile verte ou de l'étoile rouge dans le cadre d'une séance d'instruction régulière.
- c. L'officier de niveau doit communiquer avec l'officier d'instruction pour :
 - (1) intégrer les cadets de l'étoile or au calendrier de l'instructeur;
 - (2) veiller à ce qu'une leçon soit attribuée aux cadets au moins une semaine avant la réalisation du présent OCOM, y compris :
 - (a) une description de leçon, et
 - (b) un guide pédagogique.
- d. Du temps de planification de la leçon pour cet OCOM est disponible dans l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), si l'officier de niveau estime que c'est nécessaire.
- e. Ajuster l'attribution des périodes concernant le présent OCOM si les trois périodes ne sont pas nécessaires pour que chaque cadet de l'étoile or enseigne une leçon d'exercice militaire de 30 minutes.

OREN 411 – BIATHLON**1. Matière complémentaire :**

- a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents de l'OREN X11 (Biathlon) comme instruction complémentaire du programme de l'étoile d'or, plus précisément :
- (1) l'OCOM C311.01 (Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique),
 - (2) l'OCOM C311.02 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été),
 - (3) l'OCOM C211.01 (Reconnaître les occasions de biathlon civil),
 - (4) l'OCOM C211.02 (Courir sur un à géographie différente),
 - (5) l'OCOM C211.03 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique),
 - (6) l'OCOM C211.04 (Participer à une activité compétitive de biathlon d'été),
 - (7) l'OCOM C111.01 (Participer à une séance d'information sur le biathlon),
 - (8) l'OCOM C111.02 (Courir des sprints courts),
 - (9) l'OCOM C111.03 (Tirer à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique), et
 - (10) l'OCOM C111.04 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été).
- b. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de leçon et le guide pédagogique appropriés.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

FAMILIARISATION DES FORCES ARMÉES CANADIENNES (FAC)

1. OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 421 – ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE**1. Matière complémentaire :**

- a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents de l'OREN X21 (Entraînement en campagne) comme instruction complémentaire du programme d'étoile d'or, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C121.02 (Participer à une discussion sur l'exposition au froid),
 - (2) l'OCOM C121.03 (Choisir les vêtements pour temps froid),
 - (3) l'OCOM C121.04 (Reconnaître les effets du froid), et
 - (4) l'OCOM C121.05 (Participer à l'entraînement par temps froid),
- b. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de leçon et le guide pédagogique appropriés.
- c. Si certains cadets ont déjà reçu cette instruction et qu'elle est donnée de nouveau, on doit concevoir l'instruction et la formation en tenant compte des occasions de leadership pour ces cadets.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 422

1. **Rendement** : Suivre une route multi-étapes à l'aide d'un récepteur de système de positionnement global (GPS)
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) des coordonnées de quadrillage à dix chiffres,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, doit suivre une route multi-étapes à l'aide d'un récepteur GPS en :
 - a. entrant quatre coordonnées de quadrillage à dix chiffres dans un récepteur GPS;
 - b. reliant les points de passage pour établir une route à multi-étapes dans le récepteur GPS ; et
 - c. suivant le récepteur GPS jusqu'à chaque point de passage le long de la route (dans un rayon de 10 m).
4. **Remarques** : La longueur de l'itinéraire choisie pour chaque cadet doit être d'environ 2 km.
5. **Matière complémentaire :**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 422 vise à fournir aux cadets des occasions pour pratiquer davantage la navigation, y compris :
 - (1) l'OCOM C422.01 (Localiser une géocache),
 - (2) l'OCOM C422.02 (Créer une géocache),
 - (3) l'OCOM C422.03 (Discuter des logiciels de cartographie),
 - (4) l'OCOM C422.04 (Mesurer un azimut du quadrillage à l'aide d'un rapporteur),
 - (5) l'OCOM C422.05 (Déterminer un emplacement à l'aide d'une triangulation), et
 - (6) l'OCOM C422.06 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre du programme de l'étoile d'or, en particulier l'OCOM C322.02 (Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver).
 - c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
 - d. Un maximum de neuf périodes doit être utilisé pour enseigner l'OCOM C422.06 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M422.01

1. **Rendement** : Réviser la navigation de l'étoile argent
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une carte topographique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus cinq cadets, doit réviser la navigation de l'étoile argent, y compris :
 - a. identifier les composantes d'un GPS ;
 - b. identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS ;
 - c. régler le système de référence cartographique sur un récepteur GPS ; et
 - d. identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, y compris :
 - (1) confirmer que le bon système des coordonnées est réglé dans le récepteur GPS ;
 - (2) localiser la position géographique sur l'écran ;
 - (3) lire les coordonnées de quadrillage ; et
 - (4) tracer les coordonnées de quadrillage sur la carte topographique.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Organiser trois stations d'apprentissage pour permettre aux cadets :
 - (1) identifier la façon dont les satellites, les stations terrestres et les récepteurs fonctionnent, et les caractéristiques d'un récepteur GPS, par exemple :
 - (a) les composantes, y compris :
 - i. l'antenne,
 - ii. l'écran,
 - iii. le compartiment à piles,
 - iv. les boutons;
 - (b) les écrans de navigation, y compris :
 - i. l'état du satellite,
 - ii. le menu [MENU],

- iii. la position,
- iv. la navigation à la boussole, et
- v. la carte;

(2) identifier et régler les données cartographiques d'une carte topographique, y compris :

- (a) compléter le processus de confirmation du système de coordonnées approprié, y compris :
 - i. identifier le système des coordonnées du quadrillage militaire d'une carte topographique ;
 - ii. trouver la désignation de la zone de quadrillage ; et
 - iii. confirmer l'identificateur carré de 100 000 m ;
 - (b) localiser les données cartographiques d'une carte topographique et régler les données cartographiques sur un récepteur GPS;
- (3) identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, y compris :
- (a) confirmer que les données cartographiques exactes sont entrées dans le récepteur GPS ;
 - (b) localiser la position géographique sur l'écran ;
 - (c) lire les coordonnées de quadrillage ; et
 - (d) tracer les coordonnées de quadrillage en huit sur la carte topographique.

- b. Donner une séance d'information sur l'activité aux cadets.
- c. Commencer l'activité.
- d. Faire passer les cadets aux stations d'apprentissage.
- e. Donner une rétroaction aux cadets à la fin de l'activité.

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Activité pratique : 50 min
- c. Durée totale : 60 min

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre au cadet de développer ses connaissances et ses compétences en navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-142 ISBN 0-7645-6933-3 McNamara, J. (2004). *GPS for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.

- c. C2-143 ISBN 1-58923-145-7 Featherstone, S. (2004). *Outdoor guide to using your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.
- d. C2-144 ISBN 0-07-223171-8 Broida, R. (2004). *How to do everything with your GPS*. Emerville, Californie, McGraw-Hill.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un récepteur GPS,
- b. une carte topographique, et
- c. une feuille de travail de navigation.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un récepteur GPS,
- b. une carte topographique,
- c. une feuille de travail de navigation,
- d. du papier, et
- e. un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. L'activité de navigation se déroulera à trois stations d'apprentissage. Le cadet passera d'une station à l'autre à toutes les 15 minutes. À la fin de la leçon, on allouera cinq minutes pour permettre aux cadets de répondre aux questions ou pour fournir des instructions supplémentaires dans les domaines où les cadets ont éprouvé des difficultés.
- b. Cet OCOM doit être réalisé dans le cadre de l'exercice d'entraînement en campagne.
- c. Pour cette leçon, des instructeurs adjoints sont nécessaires à chaque station d'apprentissage.
- d. On n'a pas fourni de cartes topographiques; le cadet peut donc utiliser des cartes topographiques de la région locale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M422.02

1. **Rendement :** Planifier une route à multi-étapes en utilisant un récepteur GPS
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) quatre coordonnées de quadrillage à dix chiffres,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme :** Conformément au manuel d'emploi du récepteur GPS, le cadet doit planifier une route à multi-étapes avec quatre points de passage à l'aide d'un récepteur GPS en :
 - a. créant quatre points de passage ;
 - b. créant un itinéraire ; et
 - c. enregistrant l'itinéraire.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les deux types de passage : a. ceux qui sont marqués, et b. ceux qui sont enregistrés.	Exposé interactif	5 min	C1-178 (p. 14 à 25)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : a. identifier un point de passage, y compris : (1) l'emplacement, (2) le nom; (3) la date et l'heure, (4) l'icône / le symbole; b. créer des points de passage en utilisant : (1) une marque rapide, (2) une marque personnalisée, (3) une marque de coordonnées, et/ou (4) une marque de curseur de carte.	Démonstration et exécution	20 min	C1-178 (p. 25 à 29)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des types d'itinéraire, y compris : a. ALLER VERS, b. multi-étapes, et c. retour en arrière.	Exposé interactif	5 min	C1-178 (p. 37 à 46)
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de créer un itinéraire ALLER VERS en : a. appuyant sur ALLER VERS ; b. utilisant la base de données des points de passage pour sélectionner (surligner) le point de passage qui servira de destination ; et c. appuyant sur ENTER.	Démonstration et exécution	15 min	C1-178 (p. 37 et 38)
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : a. créer une route à multi-étapes ; et b. activer ou désactiver une route à multi-étapes.	Démonstration et exécution	30 min	C1-178 (p. 41 et 42)
PE6	Démontrer la façon de modifier une route à multi-étapes en : a. changeant l'étape de destination d'une route active ; b. modifiant un itinéraire enregistré ; c. inversant un itinéraire ; et d. supprimant un itinéraire.	Démonstration	15 min	C1-178 (p. 41 à 50)
PE7	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : a. créer une route de retour en arrière ; et b. désactiver une route de retour en arrière.	Démonstration et exécution	20 min	C1-178 (p. 54)

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 85 min
- d. Démonstration : 15 min
- e. Durée totale : 120 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin d'initier le cadet aux caractéristiques disponibles d'un récepteur GPS.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2, 4, 5 et 7, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de créer des points d'intérêt et des itinéraires, tout en donnant au cadet l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- c. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 6, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer le processus de travail avec un récepteur GPS, ce qui permet au cadet d'acquérir les connaissances sur la façon dont ces compétences pourront être appliquées dans le futur.

7. **Documents de référence :** C1-178 Thales Navigation Inc. (2004). *Manuel de référence Magellan eXplorist 200*. San Dimas, Californie, Thales Navigation Inc.

8. **Matériel d'instruction :** Un récepteur GPS.

9. **Matériel d'apprentissage :** Un récepteur GPS.

10. **Modalités de contrôle :** Cette leçon est évaluée conformément au chapitre 3, annexe B, COREN 422.

11. **Remarques :**

- a. Pour obtenir des instructions précises sur la façon d'utiliser les divers modèles de récepteur GPS, se reporter au manuel d'emploi.
- b. Cet OCOM doit être réalisé dans le cadre de l'exercice d'entraînement en campagne prévu.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M422.03

1. **Rendement** : Suivre une route à multi-étapes en utilisant un récepteur GPS
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) un point de départ,
 - (3) trois points d'intérêt,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Conformément au manuel d'emploi du récepteur GPS, le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre cadets, doit suivre une route multi-étapes en utilisant un récepteur GPS.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Informer les cadets avant le début de l'activité, y compris leur fournir une explication au sujet :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité ;
 - (2) des coordonnées dont ils auront besoin pour entrer leurs itinéraires, y compris les points de départ et d'arrivée et les points de passage ;
 - (3) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
 - b. Demander aux cadets de suivre une route multi-étapes en utilisant un récepteur GPS en :
 - (1) confirmant que le récepteur GPS est réglé au système de coordonnées approprié ;
 - (2) confirmant que les bonnes références cartographiques sont réglées ;
 - (3) marquant le point de départ, en utilisant une marque personnalisée ;
 - (4) établissant trois points de passage en utilisant les marques de coordonnées ; et
 - (5) créant une route à multi-étapes ;
 - (6) activant l'itinéraire ; et
 - (7) naviguant jusqu'à chaque point d'intérêt le long de l'itinéraire en utilisant le récepteur GPS (dans un rayon de 10 m).
 - c. Donner une rétroaction aux cadets et leur demander :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité ;
 - (2) quelle partie de l'activité ils ont trouvé difficile ;
 - (3) ce qu'ils croient avoir accompli ; et
 - (4) ce qu'ils essaieraient d'améliorer s'ils avaient la possibilité de refaire l'activité.

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 80 min |
| c. | Durée totale : | 90 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer la façon de suivre une route multi-étapes au moyen d'un récepteur GPS dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :** C1-178 Thales Navigation Inc. (2004). *Manuel de référence Magellan eXplorist 200*. San Dimas, Californie, Thales Navigation Inc.

8. **Matériel d'instruction :** Un récepteur GPS.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un récepteur GPS,
- b. une boussole,
- c. une carte topographique de la région locale,
- d. un sifflet, et
- e. le document de cours Entrer une route multi-étapes dans le récepteur GPS Magellan eXplorist 200.

10. **Modalités de contrôle :** Cette leçon est évaluée conformément au chapitre 3, annexe B, COREN 422.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM doit être réalisé dans le cadre de l'exercice d'entraînement en campagne prévu.
- b. Il faudra des instructeurs additionnels pour superviser les cadets pendant qu'ils participent à l'activité. Des instructeurs adjoints seront placés au hasard le long du parcours pour aider les cadets.
- c. Le type de récepteur GPS peut varier; consulter le manuel d'emploi pour obtenir les instructions et les méthodes d'emploi appropriées.

OCOM C422.01

1. **Rendement** : Localiser une géocache
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) des coordonnées de localisation d'une géocache,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Conformément au manuel d'emploi du récepteur GPS, le cadet, à titre de membre d'un groupe de trois cadets, doit :
 - a. confirmer que le récepteur GPS est réglé au système de coordonnées approprié;
 - b. confirmer que les bonnes références cartographiques sont réglées;
 - c. établir le point de passage de la géocache ;
 - d. créer un itinéraire ALLER VERS ;
 - e. naviguer jusqu'à la géocache ;
 - f. rechercher la géocache ; et
 - g. localiser la géocache.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le sport de la géocache, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition, b. l'origine, c. l'équipement nécessaire. 	Exposé interactif	5 min	C2-142 (p. 117 à 125)
PE2	Demander aux cadets de localiser, deux par deux, une géocache en : <ol style="list-style-type: none"> a. réglant le récepteur GPS en : <ol style="list-style-type: none"> (1) confirmant que le bon système de coordonnées est réglé; (2) confirmant que les bonnes données cartographiques sont réglées; b. créant un point de passage à partir d'une marque de coordonnées; 	Activité pratique	20 min	C1-178 (p. 25 à 50)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
c.	navigant jusqu'à la géocache en : (1) choisissant un itinéraire ALLER VERS; (2) choisissant le point de passage de la géocache ; (3) naviguant jusqu'à la région ; (4) recherchant la région du point de passage concernant la géocache ; et (5) localisant la géocache.			

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 5 min
- c. Activité pratique : 20 min
- d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier le cadet à la géocache.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de permettre au cadet de localiser une géocache et d'améliorer ses compétences en navigation à l'aide d'un récepteur GPS dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. C1-178 Thales Navigation Inc. (2004). *Manuel de référence Magellan eXplorist 200*. San Dimas, Californie, Thales Navigation Inc.
- b. C2-142 ISBN 0-7645-6933-3 McNamara, J. (2004). *GPS for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un récepteur GPS,
- b. une géocache.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un récepteur GPS,
- b. une boussole,
- c. une carte topographique du secteur, et
- d. une géocache.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** L'instructeur doit créer un exemple de géocache, choisir un emplacement dans les environs de la classe, installer la géocache et marquer les coordonnées avant d'enseigner cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C422.02

1. **Rendement** : Créer une géocache
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus trois personnes, doit :
 - a. préparer une géocache ;
 - b. choisir un emplacement ; et
 - c. maintenir la géocache.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les facteurs à considérer lorsqu'on choisit un contenant pour ranger une géocache, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les caractéristiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la durabilité, (2) la grandeur, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) micro, (b) petit, (c) régulier, (d) grand; (3) la couleur; b. le contenu, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) un registre des visiteurs, (2) un stylo ou un crayon, (3) des bibelots ou des trésors, (4) un sac en plastique refermable, (5) les renseignements d'identification, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) une fiche de renseignements sur la géocache; et (b) une fiche officielle de la géocachette. 	Exposé interactif	5 min	C2-142 (p. 133 à 135)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Décrire les emplacements de la géocache, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les emplacements où une géocache doit être placée, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) près d'un endroit digne d'intérêt ; (2) à emplacement où le paysage est incroyable ou la vue est superbe ; (3) à emplacement qui représente un défi important ; b. les emplacements où une géocache ne doit pas être placée, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) sur une propriété privée, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation des propriétaires, (2) sous terre, (3) dans des sites écologiquement fragile, (4) dans des parcs nationaux ou des zones sauvages désignées, (5) à moins de 46 m (150 pieds) de chemins de fer, (6) tout endroit susceptible de faire l'objet d'activités terroristes, et (7) à moins de 160 m (un dixième de mile) d'une autre géocache. 	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 134 à 136)
PE3	<p>Expliquer comment présenter une géocachette sur un site Web, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. accéder aux sites Web sur les géocaches; b. enregistrer la géocachette en soumettant les renseignements pertinents, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le type de géocache, (2) la grandeur de la géocache, (3) son surnom, (4) la date de sa mise en place, (5) ses coordonnées, (6) son emplacement, (7) son niveau de difficulté, (8) le classement du terrain, (9) une brève description, (10) une longue description, et (11) les éléments retrouvables; 	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 137 à 139)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
c.	entretenir la géocache en : (1) effectuant son entretien ; (2) supervisant les blogues affichés.			

5. **Durée :**
- a. Introduction et conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Durée totale : 30 min
6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets la création d'une géocachette.
7. **Documents de référence :** C2-142 ISBN 0-7645-6933-3 McNamara, J. (2004). *GPS for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.
8. **Matériel d'instruction :**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. un contenant et son contenu,
 - c. un bloc-notes.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. un contenant et son contenu, et
 - b. un bloc-notes.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :**
- a. Imprimer une liste des géocaches locales à partir d'un site Web (p. ex., www.geocaching.com) qui donne des renseignements sur des géocaches établies.
 - b. L'OCOM C422.01 (Localiser une géocache) doit être enseignée avant la présente leçon.
 - c. On n'a pas alloué de temps dans le cadre de cette leçon pour permettre aux cadets de créer une géocache. Une activité de géocache a été élaborée en option dans le cadre de l'OCOM C422.06 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe). On encourage fortement les corps à utiliser ces périodes complémentaires pour créer et localiser des géocaches.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C422.03

1. **Rendement** : Discuter des logiciels de cartographie
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision,
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter des logiciels de cartographie, y compris :
 - a. le logiciel du fabricant du système GPS,
 - b. les logiciels sur le Web.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les caractéristiques du logiciel du fabricant du système GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'établissement des points de passage ; b. l'impression des cartes sur un ordinateur personnel ; c. le téléchargement des cartes, des points de cheminement, des itinéraires et des pistes dans les récepteurs GPS ; d. le téléchargement des données GPS dans un ordinateur personnel. 	Exposé interactif	15 min	C2-142 (p. 169 à 173)
PE2	Décrire les ressources qui se trouvent sur le Web.	Exposé interactif	10 min	

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Durée totale : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les logiciels de cartographie destinés aux récepteurs GPS.
7. **Documents de référence** : C2-142 ISBN 0-7645-6933-3 McNamara, J. (2004). *GPS for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des ordinateurs,
- c. des logiciels de cartographie et/ou l'accès Internet.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM C422.04

1. **Rendement** : Mesurer un azimut de quadrillage à l'aide d'un rapporteur
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un rapporteur d'angle,
 - (2) une carte topographique de la région utilisée,
 - (3) des coordonnées de quadrillage à six chiffres des points de départ et d'arrivée,
 - (4) les azimuts de quadrillage et magnétique,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet doit mesurer l'azimut de quadrillage :
 - a. traçant les coordonnées de quadrillage à six chiffres des points de départ et d'arrivée, en :
 - (1) aiguisant un crayon ;
 - (2) identifiant le point de départ comme le point A ;
 - (3) identifiant le point d'arrivée comme le point B ;
 - (4) traçant une ligne droite du point A au point B ;
 - (5) prolongeant la ligne de tracé et en marquant la direction du déplacement ;
 - b. plaçant le rapporteur sur la carte, en :
 - (1) s'assurant que le trou du centre est situé sur le rayon de pointage ;
 - (2) orientant le zéro millième vers le haut de la carte ; et
 - (3) s'assurant que l'échelle des millièmes est placée à l'est ou à l'ouest des lignes de quadrillage ;
 - c. alignant le rapporteur parallèlement aux abscisses, en :
 - (1) glissant le trou central le long du rayon de pointage ;
 - (2) faisant correspondre la ligne verticale du rapporteur avec l'abscisse ;
 - d. lisant l'azimut de quadrillage au point où le rayon de pointage croise le rapporteur, en :
 - (1) trouvant et en lisant l'azimut de quadrillage sur la rapporteur d'angle, sur l'échelle des millièmes ;
 - (2) déterminant quel azimut est le bon ; et
 - (3) notant l'azimut.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les caractéristiques d'un rapporteur, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. une équerre à report à l'échelle 1 : 50 000, b. une équerre à report à l'échelle 1 : 25 000, c. un trou dans chaque équerre à report pour tracer les coordonnées de quadrillage, d. une échelle de conversion, e. des graduations en millièmes (bordure extérieure), f. des graduations en degrés (bordure extérieure), g. une échelle 1 : 50 000 pour mesurer la distance, h. une échelle 1 : 25 000 pour mesurer la distance, i. des lignes centrales (verticale et horizontale), j. un trou central, et k. des échelles pour mesurer la distance. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 40 et 41)
PE2	<p>Expliquer et démontrer la façon de mesurer l'azimut de quadrillage avec un rapporteur et demander aux cadets de la pratiquer, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. en traçant les coordonnées de quadrillage à six chiffres des points de départ et d'arrivée, en : <ul style="list-style-type: none"> (1) aiguisant un crayon ; (2) identifiant le point de départ comme le point A ; (3) identifiant le point d'arrivée comme le point B ; (4) traçant une ligne droite du point A au point B ; (5) prolongeant le rayon de pointage et en marquant la direction du déplacement ; 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 52 à 54) C2-041 (p. 53)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. plaçant le rapporteur sur la carte, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) s'assurant que le trou du centre est situé sur le rayon de pointage ; (2) orientant le zéro millième vers le haut de la carte ; (3) s'assurant que l'échelle des millièmes est placée à l'est ou à l'ouest des lignes de quadrillage ; <p>c. alignant le rapporteur d'angle parallèlement aux abscisses, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) glissant le trou central le long du rayon de pointage ; (2) faisant correspondre la ligne de tracé du rapporteur d'angle avec l'abscisse ; <p>d. lisant l'azimut au point où la ligne de tracée croise le rapporteur d'angle, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) trouvant et en lisant l'azimut de quadrillage sur la rapporteur d'angle, sur l'échelle des millièmes ; (2) déterminant quel azimut est le bon ; et (3) notant l'azimut. 			
PE3	Diriger une activité dans laquelle les cadets démontreront les effets d'un réglage de la déclinaison magnétique.	Activité pratique	30 min	
PE4	<p>Expliquer et démontrer la façon de convertir les azimuts et demander aux cadets de la pratiquer à partir :</p> <p>a. d'un azimut de quadrillage à un azimut, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) calculant la déclinaison magnétique actuelle ; (2) réglant la déclinaison magnétique ; (3) énumérant l'azimut magnétique ; <p>b. d'un azimut magnétique à un azimut de quadrillage, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) calculant la déclinaison magnétique actuelle ; (2) réglant la déclinaison magnétique ; et (3) énumérant l'azimut de quadrillage. 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 52 à 58)

5. Durée :

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Activité pratique : | 30 min |
| e. | Durée totale : | 90 min |

6. Justification :

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter aux cadets les caractéristiques d'un rapporteur d'angle.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence relative à la mesure des azimuts de quadrillage avec un rapporteur d'angle et à la conversion des azimuts, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du suivi d'un azimut magnétique dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence :

- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Directeur – Instruction de l'Armée de terre (8) (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-041 ISBN 0-07-136110-3 Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. Matériel d'instruction :

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un rapporteur,
- une carte topographique de la région utilisée,
- des azimuts de quadrillage et des azimuts magnétiques,
- un taille-crayon, et
- des coordonnées de quadrillage à six chiffres des points de départ et d'arrivée.

9. Matériel d'apprentissage :

- un rapporteur,
- une carte topographique de la région utilisée,
- des azimuts de quadrillage et des azimuts magnétiques,
- des azimuts de quadrillage à six chiffres des points de départ et d'arrivée ; et
- un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** On peut demander des cartes topographiques par l'intermédiaire de l'URSC.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C422.05

1. **Rendement** : Déterminer un emplacement à l'aide d'une triangulation
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique de la région utilisée,
 - (2) une boussole,
 - (3) un crayon,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Conformément au document B-GL-382-005/PT-002, *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*, le cadet doit déterminer son emplacement à l'aide d'une triangulation, à +/- 500 m.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Temps	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer la façon de déterminer son emplacement à l'aide d'une triangulation, et demander aux cadets de la pratiquer, en :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. calculant la déclinaison courante de la carte topographique ; b. réglant la déclinaison actuelle sur la boussole ; c. repérant trois objets importants ; d. identifiant l'emplacement de trois objets importants sur la carte topographique ; e. marquant les trois objets importants sur la carte topographique ; f. déterminant l'azimut magnétique de chaque objet important à l'aide d'une boussole ; g. déterminant le contre-azimut de chaque objet important ; 	Démonstration et exécution	50 min	A2-041 (p. 78 à 84)

PE	Description	Méthode	Temps	Réf
	<p>h. traçant chaque contre azimut sur la carte topographique, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) plaçant la boussole sur la carte topographique et en la pointant dans le sens du déplacement ; (2) alignant les lignes méridiennes de la boussole avec les abscisses de la carte en tournant la boussole, en s'assurant que le bord de la boussole soit toujours en contact avec l'objet important ; (3) traçant une ligne le long du bord de la boussole, à partir de l'objet et dans le sens du contre azimut ; (4) répétant les étapes 1 à 3 pour les autres objets importants ; <p>i. déterminant l'emplacement à partir de l'intersection des lignes ou le centre du triangle créé.</p>			

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Démonstration et exécution : 50 min
- c. Durée totale : 60 min

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer un emplacement à l'aide d'une triangulation, tout en donnant au cadet l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :** A2-041 B-GL-382-005/PT-002 Directeur – Instruction de la Force Terrestre (8) (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte topographique de la région utilisée,
- c. une boussole,
- d. un taille-crayon, et
- e. un crayon.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. une carte topographique de la région utilisée,
- b. une boussole, et
- c. un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C422.06

1. **Rendement** : Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé,
 - (2) une carte topographique de la région utilisée,
 - (3) une boussole,
 - (4) un récepteur GPS,
 - (5) un crayon,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, doit pratiquer la navigation à l'aide d'un récepteur GPS.
4. **Points d'enseignement** : L'activité de navigation doit être structurée de la façon suivante :
 - a. Donner une séance d'information sur la sécurité qui doit comprendre l'explication des points suivants :
 - (1) les mesures à prendre si un cadet se perd ;
 - (2) un temps limite pour l'activité ;
 - (3) les limites ;
 - (4) des règles et des procédures de sécurité pour l'activité ; et
 - (5) un exposé des faits portant particulièrement sur l'activité en cours.
 - b. Demander aux cadets, à titre de membres d'un groupe d'au plus quatre personnes, de participer à une activité de navigation qui leur permettra d'établir et de suivre des itinéraires en utilisant un récepteur GPS, en :
 - (1) entrant des coordonnées de quadrillage dans un récepteur GPS;
 - (2) établissant des liens entre les points de passage pour établir une route dans le récepteur GPS;
 - (3) suivant les indications du récepteur GPS jusqu'à chaque point de passage le long de la route.
 - c. Donner une séance de rétroaction dans le cadre de laquelle l'instructeur pourrait demander aux cadets :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité;
 - (2) ce qu'ils croient avoir accompli;

- (3) ce qu'ils essaieraient d'améliorer s'ils avaient la possibilité de refaire l'activité; et
- (4) ce qu'ils ont appris au sujet de l'utilisation d'un GPS avec une carte.

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Activité pratique : 80 min
- c. Total partiel : 90 min
- d. Total (trois séances) : 270 min

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer la navigation en établissant et en suivant un itinéraire au moyen d'un récepteur GPS dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue à une bonne condition physique et au développement des compétences et des connaissances en navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Directeur – Instruction de la Force Terrestre (8) (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C1-178 Thales Navigation Inc. (2004). *Manuel de référence Magellan eXplorist 200*. San Dimas, Californie, Thales Navigation Inc.
- d. C2-142 ISBN 0-7645-6933-3 McNamara, J. (2004). *GPS for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un itinéraire déjà préparé,
- b. une carte topographique de la région utilisée,
- c. une boussole,
- d. le récepteur GPS, et
- e. un taille-crayon.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un itinéraire déjà préparé,
- b. une carte topographique de la région utilisée,
- c. une boussole,
- d. un récepteur GPS,
- e. un sifflet, et
- f. des crayons.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Si un récepteur GPS différent est utilisé pour l'exercice de navigation, se reporter au guide de l'utilisateur concernant ce récepteur.
- b. Le présent OCOM peut être réalisé en même temps que la pratique de navigation avec une carte et une boussole aux niveaux d'étoile verte et rouge (p. ex., l'OCOM C122.02 [Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe] et l'OCOM C222.01 [Pratiquer la navigation à l'aide d'une carte et d'une boussole]). Lorsque les cadets aux niveaux de l'étoile verte et rouge utilisent une carte et une boussole, les cadets au niveau de l'étoile or utilisent un récepteur GPS.
- c. Cette activité complémentaire peut se dérouler en neuf périodes pendant une journée d'instruction assistée ou en trois séances de trois périodes chacune, jusqu'à un maximum de neuf périodes.
- d. Cette activité fournit des occasions aux cadets d'exécuter des tâches en leadership, conformément à ce qui est décrit dans l'OREN 403 (Agir à titre de chef d'équipe).
- e. La présence d'instructeurs adjoints est requise pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 423 – RANDONNÉE EN MONTAGNE**1. Matière complémentaire :**

- a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents de l'OREN X23 (Randonnée en montagne) comme instruction complémentaire du programme d'étoile d'or, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C123.01 (Participer à une activité d'aventure),
 - (2) l'OCOM C123.02 (Se conformer à la discipline de marche),
 - (3) l'OCOM C123.03 (Participer à une activité de raquette).
- b. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de leçon et le guide pédagogique appropriés.
- c. Si certains cadets ont déjà reçu cette instruction et qu'elle est donnée de nouveau, on doit concevoir l'instruction et la formation en tenant compte des occasions de leadership pour ces cadets.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 424

1. **Rendement** : Utiliser les ressources naturelles en situation de survie
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide.
 - b. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet utilisera les ressources naturelles en situation de survie en :
 - a. évaluant les ressources disponibles; et
 - b. tissant 0,5 m (1,5 pi) de cordage.
4. **Remarques** : Un couteau de survie a une lame fixe, la grandeur de sa soie (partie de la lame qui est fixée à la poignée) est pleine grandeur relativement à la poignée et il est composé d'acier inoxydable. La longueur de la lame peut varier entre 10 et 15 cm (4 à 6 pouces) et sa largeur, entre 0,4 et 0,6 cm (5/32 à 8/32 pouce).
5. **Matière complémentaire :**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 424 vise à fournir aux cadets des occasions de pratiquer davantage la navigation de survie, y compris :
 - (1) l'OCOM C424.01 (Tailler du bois),
 - (2) l'OCOM C424.02 (Faire bouillir de l'eau à l'aide de pierres ardentes),
 - (3) l'OCOM C424.03 (Utiliser des quenouilles), et
 - (4) l'OCOM C424.04 (Préparer des remèdes pour les malaises courants à l'aide de plantes médicinales).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre du niveau étoile d'argent comme instruction complémentaire du programme étoile d'or, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C324.01 (Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes),
 - (2) l'OCOM C324.02 (Construire des collets),
 - (3) l'OCOM C324.03 (Attraper un poisson),
 - (4) l'OCOM C324.04 (Recueillir les plantes comestibles), et
 - (5) l'OCOM C324.05 (Préparer un repas à partir de sources de nourriture trouvées en campagne).

- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés. Pour la réalisation des OCOM C324.03 (Attraper un poisson) et C324.05 (Préparer un repas à partir de sources trouvées en campagne), s'assurer que les règlements provinciaux ou territoriaux relatifs aux permis sont respectés pour la pêche ou la prise de poissons.

OCOM M424.01

1. **Rendement** : Aiguiser un couteau de survie
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau de survie,
 - (2) une pierre d'affûtage,
 - (3) l'huile de lubrification,
 - (4) des chiffons ou des linges de nettoyage,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit aiguiser un couteau de survie à l'aide d'une pierre d'affûtage en :
 - a. lubrifiant la pierre d'affûtage;
 - b. posant la pierre d'affûtage sur une surface plane;
 - c. tenant le couteau de survie par la poignée;
 - d. déterminant l'angle d'affûtage de la lame du couteau;
 - e. appliquant de la pression sur la lame en la poussant dans un mouvement circulaire sur la pierre d'affûtage;
 - f. retournant le couteau de survie et en affûtant l'autre côté;
 - g. vérifiant le couteau de survie pour s'assurer qu'il est bien affûté;
 - h. répétant les étapes pour affûter les deux côtés, au besoin; et
 - i. nettoyant le couteau de survie.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les types de couteau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. à lame pliante, b. à lame fixe, et c. à usages multiples. 	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 594 à 597) C2-008 (p. 33 à 35)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Décrire les parties d'un couteau de survie, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la lame, b. le tranchant, c. la pointe, d. le dos de la lame, e. le manche, f. la soie, g. la plaquette ou bande de métal, h. la plaque d'extrémité ou le pommeau, i. les rivets, j. la queue, k. les intercalaires, l. la garde, m. l'empreinte, et n. l'arête creuse. 	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 595 à 597)
PE3	<p>Décrire les caractéristiques d'un couteau de survie, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la longueur de la lame, b. la largeur de la lame, c. la composition de la lame, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'acier ordinaire, (2) l'acier inoxydable; d. la grandeur de la soie, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la soie pleine grandeur, (2) la soie étroite; et e. la composition du manche. 	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 595 à 597) C2-008 (p. 33 à 35) C2-225
PE4	<p>Expliquer la façon d'entretenir un couteau de survie, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. en faire une utilisation appropriée; b. le nettoyage; c. le rangement; et d. l'affûtage. 	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 595 et 596)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	<p>Expliquer et démontrer la façon d'affûter un couteau de survie et demander aux cadets de la pratiquer, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. lubrifiant la pierre d'affûtage; b. posant la pierre d'affûtage sur une surface plane; c. tenant le couteau de survie par la poignée; d. déterminant l'angle d'affûtage de la lame du couteau; e. appliquant de la pression sur la lame en la poussant dans un mouvement circulaire sur la pierre d'affûtage; f. retournant le couteau de survie et en affûtant l'autre côté; g. vérifiant le couteau de survie pour s'assurer qu'il est bien affûté en : <ul style="list-style-type: none"> (1) frottant le pouce légèrement en travers de la lame; (2) coupeant un morceau de papier sans le déchirer; et (3) tranchant aisément un fruit; et h. répétant l'affûtage des deux côtés, au besoin, jusqu'à ce que le tranchant voulu soit obtenu; et i. nettoyant le couteau de survie. <p>Nota : Il faut mettre l'accent sur la sécurité pendant qu'on utilise un couteau de survie.</p>	Démonstration et exécution	30 min	C0-111 (p. 596) C2-008 (p. 35)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 20 min
- c. Démonstration et exécution : 30 min
- d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour initier le cadet à un couteau de survie et à la façon de l'entretenir.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'affûtage d'un couteau de survie, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. C0-111 ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival* (2^e éd.). Liban, NH: Author.
- b. C2-008 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres : HarperCollins Publishers.
- c. C2-225 Fontaine, R. *Survival topics: Your online survival kit!* Extrait le 11 février 2009 du site www.survivaltopics.com/survival/how-to-choose-a-survival-knife/

8. Matériel d'instruction :

- a. un couteau de poche,
- b. un couteau de survie,
- c. un couteau à usages multiples,
- d. une pierre d'affûtage,
- e. un fusil à affiler,
- f. l'huile de lubrification,
- g. de l'eau,
- h. du savon, et
- i. un contenant.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. un couteau de survie,
- b. une pierre d'affûtage, et
- c. de l'huile de lubrification.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Cet OCOM doit être réalisé avant l'exercice d'entraînement en campagne.
- b. L'instructeur doit rappeler au cadet d'utiliser le couteau de survie de façon sécuritaire. Inciter le cadet à la prudence lorsqu'il affûte la lame sur une pierre d'affûtage. Si c'est la nuit, s'assurer qu'une source de lumière est placée tout près.

OCOM M424.02

1. **Rendement** : Employer le processus d'improvisation
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une mise en situation,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit employer le processus d'improvisation, y compris :
 - a. déterminer quels articles sont nécessaires pour la survie ;
 - b. identifier les ressources disponibles ;
 - c. analyser les options possibles ;
 - d. choisir un article de survie pour improviser ;
 - e. construire l'article de survie ; et
 - f. répéter le processus pour d'autres articles de survie, au besoin.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Réviser les techniques de survie, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la procédure STOP, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) s'arrêter; (2) penser; (3) observer; et (4) planifier; b. indiquer les cinq éléments de survie : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'attitude, (2) un abri, (3) de l'eau, (4) du feu, (5) de la nourriture; c. les sept ennemis de la survie : <ol style="list-style-type: none"> (1) le froid, (2) la douleur, (3) la soif; 	Exposé interactif	5 min	C2-016 (p. 238 à 240, p. 250 et 251) C2-069 (p. 21 à 22) C2-148 (p. 268 à 269)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) la faim, (5) la fatigue, (6) l'ennui et la solitude;			
PE2	Organiser une activité dans laquelle les cadets recourront au processus d'improvisation, y compris : a. déterminer quels articles sont nécessaires à la survie; b. identifier les ressources disponibles, y compris : (1) les ressources naturelles, (2) les ressources produites par l'homme ; c. analyser les options disponibles ; d. choisir un article de survie pour improviser ; e. construire l'article de survie ; et f. répéter le processus pour d'autres articles de survie, au besoin.	Activité pratique	20 min	C2-148 (p. 268 et 269)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 5 min
- c. Activité pratique : 20 min
- d. Durée totale : 30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour réviser les techniques de survie et stimuler l'intérêt des cadets.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets au processus d'improvisation. Cette activité contribue au développement des compétences en survie et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-016 ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
- b. C2-069 ISBN 0-9694132-0-3 Gino (G.F.) Ferri, Ph. D (2000). *The Psychology of Wilderness Survival*. Hanover, Ontario: Skyway Printing.
- c. C2-148 ISBN 978-0-8117-3292-5 Davenport, G. (2006). *Wilderness survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie : Stackpole Books.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** Cet OCOM doit être réalisé dans le cadre de l'exercice d'entraînement en campagne prévu.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M424.03

1. **Rendement** : Tisser du cordage
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit :
 - a. fabriquer du cordage en :
 - (1) réunissant les matériaux bruts ;
 - (2) enveloppant les matériaux bruts d'une corde continue d'une longueur de 1 m (3 pi) ;
 - b. tisser le cordage en une tresse d'un brin (enroulement simple) de 0.5 m (1.5 pi) en :
 - (1) tenant une extrémité du cordage entre le pouce et l'index de la main non dominante ;
 - (2) rouler le cordage avec la paume de la main dominante dans un sens sur la cuisse jusqu'à ce qu'il soit serré ;
 - (3) saisir l'autre extrémité du cordage ;
 - (4) placer le milieu du cordage entre les dents ;
 - (5) ramener les deux extrémités du cordage ensemble ;
 - (6) tenir les extrémités du cordage ensemble de façon serrée dans une main ;
 - (7) relâcher le cordage d'entre les dents pour créer la tresse ;
 - (8) serrer la tresse ; et
 - (9) faire un nœud simple à l'extrémité du cordage.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les usages du cordage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. brûler les matériaux ensemble ; b. attacher les matériaux ; c. fabriquer des collets ; d. suspendre de la nourriture ; e. suspendre des articles ; 	Exposé interactif	5 min	C2-068 (p. 241 et 244)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>f. fabriquer des appareils de transport de l'eau ;</p> <p>g. fabriquer un abri ;</p> <p>h. confectionner des vêtements ; et</p> <p>i. coudre des articles ensemble.</p>			
PE2	<p>Identifier les caractéristiques des matériaux de cordage, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la longueur de la fibre, b. la résistance de la fibre, c. la souplesse de la fibre, et d. le niveau de prise de la fibre. 	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 319 et 320)
PE3	<p>Expliquer et démontrer aux cadets la façon de choisir des matériaux de cordage, y compris les matériaux suivants, et leur demander de la pratiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. des arbres, b. des tiges, c. des feuilles, d. des racines, e. divers matériaux, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) des roseaux / des souches / des herbages, (2) des tendons d'animaux, et (3) des poils d'animaux. 	Démonstration et exécution	20 min	C2-008 (p. 319 et 320) C2-068 (p. 241 à 243) C2-148 (p. 269)
PE4	Expliquer et démontrer la façon de fabriquer du cordage à partir de matériaux choisis en enroulant les matériaux bruts en une corde continue d'une longueur de 1 m (3 pi) et demander aux cadets de pratiquer.	Démonstration et exécution	20 min	C2-068 (p. 241 à 244) C2-148 (p. 269)
PE5	<p>Expliquer et démontrer la façon de tisser le cordage en une tresse d'un brin (enroulement simple) de 0.5 m (1.5 pi) et demander aux cadets de la pratiquer, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. tenant une extrémité du cordage entre le pouce et l'index de la main non dominante; b. roulant le cordage avec la paume de la main dominante dans un sens sur la cuisse jusqu'à ce qu'il soit serré; c. saisissant l'autre extrémité du cordage; d. plaçant le milieu du cordage entre les dents; 	Démonstration et exécution	30 min	C2-068 (p. 242 à 244) C2-148 (p. 269 à 271)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. ramenant les deux extrémités du cordage ensemble; f. tenant les extrémités du cordage ensemble de façon serrée dans une main; g. relâchant le cordage d'entre les dents pour créer la tresse; h. serrant la tresse; et i. faisant un nœud simple à l'extrémité du cordage.			

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 70 min
- d. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter au cadet les caractéristiques et les nombreux usages du cordage.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de fabriquer et de tisser du cordage, tout en donnant au cadet l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-008 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres : HarperCollins Publishers.
- b. C2-068 ISBN 0-425-10572-5 Brown, T., Jr. et Morgan, B. (1983). *Tom Brown's field guide: Wilderness survival*. New York, New York : The Berkley Publishing Group.
- c. C2-148 ISBN 978-0-8117-3292-5 Davenport, G. (2006). *Wilderness survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie : Stackpole Books.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. des ressources naturelles, et
- b. un couteau de survie.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. des ressources naturelles,
- b. un couteau de survie.

10. **Modalités de contrôle :** Cette leçon est évaluée conformément au chapitre 3, annexe B, COREN 424.

11. **Remarques :** Choisir un emplacement où il y a les matériaux bruts nécessaires à la réalisation de cet OCOM. Si ce n'est pas possible, prendre suffisamment de matériaux bruts pour chaque cadet d'un autre endroit et les transporter à l'emplacement de la leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C424.01

1. **Rendement** : Tailler du bois
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit tailler le bois pour créer un sifflet.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le taillage.	Exposé interactif	5 min	C2-256 (p. 1 et 2)
PE2	Discuter des articles qui peuvent être fabriqués à partir de taillage du bois, par exemple : <ol style="list-style-type: none"> a. un bâton de marche, b. une éclisse, c. une lance de chasse, d. un lance-pierre, e. un tisonnier, f. un sifflet, et g. des ustensiles, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) une cuillère, (2) une spatule, (3) une fourchette, et (4) un couteau. 	Discussion de groupe	10 min	C2-256 (p. 11, p. 19, p. 23, p. 29, p. 35, p. 81, p. 85, p. 89)
PE3	Expliquer la façon de tailler du bois au moyen d'un couteau de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les mouvements de coupe de base, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la coupe en ligne droite ; (2) la coupe en retrait ; (3) la poussée du pouce ; (4) traction épaule et grand dorsal ; 	Exposé interactif	10 min	C2-228 C2-256 (p. 10) C2-257 (p. 20)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. identifier le processus de taillage, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) déterminer un objet à fabriquer par taillage ; (2) choisir un morceau de bois ; (3) s'assurer que le couteau de survie est affûté ; (4) marquer le contour, au besoin ; (5) tailler le bois pour fabriquer l'objet. 			
PE4	<p>Expliquer et démontrer la façon de tailler le bois avec un couteau de survie pour fabriquer un sifflet et demander aux cadets de la pratiquer.</p> <p>Nota : Il faut mettre l'accent sur la sécurité pendant qu'on utilise un couteau de survie.</p>	Activité pratique	55 min	C2-256 (p. 89 à 92)

5. Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 15 min |
| c. Discussion de groupe : | 10 min |
| d. Activité pratique : | 55 min |
| e. Durée totale : | 90 min |

6. Justification :

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin de présenter au cadet l'art de tailler le bois avec un couteau de survie.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des nombreux articles de survie qui peuvent être fabriqués par le taillage du bois avec un couteau de survie. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite la constitution d'une équipe.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de permettre au cadet de tailler le bois dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés en survie et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence :

- a. C2-228 eHow Hobbies, Games & Toys Editor. (2009). *How to whittle*. Extrait le 13 février 2009 du site www.eHow.com/how_11286_whittle.html
- b. C2-256 ISBN 978-1-56523-274-7 Lubkemann, C. (2005). *The little book of whittling*. Petersburg, Pennsylvanie : Fox Chapel Publishing, Inc.
- c. C2-257 ISBN 0-918804-53-1 (1986). *Fine wood working on hand tools*. Newtown, Connecticut : The Taunton Press, Inc.

8. Matériel d'instruction :

- a. un couteau de survie,
- b. du bois, et
- c. le document de cours sur le taillage d'un sifflet.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. un couteau de survie,
- b. deux morceaux de bois,
- c. de la colle à bois, et
- d. le document de cours sur le taillage d'un sifflet.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Choisir une région où se trouvent les ressources naturelles nécessaires pour tailler le bois.
- b. L'instructeur doit rappeler au cadet d'utiliser le couteau de survie de façon sécuritaire lorsqu'il taille le bois et d'éviter de tailler vers soi ou à proximité des autres.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C424.02

1. **Rendement** : Faire bouillir de l'eau à l'aide de pierres ardentes
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un contenant d'eau,
 - (2) un feu contrôlé,
 - (3) du matériel d'incendie et de secours,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet, en tant que membre d'un groupe d'au plus trois personnes, doit faire bouillir de l'eau à l'aide de pierres ardentes, en :
 - a. choisissant des pierres ;
 - b. chauffant les pierres dans un feu ;
 - c. retirant les pierres du feu ; et
 - d. immergeant les pierres dans un contenant d'eau.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des usages des pierres en situation de survie, par exemple : <ol style="list-style-type: none"> a. l'isolation ; b. la cuisson ; c. piéger des animaux pour obtenir de la nourriture ; d. construire un abri ; et e. des outils. 	Discussion de groupe	5 min	C0-111 (p. 417, p. 442, p. 448, p. 451) C2-008 (p. 246 à 247) C2-227 (p. 80-81)
PE2	Identifier les types de pierres suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. igné, b. sédimentaire, et c. métamorphique. 	Exposé interactif	5 min	C2-227 (p. 101 à 103)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe d'au plus trois personnes, de faire bouillir de l'eau à l'aide de pierres ardentes, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. choisissant des pierres ; b. chauffant les pierres dans un feu ; c. retirant les pierres du feu ; d. immergeant les pierres dans un contenant d'eau. 	Activité pratique	40 min	C2-068 (p. 236 et 237)

5. Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Discussion de groupe : | 5 min |
| c. Exposé interactif : | 5 min |
| d. Activité pratique : | 40 min |
| e. Durée totale : | 60 min |

6. Justification :

- a. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les usages des pierres en situation de survie. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite la constitution d'une équipe.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE de présenter au cadet les types de pierres et leurs propriétés calorifiques.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de permettre au cadet de développer ses connaissances et ses compétences sur la façon de faire bouillir de l'eau en utilisant des pierres ardentes dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés en survie et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence :

- a. C0-111 ISBN 0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival* (2^e éd.). Lebanon, NH: Auteur.
- b. C2-008 ISBN 0-00-2653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres : HarperCollins Publishers.
- c. C2-068 ISBN 0-425-10572-5 Brown, T., Jr., & Morgan, B. (1983). *Tom Brown's field guide: Wilderness survival*. New York, New York : The Berkley Publishing Group.
- d. C2-227 ISBN 0-425-09147-3 Brown, T., Jr., & Morgan, B. (1984). *Tom Brown's field guide: Living with the earth*. New York, New York : The Berkley Publishing Group.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un contenant d'eau,
- b. un feu contrôlé, et
- c. du matériel d'incendie et de secours.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un contenant d'eau,
- b. un feu contrôlé, et
- c. du matériel d'incendie et de secours.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Choisir un emplacement où se trouvent les ressources naturelles nécessaires.
- b. L'instructeur doit préparer un ou plusieurs feux que les cadets pourront utiliser.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C424.03

1. **Rendement** : Utiliser des quenouilles
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : Le cadet doit utiliser des quenouilles pour :
 - a. préparer des aliments ;
 - b. fabriquer des articles de survie ;
 - c. procurer de la chaleur ; et
 - d. traiter les malaises.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier une quenouille et son environnement.	Exposé interactif	5 min	C2-068 (p. 83 et 84) C2-226 (p. 87 à 91) C2-227 (p. 223)
PE2	Identifier les divers usages des quenouilles, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la cuisson; b. le tissage; c. la fabrication de cordages; d. l'isolation; e. la consommation; et f. le traitement des malaises courants. 	Exposé interactif	15 min	C2-008 (p. 136) C2-068 (p. 83 et 84, p. 97) C0-111 (p. 331 et 437) C2-226 (p. 87 à 91) C2-227 (p. 88 à 92, p. 223)
PE3	Demander aux cadets, à titre de membres d'un groupe d'au plus trois personnes, d'utiliser des quenouilles.	Activité pratique	30 min	

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 20 min
- c. Activité pratique : 30 min
- d. Durée totale : 60 min

6. Justification :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et de présenter au cadet les nombreuses façons d'utiliser les quenouilles.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets d'utiliser des quenouilles dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence :

- a. C0-111 ISBN 0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival* (2nd ed.). Liban, New Hampshire: Auteur.
- b. C2-008 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C2-068 ISBN 0-425-10572-5 Brown, T., Jr., & Morgan, B. (1983). *Tom Brown's field guide: Wilderness survival*. New York, New York : The Berkley Publishing Group.
- d. C2-226 ISBN 0-425-10063-4 Brown, T., Jr., & Morgan, B. (1985). *Tom Brown's field guide: Wild edible and medicinal plants*. New York, New York : The Berkley Publishing Group.
- e. C2-227 ISBN 0-425-09147-3 Brown, T., Jr., & Morgan, B. (1984). *Tom Brown's field guide: Living with the earth*. New York, New York, The Berkley Publishing Group.

8. Matériel d'instruction :

- a. un couteau de survie, et
- b. des ressources naturelles.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. un couteau de survie, et
- b. des ressources naturelles.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Choisir un emplacement où se trouvent des quenouilles.
- b. On pourrait devoir obtenir une autorisation avant d'utiliser des quenouilles.

OCOM C424.04

1. **Rendement** : Préparer des remèdes pour les malaises courants à l'aide de plantes médicinales
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un couteau de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne.
3. **Norme** : En groupes de deux, les cadets doivent :
 - a. identifier les remèdes pour les malaises suivants :
 - (1) la fièvre,
 - (2) les maux de tête,
 - (3) les douleurs,
 - (4) le rhume et le mal de gorge,
 - (5) les saignements,
 - (6) les plaies et les blessures,
 - (7) les démangeaisons et les piqûres,
 - (8) la constipation,
 - (9) la diarrhée,
 - (10) les gaz et les crampes;
 - b. repérer les plantes médicinales; et
 - c. préparer le remède.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Informer les cadets avant le début de l'activité, y compris :
 - (1) la description des plantes médicinales;
 - (2) décrire la façon de traiter les malaises courants à l'aide de plantes médicinales, y compris :
 - (a) la rhume et la grippe, y compris :
 - i. la fièvre,
 - ii. les maux de tête,

- iii. les douleurs,
 - iv. le rhume et le mal de gorge,
- (b) les affections cutanées, y compris :
- i. les saignements,
 - ii. les plaies et les blessures,
 - iii. les démangeaisons et les piqûres;
- (c) les troubles digestifs, y compris :
- i. la constipation,
 - ii. la diarrhée, et
 - iii. les gaz et les crampes;
- (3) les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
- b. En groupes de deux, les cadets doivent préparer un remède en :
- (1) repérant les plantes médicinales;
 - (2) traitant les plantes médicinales en :
 - (a) préparant une infusion;
 - (b) préparant une décoction;
 - (c) préparant un cataplasme; et
 - (d) extrayant du jus.

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique : | 50 min |
| c. Durée totale : | 60 min |

6. **Justification :** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de préparer un remède avec des plantes médicinales dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des habiletés en survie et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-008 ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, Londres : HarperCollins Publishers.
- b. C2-226 ISBN 0-425-10063-4 Brown, T., Jr., & Morgan, B. (1985). *Tom Brown's field guide: Wild edible and medicinal plants*. New York, New York : The Berkley Publishing Group.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un couteau de survie,
- b. des casseroles,
- c. des bols,
- d. un mortier et un pilon, et
- e. du matériel d'incendie et de secours.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un couteau de survie,
- b. des casseroles,
- c. des bols,
- d. un mortier et un pilon, et
- e. du matériel d'incendie et de secours.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cette leçon doit être enseignée par un conférencier spécialisé dans la préparation des remèdes à l'aide de plantes médicinales.
- b. Choisir un emplacement où les ressources naturelles nécessaires sont à proximité.
- c. Pour repérer et traiter les plantes médicinales, utiliser un livre de référence propre à la région et approuvé par l'unité régionale de soutien aux cadets.
- d. Le matériel d'incendie et de secours pour préparer, allumer, maintenir et éteindre le feu comprend les articles suivants :
 - (1) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces),
 - (2) une scie à archet de 24 pouces,
 - (3) une pelle;
 - (4) un seau d'eau ou de sable,
 - (5) de l'amadou, et
 - (6) du petit bois.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 425

1. **Rendement** : Élaborer un plan d'expédition
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des cartes de la région utilisée,
 - (2) un livret de planification d'une expédition,
 - (3) un classeur (un duo-tang),
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit élaborer un plan d'expédition en :
 - a. identifiant les objectifs de l'expédition;
 - b. analysant la composition du groupe;
 - c. sélectionnant une route, en intégrant deux des trois modes de transport suivants :
 - (1) pagayer un canot en eaux calmes sur une distance minimale de 15 km ;
 - (2) faire du vélo de montagne sur des pistes de familiarisation ou intermédiaires sur une distance de 30 à 40 km ;
 - (3) participer à une randonnée pédestre sur un terrain de catégorie 2 ou 3 sur une distance minimale de 8 km ;
 - d. identifiant les points possibles de repos/d'extraction/de sécurité/de réapprovisionnement ;
 - e. identifiant des sites de campement ;
 - f. créant une liste d'équipement ; et
 - g. déterminant un plan de repas.
4. **Remarques :**
 - a. Il est recommandé que l'emplacement utilisé pour planifier l'expédition soit local. Toutefois, lorsque les ressources sont limitées, des exemples d'emplacements avec les cartes applicables sont fournis dans la publication A-CR-CCP-704/PF-002 *Guides pédagogiques du programme de l'étoile d'or*.
 - b. Chaque cadet doit recevoir un classeur (duo-tang) dans le cadre du présent OCOM pour classer toutes les sections du livret de planification d'une expédition. Ce classeur sera nécessaire pour tous les OCOM de l'OREN 425.

- c. Les cadets seront en mesure de se servir des connaissances acquises dans le cadre du présent OREN pour aider à la réalisation des activités au niveau du corps de planification, par exemple :
 - (1) des randonnées pédestres,
 - (2) des exercices d'entraînement en campagne,
 - (3) des activités de fin de semaine,
 - (4) un voyage d'aventure pour le prix du Duc d'Édimbourg, et
 - (5) des activités de service communautaire, etc.

5. **Matière complémentaire :**

- a. La matière complémentaire liée à l'OREN 425 vise à fournir aux cadets des occasions pour pratiquer davantage le leadership lors d'activités de plein air, y compris :
 - (1) l'OCOM C425.01 (Discuter des mesures à prendre lorsqu'une personne est perdue),
 - (2) l'OCOM C425.02 (Analyser les problèmes à l'aide d'une étude de cas d'expédition).
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre du niveau étoile d'argent comme instruction complémentaire du programme étoile d'or, plus précisément :
 - (1) OCOM C325.01 (Communiquer au cours d'une expédition),
 - (2) OCOM C325.02 (Participer à une présentation sur le programme du prix du Duc d'Édimbourg).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

OCOM M425.01

1. **Rendement** : Établir des paramètres d'expédition
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la section 1 du livret de planification d'une expédition,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit établir des paramètres d'expédition, y compris :
 - a. déterminer les objectifs de l'expédition;
 - b. identifier les lignes directrices de l'expédition, y compris :
 - (1) la durée,
 - (2) la période de l'année,
 - (3) les modes de déplacement,
 - (4) les types de terrain,
 - (5) le nombre de membres du personnel, et
 - (6) les coûts connexes.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter :</p> <p>a. des raisons d'organiser des expéditions, par exemple :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) mettre au défi les participants; (2) développer des compétences générales et spécialisées; (3) fournir des occasions d'exercer du leadership; (4) améliorer la condition physique ; (5) fournir des occasions de recevoir des qualifications; <p>b. de la philosophie liée aux expéditions des cadets de l'Armée; et</p> <p>c. de la philosophie liée aux expéditions de l'organisme <i>Outward Bound</i>.</p>	Discussion de groupe	5 min	A2-035 C2-153 (p. 265 à 269) C2-208 (p. 129 et 130, p. 138 et 139)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Discuter des buts et des objectifs relatifs aux expéditions, y compris : a. définir les buts et les objectifs; et b. créer des buts et des objectifs.	Exposé interactif	10 min	C2-009 (p. 41 et 42) C2-153 (p. 229, 265 à 268) C2-208 (p.138 et 139)
PE3	Demander aux cadets, en groupes d'au plus trois personnes, d'identifier les lignes directrices liées aux expéditions suivantes à l'aide du livret de planification d'une expédition : a. la période de l'année, b. le nombre de jours, c. le nombre de participants, d. le niveau d'expérience des participants, e. le budget, s'il y a lieu, f. les modes de déplacement, y compris : (1) la distance, et (2) le terrain.	Activité en classe	10 min	C2-034 (p. 120) C2-153 (p. 265 à 269) C2-208 (p. 138 et 139)

5. Durée :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. Discussion de groupe : | 5 min |
| c. Exposé interactif : | 10 min |
| d. Activité en classe : | 10 min |
| e. Durée totale : | 30 min |

6. Justification :

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet au cadet d'interagir avec ses pairs et de partager ses connaissances et ses opinions au sujet de l'organisation d'expéditions. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2, pour initier les cadets aux objectifs liés aux expéditions et pour susciter leur intérêt.
- c. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour la planification d'une expédition.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-035 OAIC 41-05 Directeur - Cadets 3. (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-009 ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The national outdoor leadership school's wilderness guide*. New York, New York, Fireside.
- c. C2-034 ISBN 0-87322-637-2 Priest, S., & Gass, M. (2005). *Effective leadership in adventure programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario : Human Kinetics Publishing Inc.
- d. C2-153 ISBN 0-7360-5731-5 Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M., & Breunig, M. (2006). *Outdoor leadership: Theory and practice*. Windsor, Ontario : Human Kinetics Publishing Inc.
- e. C2-208 ISBN 978-1-59485-033-2 Raynolds, J., Lodato, A., Gordon, R., Blair-Smith, C., Welsh, J., & Gerzon, M. (2007). *Leadership the outward bound way*. Seattle, Washington : The Mountaineers Books.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. l'exemple complété de la section 1 du livret de planification d'une expédition.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. la section 1 du livret de planification d'une expédition,
- b. la fiche d'information sur les paramètres liés aux expéditions,
- c. la fiche d'information sur les expéditions au niveau étoile d'argent,
- d. un classeur.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M425.02

1. **Rendement** : Planifier un itinéraire d'expédition
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la section 2 du livret de planification d'une expédition,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit planifier un itinéraire d'expédition, y compris :
 - a. rechercher les itinéraires et les endroits possibles;
 - b. identifier les facteurs à considérer pour l'élaboration d'un itinéraire d'expédition;
 - c. choisir le meilleur itinéraire d'expédition; et
 - d. préparer une fiche d'itinéraire d'expédition.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les ressources de planification d'itinéraire d'expédition, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le matériel de référence, par exemple : <ol style="list-style-type: none"> (1) les cartes topographiques, (2) les cartes de loisir, (3) les cartes de sentiers, (4) les cartes des rivières, (5) les guides, (6) les bulletins des clubs de plein air, (7) les magazines, (8) les livres, et (9) les sites Web; b. les organismes ou les autorités, par exemple : <ol style="list-style-type: none"> (1) Parcs Canada, (2) les parcs provinciaux ou territoriaux, (3) les autorités de conservation, (4) les bureaux municipaux, 	Discussion de groupe	10 min	C2-009 (p. 44 et 45)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(5) les autorités des rivières et des lacs locaux, (6) les clubs de plein air, (7) les autorités régissant les sentiers locaux, et (8) les propriétaires de terrains privés.			
PE2	Identifier les facteurs dont il faut tenir compte lors du choix d'un lieu d'expédition, y compris : a. la distance et le temps nécessaires pour se déplacer jusqu'à destination et pour en revenir; b. la distance et le temps nécessaires pour obtenir des services d'urgence; c. la capacité d'organiser les modes de déplacement choisis; d. la disponibilité de sites de campement et d'aires de repos; e. la facilité et le coût d'obtention de l'autorisation d'utiliser les aires; et f. la capacité de se conformer aux pratiques établies de gestion établies des terres.	Exposé interactif	10 min	C2-009 (p. 44) C2-034 (p. 120 à 127) C2-153 (p. 276 et 277) C2-208 (p. 140 à 144)
PE3	Identifier les éléments d'un itinéraire d'expédition, y compris : a. le nombre de jours nécessaires pour faire l'expédition, b. les points de départ et d'arrivée, c. les sites de campement, d. les modes de déplacement, e. les exigences relatives au terrain, f. les exigences relatives à la distance, g. les points de changement relatifs aux modes de déplacement, h. les aires de repas, i. les aires de repos et les lieux de réapprovisionnement, et j. les itinéraires d'évacuation.	Exposé interactif	10 min	C2-009 (p. 43) C2-034 (p. 120 à 127) C2-153 (p. 270 et 271) C2-208 (p. 140 à 145)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer la façon de planifier un itinéraire d'expédition, et demander aux cadets de la pratiquer en groupes de trois personnes, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. planifiant deux itinéraires possibles, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) identifier le nombre de jours nécessaires pour faire l'expédition; (2) choisissant les points de départ et d'arrivée, (3) choisissant un site de campement principal, et peut-être un site secondaire, pour chaque nuit de l'expédition; (4) intégrant les divers modes de déplacement, en s'assurant que : <ul style="list-style-type: none"> (a) les types de terrains respectent la norme prescrite, (b) les normes relatives à la distance sont satisfaites; (5) choisissant les points de changement relatifs au mode de déplacement, au besoin; (6) identifiant les aires de repas possibles pour chaque journée; (7) identifiant au moins deux aires de repos ou lieux de réapprovisionnement possibles le long de l'itinéraire; et (8) identifiant les itinéraires d'évacuation jusqu'à l'hôpital le plus près; b. traçant les itinéraires sur une carte topographique, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les points de départ et d'arrivée, (2) les sites de campement, (3) l'itinéraire du mode de déplacement numéro un, (4) l'itinéraire du mode de déplacement numéro deux, (5) les points de changement relatifs au mode de déplacement, (6) les aires de repas, (7) les aires de repos et les lieux de réapprovisionnement, (8) les itinéraires d'évacuation; 	Activité en classe	30 min	C0-007 (p. 96, 171 et 172) C2-016 (p. 8 et 9) C2-017 (p. 10 et 11) C2-110 (p. 62 et 63, p. 67)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. comparant les itinéraires d'expédition; et d. évaluant les itinéraires d'expédition en fonction de leur compatibilité.			
PE5	Décrire les fiches d'itinéraire d'expédition, y compris : a. le but; b. les composantes, y compris : (1) le moyen de transport, (2) les coordonnées de quadrillage, (3) l'azimut, (4) la distance, (5) l'élévation, (6) le temps, (7) la description de l'itinéraire, et (8) les détails du groupe.	Exposé interactif	10 min	A2-064 (EO 105.05 p. 11 et 12) C2-051 (p. 47 et 48)
PE6	Expliquer la façon de préparer une fiche d'itinéraire d'expédition, et demander aux cadets de la pratiquer en groupes de trois personnes.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Discussion de groupe : 10 min
- c. Exposé interactif : 30 min
- d. Activité en classe : 40 min
- e. Durée totale : 90 min

6. **Justification :**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs opinions sur l'identification des différents types de matériel de référence sur les expéditions. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.
- b. La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie pour les PE 2, 3 et 5 pour initier les cadets aux facteurs à prendre en compte lors de la planification d'un itinéraire d'expédition et aux fiches d'itinéraire d'expédition.
- c. Une activité en classe a été choisie pour les PE 4 et 6, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour la planification d'un itinéraire d'expédition et la préparation d'une fiche d'itinéraire.

7. Documents de référence :

- a. A2-064 A-CR-CCP-050-804/PF-001 Directeur – Cadets 6 (2008). *Guide de l'instructeur : Cadre des instructeurs de cadets, Cours d'élément terre*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-007 ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, B. (1994). *Carte et boussole : The complete orienteering handbook*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.
- c. C2-009 ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The national outdoor leadership school's wilderness guide*. New York, New York, Fireside Books.
- d. C2-016 ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
- e. C2-017 ISBN 0-7627-0476-4 Roberts, H. (1999). *Basic essentials, backpacking*. Guilford, Connecticut, The Globe Pequot Press.
- f. C2-034 ISBN 0-87322-637-2 Priest, S., et Gass, M. (2005). *Effective leadership in adventure programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.
- g. C2-051 ISBN 978-0-7153-2254-0 Bagshaw, C. (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, Ohio, David & Charles.
- h. C2-110 ISBN 978-0-89886-953-6 Burns, B. et Burns, M. (2004). *Wilderness navigation* (2^e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers Books.
- i. C2-153 SBN 0-7360-5731-5 Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M., et Breunig, M. (2006). *Outdoor leadership: Theory and practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- j. C2-208 ISBN 978-1-59485-033-2 Raynolds, J., Lodato, A., Gordon, R., Blair-Smith, C., Welsh, J. et Gerzon, M. (2007). *Leadership the outward bound way*. Seattle, Washington, The Mountaineers Books.

8. Matériel d'instruction :

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. l'exemple complété de la section 2 du livret de planification d'une expédition.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. la section 2 du livret de planification d'une expédition,
- b. le document de cours d'information sur la planification d'un itinéraire d'expédition,
- c. des cartes,
- d. des renseignements sur les sites de campement,
- e. des renseignements sur les pistes de vélo de montagne,
- f. des renseignements sur les itinéraires de canots,
- g. des renseignements sur les hôpitaux,
- h. une boussole, et
- i. un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM M425.03

1. **Rendement** : Dresser une liste d'équipement d'expédition
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la section 3 du livret de planification d'une expédition,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Les cadets, à titre de membres d'un groupe d'au plus trois personnes, doivent dresser une liste d'équipements d'expédition, y compris :
 - a. l'équipement personnel,
 - b. l'équipement de groupe,
 - c. l'équipement relatif aux activités spécifiques.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Demander aux cadets, à titre de membres d'un groupe d'au plus trois personnes, de dresser une liste d'équipement d'expédition, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. l'équipement personnel, b. l'équipement de groupe, et c. l'équipement relatif aux activités spécifiques. 	Activité en classe	50 min	A2-001 (p. 3-3 à 3-4 et p. 7-2 à 7-3 et p. 8-3 à 8-4) C2-042 (p. 70 à 101) C2-051 (p. 36 à 39, p. 102 à 107)

5. **Durée :**
 - a. Introduction et conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 50 min
 - c. Durée totale : 60 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets au sujet de la façon de dresser une liste d'équipements d'expédition.
7. **Documents de référence :**
 - a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur – Cadets 3 (2006). *Cadets royaux de l'armée du Canada – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C2-042 ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. New York, New York: DK Publishing, Inc.
 - c. C2-051 ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, Ohio: David & Charles.
8. **Matériel d'instruction :** L'exemple complété de la section 3 du livret de planification d'une expédition.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. la section 3 du livret de planification d'une expédition, et
 - b. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle :** S.O.
11. **Remarques :** S.O.

OCOM M425.04

1. **Rendement** : Élaborer un plan de repas pour une expédition
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la section 4 du livret de planification d'une expédition,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit élaborer un plan de repas pour une expédition en prenant en considération :
 - a. les besoins de repas en fonction de l'activité,
 - b. les choix alimentaires,
 - c. le poids des aliments, et
 - d. la valeur nutritive.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des besoins nutritifs quotidiens pendant une expédition, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les calories, b. le sodium, c. les glucides, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les glucides complexes, (2) les fibres, (3) les glucides simples, (4) les sucres; d. les protéines; e. la vitamine C, et f. le fer. 	Exposé interactif	10 min	C2-034 (p. 123) C2-153 (p. 278 à 281) C2-208 (p. 152 à 154)
PE2	<p>Discuter de la planification des repas pour une expédition, en tenant compte :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. du type d'activité, b. du nombre de personnes, 	Exposé interactif	10 min	C2-034 (p. 123) C2-153 (p. 278 à 281) C2-208 (p. 152 à 154)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>c. de la répartition des groupes de cuisson, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) un grand groupe, (2) plusieurs petits groupes; <p>d. les besoins pour des repas spéciaux,</p> <p>e. les conseils pratiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la planification; (2) l'alimentation fréquente; (3) les sacs d'emballage individuel des collations; (4) l'accès aux collations; (5) débuter la cuisson de certains aliments à l'avance, (6) le graissage de la casserole; (7) l'utilisation créative des restes; (8) la préparation de breuvages chauds pour plus d'une personne; (9) l'importance de boire fréquemment; et (10) l'utilisation de fruits et de légumes séchés. 			C2-251 (p. 2 à 7, p. 20 à 33, p. 40 et 41)
PE3	<p>Discuter des types et des choix de rations pour les expéditions, y compris :</p> <p>a. les types de rations pour les expéditions, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) lyophilisées, (2) déshydratées, (3) le mélange montagnard, (4) les rations fraîches, et (5) les rations individuelles de campagne (RIC) et les repas prêt à consommer; <p>b. les choix de rations pour les expéditions, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la planification des menus, (2) les étapes du système de planification des menus; et (3) les aliments en vrac. 	Exposé interactif	10 min	C2-153 (p. 278 à 281) C2-208 (p. 152 à 154)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Discuter de l'emballage des aliments pour une expédition, y compris : a. le retrait de l'emballage; b. la sélection des contenants; c. la sélection préalable des repas; d. le rangement des aliments froids; et e. la répartition des articles entre les membres d'un groupe.	Exposé interactif	5 min	C2-034 (p. 123) C2-153 (p. 278 à 281) C2-208 (p. 152 à 154)
PE5	Demander aux cadets, à titre de membres d'un groupe d'au plus trois personnes, d'élaborer un plan de repas pour une expédition, y compris :	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 35 min
- c. Activité en classe : 15 min
- d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour présenter aux cadets l'élaboration d'un plan de rationnement pour une expédition.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de confirmer que les cadets ont compris l'élaboration d'un plan de rationnement pour une expédition.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-034 ISBN 0-87322-637-2 Priest, S. et Gass, M. (2005). *Effective leadership in adventure programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario: Human Kinetics Publishing Inc.
- b. C2-153 ISBN 0-7360-5731-5 Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M. et Breunig, M. (2006). *Outdoor leadership: Theory and practice*. Windsor, Ontario: Human Kinetics.
- c. C2-208 ISBN 978-1-59485-033-2 Raynolds, J., Lodato, A., Gordon, R., Blair-Smith, C., Welsh, J. et Gerzon, M. (2007). *Leadership the outward bound way*. Seattle, Washington : The Mountaineers Books.
- d. C2-251 ISBN 978-0-8117-3464-6 Pearson, C. et Kuntz, J. (Eds.) (2008). *NOLS backcountry cooking: Creative menu planning for short trips*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une fiche d'information sur l'élaboration d'un plan de repas pour une expédition,
- c. l'exemple complété de la section 4 du livret de planification d'une expédition.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. la section 4 du livret de planification d'une expédition,
- b. une fiche d'information sur l'élaboration d'un plan de repas pour une expédition,
- c. le document *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien*,
- d. une fiche d'information sur les dépenses énergétiques par activité physique, et
- e. des stylos et des crayons.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques : S.O.

OCOM C425.01

1. **Rendement** : Discuter des mesures à prendre lorsqu'une personne est perdue
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit discuter :
 - a. du comportement d'une personne perdue;
 - b. des mesures à prendre pour éviter de se perdre;
 - c. des mesures qu'un groupe doit prendre lorsqu'une personne est perdue;
 - d. du moment opportun pour communiquer avec les services d'urgence.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter du comportement d'une personne perdue, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. de ses réactions initiales ; b. de ses modes de déplacement ; c. des types de comportement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) son comportement le jour ; (2) son comportement la nuit ; (3) son comportement lorsqu'elle est en état de panique ; et (4) son comportement lorsqu'elle ne veut pas être retrouvée. 	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 242 et 243) C2-069 (p. 25 à 27) C2-229 (p. 70 à 75) C3-208 (p. 233 et 234)
PE2	<p>Expliquer les mesures qui permettront de réduire la possibilité qu'une personne se perde, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. donner des instructions claires et détaillées sur l'activité en cours ; b. établir des limites relatives à l'activité ; c. fournir à tout le personnel un azimut de sécurité ; 	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 233 à 246)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. favoriser le système de surveillance mutuelle en tout temps ; et</p> <p>e. fournir à tout le personnel des dispositifs générant du bruit.</p>			
PE3	<p>Expliquer les mesures immédiates à prendre lorsqu'une personne se perd ou est séparée du groupe, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. recourir à la procédure STOP; b. écouter pour déceler les bruits de sifflet, de cris ou d'avertisseurs sonores émis par le groupe ou les sauveteurs; c. communiquer l'emplacement du groupe ou des sauveteurs en faisant du bruit (par exemple, des coups de sifflet ou des cris); et d. se diriger vers l'azimut de sécurité jusqu'à la route ou la clôture la plus près. 	Exposé interactif	5 min	C2-016 (p. 233 à 246)
PE4	<p>Expliquer les mesures qu'un groupe ou les sauveteurs doivent prendre lorsqu'une personne est perdue, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. analyser la gravité de la situation, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le moment de la journée, (2) les conditions météorologiques, (3) l'âge et le niveau d'expérience de la personne, (4) les problèmes de santé, (5) l'équipement que la personne a en sa possession, et (6) les dispositifs de signalisation disponibles; b. communiquer avec la personne perdue, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) faire du bruit (p. ex., des coups de sifflet, des cris); (2) marquer des arbres; (3) utiliser des dispositifs de signalisation; c. Délimiter la zone en établissant un périmètre de recherche, en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> (1) des barrages routiers / des barrages de sentier / des patrouilles, (2) des postes de guet, 	Exposé interactif	15 min	C0-111 (p. 544 à 548) C2-009 (p. 210 à 212) C2-016 (p. 241) C2-229 (p. 68 et 69, p. 84 à 88, p. 92 à 94, p. 106 et 107) C3-208 (p. 242)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) des zones de prises d'empreintes; et (4) des cordes.			
PE5	Discuter du moment opportun pour communiquer avec les services d'urgence. Remarque : Se reporter aux instructions de la région, de même qu'aux instructions permanentes d'opération (IPO) du corps ou de la région.	Discussion de groupe	5 min	
PE6	Discuter des procédures de recherche au sol utilisées par les professionnels de la recherche et du sauvetage lorsqu'ils sont déployés, y compris : a. les recherches précipitées; b. les recherches par quadrillage approximatives; et c. les recherches par quadrillage précises.	Exposé interactif	5 min	C3-208 (p. 240 à 247)

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 45 min
- c. Discussion de groupe : 5 min
- d. Durée totale : 60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 et le PE 6 afin de présenter au cadet les mesures de précaution à prendre, le comportement d'une personne perdue, les façons de communiquer avec une personne perdue et les techniques de recherche et de sauvetage courantes.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet au cadet d'interagir avec ses pairs et de partager ses connaissances et ses opinions au sujet du moment opportun pour communiquer avec les services d'urgence lorsqu'une personne est perdue. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute es cadets et facilite le développement d'une équipe.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-111 ISBN 0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival* (2nd ed.). Lebanon, New Hampshire: Author.
- b. C2-009 ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The national outdoor leadership school's wilderness guide*. New York, New York, Fireside.
- c. C2-016 ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York: Three Rivers Press.
- d. C2-069 ISBN 0-9694132-0-3 Ferri, G. F. (2000). *The psychology of wilderness survival*. Hanover, Ontario: Skyway Printing.

- e. C2-229 ISBN 0-913724-30-0 LaValla, P. (1999). *Search is an emergency, field coordinator's handbook for managing search operations*. Olympia, Washington, ERI International, Inc.
 - f. C3-208 ISBN 978-0-7637-4807-4 National Association for Search and Rescue. (2005). *Fundamentals of search and rescue*. Mississauga, Ontario, Jones and Bartlett Publishers Canada.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Un corps de cadets pourrait vouloir inviter un conférencier d'un organisme local, p. ex., un organisme de recherche et sauvetage, un service de police, etc., pour qu'il présente cette information.

OCOM C425.02

1. **Rendement** : Analyser les problèmes à l'aide d'une étude de cas d'expédition
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une étude de cas,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus trois personnes, doit analyser des problèmes à l'aide d'une étude de cas d'expédition.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Donner une séance d'information qui doit comprendre l'explication des points suivants :
 - (1) l'objectif et l'importance de l'activité;
 - (2) les ressources nécessaires pour réaliser l'activité.
 - b. Demander aux cadets d'effectuer une activité d'étude de cas d'expédition.
 - c. Diriger une séance d'information portant sur l'activité en demandant :
 - (1) s'il a été difficile pour le groupe de résoudre les problèmes de l'étude de cas (pour quelles raisons) ;
 - (2) quels problèmes ont été difficiles à résoudre ;
 - (3) pourquoi certaines décisions étaient plus difficiles à prendre que d'autres ;
 - (4) quel était le lien entre certains problèmes qui se sont produits lors de l'activité et ceux d'expéditions précédentes, s'il y a lieu ;
 - (5) quels sont les trois mots que vous utiliseriez pour résumer ce que vous avez appris de cette activité ; et
 - (6) de quelle façon cette information peut-elle vous aider à planifier une expédition.
5. **Durée :**

a. Introduction et conclusion :	10 min
b. Étude de cas :	80 min
c. Total partiel :	90 min
d. Total (trois séances) :	270 min
6. **Justification** : Une étude de cas a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet au cadet d'analyser des problèmes en utilisant des études de cas d'expédition.

7. Documents de référence :

- a. A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 6). Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-208 ISBN 978-1-59485-033-2 Raynolds, J., Lodato, A., Gordon, R., Blair-Smith, C., Welsh, J., & Gerzon, M. (2007). *Leadership the outward bound way*. Seattle, Washington, The Mountaineer Books.
- c. C2-250 Leemon, D. et Schimelpfenig, T. (2005). *Risk management for outdoor leaders: A practical guide for managing risk through leadership*. Lander, Wyoming: National Outdoor Leadership School.
- d. C2-252 ISBN 1-929148-54-2 Ajango, D. (2005). *Lessons learned II: Using case studies and history to improve safety education*. Eagle River, AK: SafetyEd: Safety Education for Outdoor and Remote Work Environments.

8. Matériel d'instruction :

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une étude de cas, et
- c. une feuille de travail d'étude de cas.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. une étude de cas,
- b. une feuille de travail d'étude de cas, et
- c. des stylos et des crayons.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- a. Il faut choisir un instructeur d'expérience pour enseigner cette leçon.
- b. Cet OCOM peut être enseigné dans le cadre de trois séances de trois périodes chacune.

OREN 426

1. **Rendement** : Mettre en pratique les habiletés d'expédition
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) de l'équipement d'expédition de groupe,
 - (3) de l'équipement de canotage au besoin,
 - (4) de l'équipement de vélo de montagne au besoin,
 - (5) de l'équipement pour la randonnée pédestre au besoin,
 - (6) de l'équipement pour faire de la raquette au besoin,
 - (7) de l'équipement pour faire du ski de fond au besoin,
 - (8) un journal pour l'expédition,
 - (9) de la supervision, et
 - (10) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : centre d'expédition.
3. **Norme** : Le cadet doit participer à une expédition, y compris :
 - a. effectuer le parcours en utilisant au minimum deux des modes de transport suivants :
 - (1) faire du canotage en eaux calmes sur une distance de 15 à 20 km ;
 - (2) faire du vélo de montagne sur des pistes de familiarisation/intermédiaires sur une distance de 40 à 50 km ;
 - (3) faire de la randonnée pédestre sur un sentier avec terrain de catégorie 3 sur une distance 10 à 15 km ;
 - (4) faire de la raquette sur un sentier sur une distance de 8 à 10 km ; et
 - (5) faire du ski de fond sur une piste de catégorie 2 sur une distance de 6 à 10 km ;
 - b. mener au moins une étape de l'expédition ;
 - c. naviguer pendant une étape de l'expédition ;
 - d. suivre la routine d'expédition ;
 - e. démontrer de la sensibilisation face à l'environnement ; et
 - f. réfléchir à l'expérience d'expédition.

4. **Remarques :**

- a. Les centres d'expédition doivent choisir au moins deux modes de transport dynamique en fonction de l'emplacement et des ressources disponibles.
- b. Dans les cas où l'emplacement et les ressources disponibles sont limités et qu'un seul mode de transport peut être choisi, l'autorisation de dévier de cette NQP doit être obtenue auprès du D Cad et RJC.
- c. Les centres d'expédition peuvent choisir des activités d'aventure pour les cadets de l'Armée spécifiques au secteur d'entraînement local conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ces activités constituent une façon de rehausser le défi de l'expédition et peuvent être choisies, pourvu que les exigences d'instruction obligatoires soient satisfaites.
- d. L'équipement d'expédition personnel comprend :
 - (1) un sac à dos d'expédition,
 - (2) un sac de couchage,
 - (3) un sac de compression imperméable,
 - (4) un matelas gonflable,
 - (5) des vêtements,
 - (6) des vêtements imperméables,
 - (7) un sac protecteur ou un fourre-tout,
 - (8) de la nourriture,
 - (9) une bouteille d'eau,
 - (10) un contenant d'eau,
 - (11) des sacs en plastique refermables (petits et grands),
 - (12) des sacs à déchets,
 - (13) un mousqueton,
 - (14) un couteau;
 - (15) un sifflet,
 - (16) une lampe frontale/une lampe de poche,
 - (17) des piles,
 - (18) des allumettes,

- (19) les effets personnels, y compris :
- (a) de l'écran solaire,
 - (b) de l'insectifuge,
 - (c) du baume pour les lèvres,
 - (d) du savon biodégradable,
 - (e) une brosse à dents,
 - (f) du dentifrice, et
 - (g) du papier hygiénique.
- e. L'équipement d'expédition de groupe comprend :
- (1) une tente,
 - (2) un réchaud de montagne à brûleur unique,
 - (3) une bouteille de combustible,
 - (4) du combustible,
 - (5) un ensemble de casseroles,
 - (6) une scie pliante,
 - (7) un filtre à eau,
 - (8) une corde,
 - (9) une boussole,
 - (10) des radios portatives,
 - (11) un récepteur de système de positionnement global (GPS),
 - (12) une carte topographique ou des sentiers de la région utilisée,
 - (13) des bâtons lumineux,
 - (14) une trousse de premiers soins,
 - (15) une trousse de réparation d'expédition, y compris :
 - (a) du ruban adhésif en toile,
 - (b) du baume à lèvres ou de la gelée de pétrole,
 - (c) de l'huile de lubrification,
 - (d) un assortiment d'échantillons de tissu,
 - (e) un assortiment de boucles en plastique,
 - (f) un assortiment d'épingles,
 - (g) du fil solide,

- (h) du fil dentaire,
- (i) un manchon de réparation de mât en aluminium,
- (j) de l'adhésif / scellant de coutures (adhérent de coutures),
- (k) des tampons d'alcool,
- (l) des rustines pour matelas pneumatique,
- (m) de la corde de parachute en nylon de 2 à 3 m (5 à 10 pieds),
- (n) des élastiques solides,
- (o) des attaches autobloquantes,
- (p) une sangle tubulaire de 1 à 2 m (2 à 4 pieds), et
- (q) un outil polyvalent léger.

f. Lorsque l'expédition consiste à faire de la raquette ou du ski de fond, l'équipement spécialisé supplémentaire suivant est nécessaire :

- (1) de l'équipement d'expédition personnel, y compris :
 - (a) un sac de couchage (-30 degrés),
 - (b) un manteau de Gore-Tex,
 - (c) une veste de laine polaire,
 - (d) des pantalons de Gore-Tex,
 - (e) des pantalons en laine polaire,
 - (f) des mukluks,
 - (g) une tuque,
 - (h) des gants,
 - (i) un foulard,
 - (j) des sous-vêtements longs (pour le haut et le bas du corps),
 - (k) des lunettes de soleil;
- (2) de l'équipement d'expédition de groupe, y compris :
 - (a) une tente (quatre saisons),
 - (b) une cuvette ;
 - (c) du carburant (besoin accru par temps froid), et
 - (d) une pelle pliante.

g. L'équipement de canotage est précisé dans l'OCOM M426.02a (Pagayer un canot).

h. L'équipement de vélo de montage est précisé dans l'OCOM M426.02b (Faire une randonnée à vélo de montage).

- i. L'équipement de randonnée pédestre est indiqué dans l'OCOM M426.02c (Faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire).
- j. L'équipement pour la raquette est indiqué dans l'OCOM M426.02d (Faire de la raquette en suivant un itinéraire).
- k. L'équipement pour le ski de fond est précisé dans l'OCOM M426.02e (Skier en suivant itinéraire).
- l. À l'exception de l'OCOM M426.01 (Se préparer pour une expédition), cet OREN sera enseigné au centre d'expédition.
- m. Le nombre de périodes dans cet OREN est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut choisir de modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles.

5. **Matière complémentaire : S.O.**

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M426.01

1. **Rendement** : Se préparer pour l'instruction d'expéditions
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les instructions de ralliement précises du centre d'expédition,
 - (2) la trousse de révision des compétences en navigation,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit se préparer pour l'instruction sur les expéditions, y compris :
 - a. réviser le choix de vêtements, de chaussures, d'équipement et de collations à haute teneur énergétique ;
 - b. discuter des instructions de ralliement et de l'horaire d'instruction du centre d'expédition ;
 - c. recevoir les instructions pour réaliser les objectifs de compétences de la trousse de révision en navigation.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser la sélection : <ol style="list-style-type: none"> a. des vêtements, b. des chaussures, c. de l'équipement personnel, d. de l'équipement de groupe, e. des collations à haute teneur énergétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les barres de céréales, (2) les fruits et les noix séchés, (3) le fromage, et (4) les raisins et les arachides. 	Exposé interactif	10 min	C2-051 (p. 67 à 74) C2-066 (p. 22 à 34, p. 67 à 70)
PE2	Donner une séance d'information aux cadets sur les instructions de ralliement et l'horaire d'instruction sur les expéditions de l'étoile d'or.	Exposé interactif	10 min	A2-001
PE3	Décrire les instructions pour réaliser les objectifs de compétences de la trousse de révision en navigation.	Activité en classe	5 min	

5. Durée :

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 5 min |
| d. | Durée totale : | 30 min |

6. Justification :

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'orienter les cadets concernant le choix de l'équipement d'expédition et de l'instruction d'expédition.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, pour permettre de donner des directives relatives à la trousse de révision des compétences en navigation qui seront suivies avant la participation à l'expédition du niveau de l'étoile d'or.

7. Documents de référence :

- A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'armée du Canada – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-051 ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, Ohio, David and Charles.
- C2-066 ISBN 1-4000-5309-9 Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual, A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

8. Matériel d'instruction :

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- les instructions de ralliement précises du centre d'expédition,
- la trousse de révision des compétences en navigation.

9. Matériel d'apprentissage :

- les instructions de ralliement précises du centre d'expédition, et
- la trousse de révision des compétences en navigation.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques :

- Cet OCOM doit être réalisé au moins deux semaines avant l'expédition au niveau de l'étoile d'or.
- Dans les cas où les centres d'expédition mènent l'expédition au niveau de l'étoile d'or par temps froid, il est recommandé que le cadet reçoive de l'instruction à ce sujet au corps de cadets.
- Les instructions de ralliement et l'horaire auquel il est fait référence au PE 2 varie selon la région. Les instructeurs doivent les obtenir auprès du centre d'expédition local.

- d. Il n'y a pas de temps alloué au cadet pour réaliser les objectifs de compétences de la trousse de révision des compétences en navigation. Ils doivent les réaliser pendant leur temps libre. Le personnel du corps doit réviser avec le cadet la trousse effectuée avant l'expédition au niveau de l'étoile d'or.
- e. La trousse de révision des compétences en navigation doit être effectuée et apportée au centre d'expédition par le cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M426.02a

1. **Rendement** : Pagayer un canot
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un canot pour deux personnes tout équipé,
 - (2) de l'équipement de canotage personnel,
 - (3) de l'équipement de canotage de groupe,
 - (4) un récipient d'eau,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Centre d'expédition, eaux calmes conformément à la publication A-CR-CCP-030/PT-001, *Ordonnances de sécurité nautique*, pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'une équipe d'au plus six personnes, doit pagayer un canot pour deux personnes en eau calme sur une distance de 15 à 20 km pendant une expédition.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Donner une séance d'information qui doit comprendre l'explication des points suivants :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité;
 - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité;
 - (3) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
 - b. Demander aux cadets de pagayer un canot en eau calme pendant une expédition.
 - c. Effectuer une séance de rétroaction en demandant aux cadets :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité;
 - (2) comment ils ont senti que leur équipe collaborait, et
 - (3) quelle partie de l'activité les a le plus mis au défi;
 - (4) de quelle façon leurs coéquipiers les ont aidés lorsqu'ils étaient mis au défi;
 - (5) ont-ils des exemples précis des occasions où des liens se sont créés dans leur équipe;
 - (6) comment l'équipe a-t-elle pris des décisions;
 - (7) est-ce que les idées ou les suggestions de tous les membres de l'équipe ont été prises en compte; et
 - (8) que feraient-ils à titre de chef de ce type d'activité pour s'assurer que leurs subordonnés apprécient l'activité.

5. **Durée :**

- | | | |
|----|----------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Apprentissage par l'expérience : | 260 min |
| c. | Durée totale : | 270 min |

6. **Justification :** Une approche expérientielle a été choisie pour cette activité parce qu'elle permet au cadet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences grâce à une expérience directe. Le cadet fera une excursion en canot en eaux calmes au cours d'une expédition et décrira son expérience personnelle. Le cadet aura l'occasion de réfléchir et de se pencher sur ce qu'il a observé, senti et pensé lors de l'excursion en canot et de faire le lien entre cette expérience et ce qu'il a déjà appris et les expériences qu'il vivre dans le future.

7. **Documents de référence :**

- a. A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2005). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 4. (2006). *Cadets royaux de l'armée du Canada – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-025 ISBN 1-895465-33-8 Gifford, D. (éditeur) (2000). *Canoeing instructor's resource manual*. Merrickville, Ontario, Association canadienne du canotage récréatif.
- d. C2-076 ISBN 0-87322-443-4 Gullion, L. (1994). *Outdoor pursuits series: Canoeing*. Champaign, Illinois, Human Kinetics Publishers.
- e. C2-077 ISBN 1-55013-654-2 Mason, B. (1995). *Path of the paddle: An illustrated guide to the art of canoeing*. Toronto, Ontario, Key Porter Books Limited.
- f. C2-078 ISBN 1-55013-079-X Mason, B. (1988). *Song of the paddle: An illustrated guide to wilderness camping*. Toronto, Ontario, Key Porter Books Limited.
- g. C2-106 ISBN 0-900082-04-6 Rowe, R. (1997). *Canoeing handbook (2^e éd.)*. Guildford, Royaume-Uni, Biddles Limited.
- h. C2-112 ISBN 1-55046377-2 McGuffin, G. et McGuffin, J. (2005). *Paddle your own canoe: An illustrated guide to the art of canoeing*. Erin, Ontario, Boston Mills Press.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. un canot pour deux personnes tout équipé,
- b. de l'équipement de canotage personnel, et
- c. de l'équipement de canotage de groupe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. un canot pour deux personnes tout équipé,
- b. de l'équipement de canotage personnel, et
- c. de l'équipement de canotage de groupe.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 426.
11. **Remarques :**
- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M426.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M426.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne), l'OCOM M426.02c (Effectuer une randonnée pédestre), l'OCOM M426.02d (Faire de la raquette le long d'un itinéraire) et l'OCOM M426.02e (Skier le long d'un itinéraire) à inclure dans leur instruction d'expédition.
 - b. Cet OCOM s'est vu alloué neuf périodes sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
 - c. Les cadets seront répartis en équipes à leur arrivée au centre d'expédition. Ils recevront une occasion de naviguer et de diriger leurs pairs. Ces équipes doivent rester les mêmes tout au long de l'expédition.
 - d. Conformément à la publication A-CR-CCP-030/PT-001, *Ordonnances de sécurité nautique*.
 - (1) un canot en tandem tout équipé est décrit comme ayant :
 - (a) une écope,
 - (b) un lance-amarre flottant ou un sac de sauvetage,
 - (c) un dispositif de signalisation sonore,
 - (d) une pagaie de recharge,
 - (e) des cordes de halage ;
 - (2) l'équipement de canotage personnel suivant est requis lorsqu'on pagaie un canot :
 - (a) des vêtements de flottaison individuels (V.F.I.), et
 - (b) une pagaie ;
 - (3) l'équipement de canotage de groupe suivant est requis lorsqu'on pagaie un canot :
 - (a) une carte topographique ou fluviale de la région (au besoin),
 - (b) une boussole,
 - (c) un récepteur GPS,
 - (d) une trousse de premiers soins,
 - (e) un dispositif de communication (p. ex., une radio portative), et
 - (f) une trousse de réparation de canot.
 - e. Le niveau d'intensité de l'activité doit suivre la matrice de progression indiquée dans le manuel A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*.

- f. Conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, il existe des exigences de pré-instruction pour le canot-voyageur. Évaluer le niveau de pré-instruction exigé et prévoir du temps au cours de l'expédition, au besoin.
- g. S'assurer que chaque cadet a à sa disposition amplement d'eau potable lorsqu'il fait du canot.

OCOM M426.02b

1. **Rendement** : Faire une randonnée à vélo de montagne
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un vélo de montagne tout équipé,
 - (2) de l'équipement de vélo de montagne personnel,
 - (3) de l'équipement de vélo de montagne de groupe,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Sentiers de vélo de montagne de niveau intermédiaire ou de familiarisation au centre d'expédition, conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'une équipe d'au plus six personnes, doit faire du vélo de montagne sur des sentiers de familiarisation ou de niveau intermédiaire sur une distance de 40 à 50 km pendant une expédition.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Donner une séance d'information qui doit comprendre l'explication des points suivants :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité ;
 - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité; et
 - (3) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
 - b. Expliquer et démontrer la façon de pratiquer les compétences avancées de vélo de montagne suivantes, avant ou pendant l'expédition, et demander aux cadets de la pratiquer :
 - (1) des sauts par-dessus un billot, et
 - (2) des prises de virage.
 - c. Demander aux cadets, à titre de membres d'une équipe d'au plus six personnes, de faire du vélo de montagne sur des sentiers de familiarisation ou de niveau intermédiaire sur une distance de 40 à 50 km pendant une expédition.
 - d. Effectuer une séance de rétroaction en demandant aux cadets :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité ;
 - (2) comment ils ont senti que leur équipe collaborait ;
 - (3) quelle partie de l'activité les a le plus mis au défi ;
 - (4) de quelle façon leurs coéquipiers les ont aidés lorsqu'ils étaient mis au défi ;
 - (5) ont-ils des exemples précis des occasions où des liens se sont créés dans leur équipe ;

- (6) comment l'équipe a-t-elle pris des décisions ;
- (7) est-ce que les idées ou les suggestions de tous les membres de l'équipe ont été prises en compte ; et
- (8) que feraient-ils à titre de chef de ce type d'activité pour s'assurer que leurs subordonnés apprécient l'expérience.

5. **Durée :**

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Apprentissage par l'expérience : 260 min
- c. Durée totale : 270 min

6. **Justification :** Une approche expérientielle a été choisie pour cette activité parce qu'elle permet au cadet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences grâce à une expérience directe. Le cadet fait l'expérience du vélo de montagne sur des sentiers de familiarisation ou de niveau intermédiaire au cours d'une expédition et la décrit à un niveau personnel. Le cadet aura l'occasion de réfléchir et de se pencher sur ce qu'il a observé, senti et pensé en faisant du vélo de montagne et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'il a déjà appris et aux expériences futures.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'armée du Canada – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-082 ISBN 1-57954-883-0 Downs, T. (2005). *Bicycle maintenance & repair for road & mountain bikes*. États-Unis, Rodale Inc.
- c. C2-083 ISBN 0-07-149390-5 Brink, T. (2007). *The complete mountain biking manual*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- d. C2-084 ISBN 1-55297-734-X Allwood, M. (2004). *Mountain bike maintenance: The illustrated manual*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.
- e. C2-087 Badyk, M., Buck, K., Sahl, N., Schultz, R. et Vrooman, D. (1998). *Ontario learn to mountain bike clinic workbook* (2^e éd.). North York, Ontario, Ontario Cycling Association et Ontario Recreational Mountain Bicycling Alliance.
- f. C2-088 ISBN 1-55297-653-X Crowther, N. (2002). *The ultimate mountain bike book: The definitive illustrated guide to bikes, components, techniques, thrills and trails*. Toronto, Ontario, Firefly Books Ltd.
- g. C2-089 Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *Guide du jeune cycliste*. Extrait le 5 octobre 2007 du site www.mto.gov.on.ca/french/safety/cycling/youngcyclist.shtml
- h. C2-090 International Mountain Bicycling Association. (2007). *Trail difficulty*. Extrait le 10 octobre 2007 du site http://www.imba.com/resources/trail_building/itm_17_4_trail_difficulty.html
- i. C2-092 Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *L'art du cyclisme. Guide du cyclisme sécuritaire en Ontario*. Extrait le 5 octobre 2007 du site www.mto.gov.on.ca/english/pubs/cycling/cyclingskills.htm

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. de l'équipement de vélo de montagne personnel,
- c. de l'équipement de vélo de montagne de groupe,
- d. du lubrifiant,
- e. une trousse de nettoyage, et
- f. du ruban pour équipement ou du ruban-cache.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. de l'équipement de vélo de montagne personnel,
- b. de l'équipement de vélo de montagne de groupe,
- c. du lubrifiant, et
- d. une trousse de nettoyage.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 426.

11. **Remarques :**

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M426.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M426.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne), l'OCOM M426.02c (Effectuer une randonnée pédestre), l'OCOM M426.02d (Faire de la raquette le long d'un itinéraire) et l'OCOM M426.02e (Faire du ski le long d'un itinéraire) à inclure dans leur instruction d'expédition.
- b. Cet OCOM s'est vu alloué neuf périodes sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- c. Les cadets seront répartis en équipes à leur arrivée au centre d'expédition. Ils recevront une occasion de naviguer et de diriger leurs pairs. Ces équipes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.
- d. Conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure* :
 - (1) un vélo de montagne tout équipé est décrit comme ayant :
 - (a) une clochette ou un klaxon,
 - (b) des feux,
 - (c) des réflecteurs;

- (2) l'équipement de vélo de montagne personnel suivant est nécessaire pour faire du vélo de montagne :
- (a) un casque,
 - (b) une bouteille d'eau,
 - (c) un sac à dos, et
 - (d) un sifflet;
- (3) l'équipement de vélo de montagne de groupe suivant est nécessaire pour faire du vélo de montagne :
- (a) un gilet réflecteur (porté par la personne à l'arrière du groupe),
 - (b) une carte topographique ou des sentiers de la région,
 - (c) une boussole,
 - (d) une trousse de premiers soins,
 - (e) un dispositif de communication (p. ex., une radio portative),
 - (f) un récepteur GPS,
 - (g) une trousse de réparation de vélo de montagne, y compris :
 - i. une chambre à air de recharge,
 - ii. une trousse de réparation de chambre à air,
 - iii. des démonte-pneus,
 - iv. un outil polyvalent de vélo qui comprend :
 - (i) des clés hexagonales de 2, 2.5, 3, 4, 5, 6 et 8 mm,
 - (ii) un dérive-chaîne,
 - (iii) un tournevis plat,
 - (iv) un tournevis à tête étoilée,
 - (v) une clé à rayons Torx T-25,
 - (vi) plusieurs clés à rayons, et
 - (vii) des clés ouvertes de 8 et 10 mm.
 - (h) une mini-pompe avec jauge.
- e. S'assurer que chaque cadet a un sac à dos et beaucoup d'eau lorsqu'il fait du vélo de montagne.
- f. Une trousse de nettoyage de vélo de montagne comprend les articles suivants :
- (1) un seau,
 - (2) une brosse à ongles,
 - (3) un chiffon de nettoyage,
 - (4) une éponge,

- (5) une petite brosse,
- (6) une brosse dure;
- (7) du savon à vaisselle, et
- (8) du lubrifiant.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M426.02c

1. **Rendement** : Faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) de l'équipement de randonnée pédestre personnel,
 - (3) de l'équipement de randonnée pédestre de groupe,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Centre d'expédition, Terrain de randonnée pédestre de catégorie 2 ou 3 conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus six personnes, doit faire de la randonnée pédestre sur un sentier avec terrain de catégorie 3 sur une distance de 10 à 15 km, avec un sac à dos d'expédition, pendant une expédition.
4. **Points d'enseignement :**
 - a. Donner une séance d'information qui doit comprendre l'explication des points suivants :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité;
 - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité; et
 - (3) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
 - b. Demander aux cadets, à titre de membres d'un groupe d'au plus six personnes, doit faire de la randonnée pédestre sur un sentier avec terrain de catégorie 3 pendant expédition.
 - c. Effectuer une séance de rétroaction en demandant aux cadets :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité;
 - (2) comment ils ont senti que leur équipe collaborait;
 - (3) quelle partie de l'activité les a le plus mis au défi;
 - (4) de quelle façon leurs coéquipiers les ont aidés lorsqu'ils étaient mis au défi;
 - (5) ont-ils des exemples précis des occasions où des liens se sont créés dans leur équipe;
 - (6) comment l'équipe a-t-elle pris des décisions;
 - (7) est-ce que les idées ou les suggestions de tous les membres de l'équipe ont été considérées ; et
 - (8) que feraient-ils à titre de chef de ce type d'activité pour s'assurer que leurs subordonnés apprécient l'activité.

5. **Durée :**

- | | | |
|----|----------------------------------|---------|
| a. | Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. | Apprentissage par l'expérience : | 260 min |
| c. | Durée totale : | 270 min |

6. **Justification :** Une approche expérientielle a été choisie pour cette activité parce qu'elle permet au cadet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences grâce à une expérience directe. Le cadet fait l'expérience d'une randonnée pédestre sur un terrain de classe 3 au cours d'une expédition et la décrit à un niveau personnel. Le cadet aura l'occasion de réfléchir et de se pencher sur ce qu'il a observé, ressenti et pensé lors de la randonnée pédestre et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'il a déjà appris et aux expériences futures.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'armée du Canada - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-016 ISBN 1-4000-5309-9 Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
- c. C2-042 ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- d. C2-051 ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (éd.). (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, Ohio, David & Charles.
- e. C2-103 ISBN 0-89886-427-5 Graydon, D. et Hanson, K. (éd.). (2001). *Mountaineering: The freedom of the hills* (6^e éd.), Seattle, Washington, The Mountaineers.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. de l'équipement d'expédition personnel,
- b. de l'équipement de randonnée pédestre personnel, et
- c. de l'équipement de randonnée pédestre de groupe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. de l'équipement d'expédition personnel,
- b. de l'équipement de randonnée pédestre personnel, et
- c. de l'équipement de randonnée pédestre de groupe.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 426.

11. **Remarques :**

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M426.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M426.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne), l'OCOM M426.02c (Effectuer une randonnée pédestre), l'OCOM M426.02d (Faire de la raquette le long d'un itinéraire) et l'OCOM M426.02e (Skier le long d'un itinéraire) à inclure dans leur instruction d'expédition.

- b. Cet OCOM s'est vu alloué neuf périodes sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- c. Les cadets seront répartis en équipes à leur arrivée au centre d'expédition. Ils recevront une occasion de naviguer et de diriger leurs pairs. Ces équipes doivent rester les mêmes tout au long de l'expédition.
- d. Conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure* :
 - (1) L'équipement de randonnée pédestre comprend :
 - (a) des bottes de randonnée,
 - (b) des bâtons de marche;
 - (2) L'équipement de randonnée pédestre de groupe suivant est nécessaire pour la randonnée :
 - (a) une carte topographique ou des sentiers de la région,
 - (b) une boussole,
 - (c) un récepteur GPS,
 - (d) une trousse de premiers soins, et
 - (e) un dispositif de communication (p. ex., une radio portative).
- e. Le niveau d'intensité de l'activité doit suivre la matrice de progression indiquée dans le manuel A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*.
- f. S'assurer que chaque cadet a à sa disposition amplement d'eau lorsqu'il fait de la randonnée pédestre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M426.02d

1. **Rendement** : Faire de la raquette en suivant un itinéraire
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) de l'équipement de raquette personnel,
 - (3) de l'équipement de raquette de groupe,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d'expédition pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus six personnes, doit :
 - a. discuter des types de neige;
 - b. mettre des raquettes;
 - c. pratiquer des techniques de raquette sur un sentier de 8 à 10 km avec un sac à dos d'expédition, y compris :
 - (1) ajuster les enjambées;
 - (2) effectuer une conversion;
 - (3) traverser les obstacles applicables au terrain;
 - (4) monter une colline;
 - (5) descendre une colline; et
 - (6) freiner.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des types de neige, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la neige fraîche, b. la neige poudreuse, c. la neige tassée par le vent, d. la croûte causée par le soleil, e. la neige granulée, f. la neige pourrie, et g. la neige mouillée. 	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 299 à 301, p. 309 à 311) C2-248 (p. 39 à 40, p. 124 à 131, p. 144 à 148)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de mettre l'équipement de raquette personnel, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. des raquettes, en : <ul style="list-style-type: none"> (1) identifiant les parties d'une raquette, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) le tamis, (b) les fixations, (c) les crampons, (d) le point de pivotement, (e) le cadre; (2) choisissant les raquettes, b. les fixations, et c. les bâtons, y compris leur grandeur. 	Démonstration et exécution	15 min	C2-004 (p. 310 à 312) C2-248 (p. 52 à 57)
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer les techniques de raquette, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les pas ; b. l'exécution de conversions ; c. le franchissement des obstacles ; d. la montée des collines, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le saut sur un pied ; (2) la prise de carre ; (3) la technique en lacet ; e. la descente des collines ; et f. le freinage. 	Démonstration et exécution	235 min	C2-004 (p. 310 à 312) C2-248 (p. 45 à 47, p. 108 à 121)

5. Durée :

- a. Introduction et conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 250 min
- d. Durée totale : 270 min

6. Justification :

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les types de neige que l'on peut rencontrer lorsqu'on fait de la raquette, et de donner des directives à leur sujet.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de mettre des raquettes et d'exécuter les techniques propres à cette activité tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-004 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.
- b. C2-248 ISBN 978-0-89886-891-3 Prater, G. (2002). *Snowshoeing: From novice to master*. Seattle, Washington, The Mountaineers Books.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. de l'équipement d'expédition personnel,
- c. de l'équipement de raquette personnel, et
- d. de l'équipement de raquette de groupe.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. de l'équipement d'expédition personnel,
- b. de l'équipement de raquette personnel, et
- c. de l'équipement de raquette de groupe.

10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 426.

11. **Remarques :**

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M426.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M426.02b (Faire une randonnée à vélo de montagne), l'OCOM M426.02c (Faire une randonnée pédestre), l'OCOM M426.02d (Faire de la raquette en suivant un itinéraire) et l'OCOM M426.02e (Skier en suivant un itinéraire) à inclure dans leur instruction d'expédition.
- b. Cet OCOM s'est vu alloué neuf périodes sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- c. Les cadets seront répartis en équipes à leur arrivée au centre d'expédition. Ils recevront une occasion de naviguer et de diriger leurs pairs. Ces équipes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.
- d. La distance totale du sentier pour pratiquer la raquette peut être choisie en fonction du terrain et du niveau d'habiletés des participants.
- e. L'équipement suivant est nécessaire pour faire de la raquette :
 - (1) l'équipement de raquette personnel, y compris :
 - (a) des raquettes,
 - (b) des fixations,

- (c) des bâtons,
- (d) un sifflet, et
- (e) des vêtements appropriés pour le temps froid;
- (2) l'équipement de raquettes de groupe, y compris :
 - (a) une carte topographique ou des sentiers de la région,
 - (b) une boussole,
 - (c) une trousse de premiers soins,
 - (d) un dispositif de communication (p. ex., une radio portative),
 - (e) un récepteur GPS, et
 - (f) une trousse d'urgence appropriée à la pratique de l'activité par temps froid.
- f. Conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, les conditions météorologiques doivent être continuellement évaluées. Il faut mettre fin à l'activité et ramener les cadets à l'intérieur lorsque la température passe sous le point bas maximal (avec le refroidissement éolien).

OCOM M426.02e

1. **Rendement** : Skier en suivant un itinéraire
2. **Conditions :**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) de l'équipement de ski de fond personnel,
 - (3) de l'équipement de ski de fond de groupe,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Centre d'expédition, niveau 2, conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet, à titre de membre d'un groupe d'au plus six personnes, doit :
 - a. analyser les différents types de neige et de glace ;
 - b. mettre l'équipement de ski de fond ;
 - c. pratiquer des techniques de ski de fond sur un sentier d'une distance de 6 à 10 km, avec un sac à dos d'expédition, y compris :
 - (1) arrêter ;
 - (2) tomber ;
 - (3) changer de direction ;
 - (4) pousser ;
 - (5) effectuer une foulée diagonale ;
 - (6) monter des collines ; et
 - (7) descendre des collines.
4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des types de neige, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la neige fraîche, b. la neige poudreuse, c. la neige tassée par le vent, d. la croûte causée par le soleil, 	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 299 à 301)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. la neige granulée, f. la neige pourrie, et g. la neige mouillée.			
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de : a. choisir : (1) des skis de fond classiques, (2) des bottes de ski, et (3) des bâtons de ski ; b. mettre de l'équipement de ski de fond.	Démonstration et exécution	30 min	C2-237 (p. 32 à 34, p. 57 à 75) C2-247 (p. 33 à 40)
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer les techniques de ski de fond classiques, y compris : a. tomber ; b. arrêter ; c. changer de direction ; d. pousser ; e. effectuer une foulée diagonale ; f. monter des collines ; et g. descendre des collines.	Démonstration et exécution	220 min	C2-237 (p. 34 à 53, p. 138 à 141, p. 148 à 159) C2-247 (p. 40 à 93, p. 105 à 108)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|---------|
| a. Introduction et conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Démonstration et exécution : | 250 min |
| d. Durée totale : | 270 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter au cadet les types de neige et leur incidence sur la pratique du ski de fond, et de leur donner des directives à ce sujet.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de mettre de l'équipement de ski de fond personnel et d'exécuter les techniques propres au ski de fond classique tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette habileté.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-004 ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Auteur.

- b. C2-237 ISBN 978-0-89886-862-3 Hindman, S. (2005). *Cross-country skiing: Building skills for fun and fitness*. Seattle, Washington, The Mountaineers Books.
 - c. C2-247 ISBN 978-0-393-08734-5 Lederer, W. J., & Wilson, J. P. (1970). *Complete cross-country skiing and ski touring*. (2^e éd.). Toronto, Ontario, George J. McLeod Ltd.
8. **Matériel d'instruction :**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. de l'équipement d'expédition personnel,
 - c. de l'équipement personnel de ski de fond, et
 - d. de l'équipement de groupe de ski de fond.
9. **Matériel d'apprentissage :**
- a. de l'équipement d'expédition personnel,
 - b. de l'équipement personnel de ski de fond, et
 - c. de l'équipement de groupe de ski de fond.
10. **Modalités de contrôle :** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 426.
11. **Remarques :**
- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M426.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M426.02b (Faire une randonnée à vélo de montagne), l'OCOM M426.02c (Faire une randonnée pédestre), l'OCOM M426.02d (Faire de la raquette en suivant un itinéraire) et l'OCOM M426.02e (Skier en suivant un itinéraire) à inclure dans leur instruction d'expédition.
 - b. Cet OCOM s'est vu alloué neuf périodes sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
 - c. Les cadets seront répartis en équipes à leur arrivée au centre d'expédition. Ils recevront une occasion de naviguer et de diriger leurs pairs. Ces équipes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.
 - d. La distance totale du sentier pour pratiquer le ski de fond peut être choisie en fonction de la disponibilité des sentiers et du niveau d'habileté des participants
 - e. Conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure* :
 - (1) l'équipement de ski de fond personnel suivant est nécessaire pour pratiquer cette activité :
 - (a) des bottes de ski,
 - (b) des skis,

- (c) des bâtons,
 - (d) des vêtements appropriés pour le temps froid, et
 - (e) un sifflet;
- (2) l'équipement de ski de fond de groupe suivant est nécessaire pour pratiquer cette activité :
- (a) une carte topographique ou des sentiers de la région,
 - (b) une boussole,
 - (c) une trousse de premiers soins,
 - (d) un dispositif de communication (p. ex., une radio portative),
 - (e) un récepteur GPS, et
 - (f) une trousse d'urgence appropriée à la pratique de l'activité par temps froid;
- (3) Si la température descend en-dessous de -20°C (incluant le facteur de refroidissement éolien), les cadets doivent être amenés à l'intérieur. Il est dangereux de skier sous ce niveau.

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

MÉTHODE	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT UN ÂGE 12 À 14 BASÉ SUR L'EXPÉRIENCE	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT DEUX ÂGE 15 À 16 PERFECTIONNEMENT	PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT TROIS ÂGE 17 À 18 COMPÉTENCE
Modélisation du comportement	Sans objet	Sans objet	Applicable
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Visite éducative	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Stage de formation en cours d'emploi (FCE)	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage entre pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage centré sur un problème	Sans objet	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Séminaire	Sans objet	Sans objet	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
ÉTUDE DE CAS On donne aux cadets un problème, une situation ou une mise en situation, par écrit, qu'ils doivent traiter soit individuellement ou en groupe afin d'atteindre un objectif de rendement. Le problème, la situation ou la mise en situation doit correspondre au niveau d'expérience des cadets et on doit leur accorder suffisamment de temps avant ou pendant la période d'instruction pour l'analyser. Les réponses obtenues doivent être inscrites sous les quatre entêtes suivants : Faits, hypothèses, problèmes et solutions	1. Apprendre les principes, les attitudes et les concepts.	1. Utilisation efficace des principes d'enseignement au lieu de « sermonner ». 2. Les cadets peuvent s'entraider à apprendre. 3. Quantité accrue d'énergie et démonstrations parfaites. 4. Peut facilement être reliée à une situation réelle qui a eu lieu dans le passé et à des applications futures.	1. Doit être bien préparée et bien présentée afin d'assurer un bon déroulement de l'apprentissage.
DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur. Un bon exemple est l'instruction d'exercice militaire, durant laquelle on démontre un mouvement aux cadets et on leur donne l'occasion de le pratiquer et de l'exécuter.			
Méthode par démonstration Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.	Méthode par démonstration 1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique. 2. Enseigner le dépannage. 3. Illustrer les principes. 4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 5. Enseigner le travail d'équipe. 6. Établir des normes pour l'exécution du travail. 7. Enseigner les consignes de sécurité.	Méthode par démonstration 1. Minimise les dommages et le gaspillage. 2. Permet de gagner du temps. 3. Peut être présentée devant de grands groupes.	Méthode par démonstration 1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition. 2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. 3. Nécessite de l'équipement et du matériel.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
Méthode par exécution Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.	Méthode par exécution 1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité.	Méthode par exécution 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité.	Méthode par exécution 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.
APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie. Étape 1 : Expérience concrète : Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, sorties éducatives et lecture. Étape 2 : Réflexion : Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.	1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences polyvalentes. 4. Enseigner le processus ou le principe. 5. Enseigner la résolution de problème.	1. Les connaissances sont partagées et créées par tous. 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. De nombreuses ressources sont utilisées. 4. L'apprentissage est axé sur les cadets.	1. Un grand nombre de ressources sont nécessaires (peut être coûteux). 2. Nécessite beaucoup de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
<p>Étape 3 : Conceptualisation abstraite : Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p> <p>Étape 4 : Expérience active : Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Remarque : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>			
<p>VISITES ÉDUCATIVES</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de sortie éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître les situations historiques. 2. Il est possible de les combiner avec beaucoup d'autres activités d'instruction. 3. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plonge les cadets dans un milieu particulier. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peuvent être difficiles à contrôler. 2. Nécessite beaucoup d'organisation et de préparation. 3. Peuvent générer des coûts.
<p>JEU</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances. Les jeux sont une façon amusante et intéressante de présenter un sujet, d'élargir les connaissances des cadets sur le sujet ou de réviser la matière.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situations pratiques. 2. Découverte des concepts et des principes. 3. Révision et confirmation. 4. Les jeux comprennent des règles et une évaluation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amusant et intéressant. 2. Créer un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé. 4. Plusieurs ressources sont concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions de l'instructeur.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
DISCUSSION DE GROUPE Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un objectif particulier. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Nécessite de la préparation de la part des cadets. 3. Limite le contenu. 4. Nécessite beaucoup de temps. 5. Restreint la taille du groupe. 6. Nécessite une composition de groupes sélective.
ACTIVITÉ EN CLASSE Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peuvent servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement. Des exemples de ces activités sont les stations d'apprentissage, les vidéos, les remue-méninges et les débats.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Présenter un sujet. 4. Donner des directives concernant les procédures. 5. Présenter la matière de base. 6. Présenter une démonstration, une discussion ou une exécution. 7. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 8. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et suscite l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinent aux objectifs de rendement. 2. Permet une flexibilité de la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la passivité chez les cadets. 2. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 3. Nécessite du temps pour la préparation.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
EXPOSÉ INTERACTIF La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Présenter un sujet. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Présenter la matière de base. 5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communication à sens unique. 2. Pose des problèmes à l'enseignement des compétences. 3. Encourage le comportement passif. 4. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 5. Nécessite des instructeurs très compétents. 6. Nécessite un niveau élevé de concentration des cadets.
EXPOSÉ Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Présenter un sujet. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Présenter la matière de base. 5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des habiletés d'expression verbale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doit avoir une introduction et une conclusion claires. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
ACTIVITÉ PRATIQUE Les activités pratiques comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réviser. 2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc. 3. Présenter un sujet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la participation des cadets. 2. Stimuler un intérêt envers le sujet. 3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. 4. Amusant et intéressant. 5. Créer un sens d'appartenance. 6. Grande participation en petits groupes. 7. Plusieurs ressources sont concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une longue supervision pour que le contenu approprié soit couvert. 2. Nécessite du temps pour la préparation. 3. Ne convient pas aux grands groupes.

MÉTHODE(S)	UTILISATION	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
APPRENTISSAGE CENTRÉ SUR UN PROBLÈME Les cadets doivent analyser un problème, utiliser les étapes de la méthode de résolution de problème et travailler en petits groupes afin de résoudre le problème. L'apprentissage centré sur un problème exige la participation des cadets et l'interaction entre eux, tout en perfectionnant leurs capacités de raisonnement critique. Les instructeurs choisissent un problème qui stimule l'esprit, renforce l'apprentissage et correspond à l'intérêt et aux besoins des cadets. Tout au long de l'exercice, les instructeurs posent des questions qui portent à réfléchir et guident les cadets sans influencer leurs décisions.	1. Réviser. 2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc.	1. Encourager la participation des cadets. 2. Stimuler un intérêt envers le sujet. 3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. 4. Plusieurs ressources sont concernées.	1. Nécessite des capacités de raisonnement. 2. Nécessite une vaste connaissance de la matière.
JEU DE RÔLES On attribue aux cadets des rôles qui nécessitent une interaction entre eux lorsqu'ils réagissent aux diverses situations réelles. L'instructeur donne le but du jeu de rôles, fournit aux cadets suffisamment de renseignements généraux pour les aider à jouer avec exactitude le rôle qui leur est attribué et les motive à participer plus activement à l'activité. Une rétroaction à la fin du jeu de rôles est essentielle pour faire le lien entre l'activité et l'OREN / OCOM.	1. Les compétences liées aux structures sociales ou aux interactions humaines, les situations pratiques comme PHAC, les problèmes de discipline, le comportement au champ de tir, le leadership, les techniques d'instruction. 2. Les objectifs comportementaux.	1. Une grande participation, une prestation interactive et peut entraîner des discussions. 2. L'expérience est acquise dans un milieu favorable. 3. Très polyvalent selon l'utilisation, p. ex. la présentation d'un sujet, l'apprentissage intermédiaire ou la confirmation d'apprentissage.	1. Les participants peuvent facilement s'écartez du sujet, une bonne préparation est nécessaire et les limites doivent être établies adéquatement. 2. Nécessite une compétence, de l'expérience et des instructeurs bien préparés.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC